T. XXVI — N° 1 10 Janvier 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

RELIGION

CHRISTIANUS. *Égoïsmes collectifs.*

A.-D. SERTILLANGES, O.P. *L'Église et la Civilisation.*

L'Église : « Royaume qui n'est pas de ce monde »... Et c'est justement pour cela qu'elle seule peut apporter au monde les secrets de sa vie, de sa grandeur et de sa béatitude.

M. E. *Les négociations concordataires de la Yougoslavie.*

L'habitude de traiter avec une Église orthodoxe asservie rend très difficile au gouvernement yougoslave l'intelligence des justes revendications du Catholicisme. S'il veut pourtant stabiliser la situation politique et religieuse du royaume, il faudra bien qu'il comprenne...

P. B. *Révolution ou conversion?*

Le mot importe peu. Ce qui importe, c'est de retrouver « l'homme nouveau, créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable ».

DOCUMENTS

Lettre pastorale des Évêques d'Autriche.

A travers les revues : Le Père Lagrange.

Billet de Christianus

Égoïsmes collectifs

La vie politique de la Cité française souffre présentement d'un mal que le moraliste a le devoir de qualifier et de flétrir : ce mal c'est le déchaînement des égoïsmes collectifs.

*
* *

Le budget est en déficit, et le simple bon sens arithmétique suffit pour comprendre qu'il ne sera pas comblé sans quelque sacrifice. Qui fera ce sacrifice ? — Pas nous ! — Pas nous ! — Pas nous ! C'est, comme en un écho qui se répercute, le cri des divers groupements que les mesures projetées pourraient atteindre : contribuables, fonctionnaires, anciens combattants, etc., et, par la pression exercée sur les élus de la nation, ce mal fait irruption dans les couloirs et les commissions de la Chambre. Elle devrait être l'image de la vie commune des individus et des groupes qui constituent la nation, le représentant de l'intérêt de la patrie française ; elle n'est plus que le champ clos des égoïsmes collectifs qui foisonnent aujourd'hui sur notre sol.

Or, si la représentation de la nation tend à en être une caricature plus qu'un portrait flatté, elle n'en reste pas moins l'image. Le mal qui éclate au Parlement couve dans le pays. Ce sont les appétits de ces mêmes groupes qui ne veulent pas payer la note qui l'ont fait grossir outre mesure. Aucun d'entre eux n'entend renoncer à mettre la richesse commune au service de ses intérêts particuliers.

La multiplication des groupes et des associations qui tendent à s'étager entre l'individu et l'État est, il est vrai, une des caractéristiques de la civilisation contemporaine, et il ne s'agit certes point de protester contre cette complexité croissante de la vie collective : elle est dans l'ordre de la nature ; mais où il convient de crier : holà ! c'est lorsque ces groupes intermédiaires réclament tout pour eux et, quittant leur place hiérarchique, refusent de servir l'État, car ceci est en contradiction avec l'ordre de la nature. Leur attitude mérite alors l'épithète d'égoïste.

C'est une illusion, en effet, de penser qu'il suffise de sortir de la zone de l'égoïsme individuel pour entrer ipso facto *dans celle du désintéressement et de la moralité. Chassé d'un repaire, l'égoïsme humain en trouve vite un autre, d'où il est plus difficile encore de le déloger. A côté de l'égoïsme individuel, il y a les formes multiples de l'égoïsme collectif : ce n'est plus de* moi *qu'il s'agit, mais c'est de* mon *parti, de* mon *groupe (comme d'ailleurs aussi de* mon *œuvre, de* ma *paroisse, de* mon *ordre). Dès que le cœur met l'accent sur le possessif qui accompagne la cause à laquelle on se dévoue, c'est que l'égoïsme s'est de nouveau réinstallé dans l'âme.*

*
* *

Comment remédier à ce mal qui paralyse actuellement la vie civique normale du pays et suffit à transformer en crise grave une situation financière sérieuse certes, mais qui, s'il ne l'envenimait point, n'aurait rien d'alarmant ?

Sans doute l'absence de représentation efficace de l'intérêt général dénote qu'il y a quelque chose de faussé dans la structure politique de notre pays. Le Parlement, né de la volonté du peuple de contrôler les dépenses de ceux qui le gouvernent, manque aujourd'hui à sa vocation. Nous assistons depuis des années déjà à ce spectacle paradoxal d'un gouvernement obligé de prêcher l'économie devant des représentants du pays qui, loin de serrer les cordons de la bourse, jettent l'argent par les fenêtres.

Il y a donc quelque chose à faire pour redresser le mécanisme de notre constitution ; mais à ce jugement général s'arrête la compétence du moraliste. Suggérer une solution précise en vue du rétablissement d'un régime normal est le rôle du technicien : il suffit à CHRISTIANUS *d'avoir défini le*

principe qui domine le problème et l'esprit selon lequel il doit être résolu ; à CIVIS *de faire, en s'inspirant de cet esprit, l'application de ce principe.*

CHRISTIANUS *a pourtant un second jugement à porter. Si l'opinion publique est présentement sévère pour le Parlement, c'est qu'elle estime que ce mal y passe les bornes. En elle, en effet, se mêlant aux revendications bruyantes des intérêts de groupe et s'efforçant de les dominer, se fait entendre la voix de la sagesse commune demandant que l'on respecte dans les affaires publiques les principes d'une sage gestion. Le Français moyen porte deux hommes en lui : l'un qui se rue vers les allocations et a la nostalgie du privilège ; l'autre, qui garde cet équilibre un peu bourgeois qui a été à travers une longue histoire l'une des forces du peuple le plus raisonnable de la terre.*

Pourtant il faut bien avouer qu'à l'heure actuelle celui des deux dont l'opinion devrait prévaloir dans les conseils de la nation parle bien timidement. Si, en ce régime d'opinion, l'opinion publique, sévère pour le Parlement, ne parvient pas à s'imposer à lui, c'est qu'au cœur même de l'opinion les vices du Parlement trouvent de trop nombreuses complicités.

Aussi aucune réforme n'aboutira vraiment sans la réforme de l'opinion publique. La tâche primordiale est d'y renforcer le sens de la hiérarchie des valeurs, qui est toute la moralité. Vous qui me lisez et m'approuvez, s'il fallait voter pour l'intérêt général contre les intérêts collectifs qui vous enlacent, aurlez-vous le courage de donner à votre bulletin de vote sa véritable liberté ?

CHRISTIANUS.

L'Église et la Civilisation

On n'ignore point — bien que parfois on aime l'oublier ou on l'oublie par inadvertance — ce que l'Église a été dans le passé au titre de ferment civilisateur. Nul historien ne se refuserait à dire que c'est elle, la Mère Église, qui a porté la civilisation moderne sur ses genoux. Mais ce qu'elle a fait dans le passé, est-elle armée pour le faire dans le présent? Elle l'est bien davantage encore, épanouie comme jamais elle ne le fut, riche de fonctions, de personnel et d'œuvres, capable d'atteindre, du haut en bas de l'échelle des esprits, des situations sociales et des âmes, tous les éléments humains en recherche de progrès et de bonheur.

Le génie moral qui habite l'Église est le ferment animateur et le sel conservateur des civilisations. Le sens de la vie, les lois de l'individu, de la famille, des groupes professionnels et spécialistes de toute spécialité, de la société nationale et internationale, avec tous leurs moyens psychologiques et mystiques, sur le terrain moral, font partie de son dépôt. Elle nous aide à les adapter aux circonstances diverses. Sa science morale est une conséquence de son dogme, et sa maternité jouit du *don du conseil.*

« Ame des nations », comme disent les Papes du moyen âge, elle peut fournir à nos groupes, au spirituel, toutes leurs normes d'action et toutes les impulsions qui les guident. Elle affermit le règne des lois en les faisant partir de la Raison divine et aboutir à ses jugements ; elle

les humanise en baignant la justice dans l'amour. Aux faits d'autorité elle donne pour principe : l'autorité service public de la part de Dieu ; aux faits de subordination : l'obéissance au pouvoir comme à Dieu ; aux faits individuels qui préparent la matière sociale : la vie dépôt divin et activité en marche vers Dieu. Ce sont là des bases fermes.

La construction trouvera ensuite à s'inspirer des larges vues de gouvernement qui sont celles de l'Église. L'Église est éminemment démocratique quant à la définition et à l'appréciation de ses valeurs sociales ; elle canonise les saints et non pas les chefs, les humbles vertueux et non pas les forts. Elle est cependant aristocratique de par ses Églises particulières que régissent les évêques, et elle est monarchique du fait du Christ et de sa représentation visible, le Pape. Elle peut ainsi donner des modèles de gouvernement à tous les États, comme elle leur dicte leurs fins suprêmes.

Le sens social est en elle tellement fort que le citoyen y prendrait, en communiant à sa large vie, un esprit civique en harmonie avec ce que serait alors sa vie spirituelle. Dans une grande ville qu'on aime, on se sent confirmé à la fois dans son sentiment social et dans sa personnalité ; océan et rameur s'accordent : au sein de l'Église universelle animée de charité et groupée autour du Christ, chacun se rassure en sa propre force et en la force collective ; on est un en soi et un avec tous ; on sent l'humanité au dedans et au dehors, avec Dieu partout.

Comment, en particulier, l'eucharistie, qui est comme l'incarnation du Christ en nous tous, pourrait-elle ne pas nous unir? L'inconscience humaine est grande ; on ne peut nier toutefois les vastes effets de ce sacrement dans l'ensemble des sociétés chrétiennes. Il ne faudrait que de la fidélité pour renforcer cette action et combattre l'émiet-

tement, les antagonismes que crée, dans le corps social, le choc des sentiments et des intérêts privés de leurs limites et de leur frein. C'est à coup sûr dans le dogme, la morale et le culte catholiques que la mise en œuvre de ce frein et le sens de ces limites sont incomparablement le mieux assurés.

En affirmant le Dieu vivant et en nous mettant avec lui en vie commune; en le réintégrant, si je puis dire, dans toutes ses fonctions, par rapport à tant de religions et de philosophies qui les dissolvent — Dieu créateur, Dieu législateur, Dieu providence, Dieu juste et rémunérateur, Dieu amour, le catholicisme est en force pour établir la créature dans sa consistance et sa solidité intérieure, dans ses activités authentiques et ses rapports vrais. C'est le fondement de la vie qui désormais est ferme.

S'agit-il de la vie internationale, que la civilisation doit considérer aujourd'hui comme pour ainsi dire identique à elle-même, l'Église y est compétente aussi bien quant au principe qu'au point de vue des moyens de réalisation. On peut dire qu'aux yeux de l'Église, la société internationale est la fin des États, au titre de synthèse humaine en Dieu et en Jésus-Christ, en la raison qui nous lie et en la destinée surnaturelle qui nous assemble. Quelle force que cette persuasion, en faveur des entreprises généreuses qui sont maintenant le fait des meilleurs ! Que la cité chrétienne, « âme des nations », pénètre partout et imprègne tout : la cité universelle est faite.

La communauté internationale est pour l'Église une fin, pour la bonne raison qu'elle est un commencement, et que toujours les principes et les fins se répondent. C'est de la communion des hommes en Dieu et dans le Christ, que tout part dans la vie catholique. Si tout en part dans l'entreprise et dans l'intention, tout ne doit-il pas y arri-

ver dans l'exécution? Unité spirituelle, unité morale, unité juridique, unité politique sous une forme quelconque, cela peut-il se dissocier toujours? Abordant l'homme dans son unité, l'homme total, l'Église ne peut point ne pas vouloir la libre réalisation par l'homme du cosmos humain, comme Dieu réalise, par sa providence, le cosmos universel.

Le grand obstacle à l'union des peuples est d'une part dans la matérialisation des âmes, qui multiplie les compétitions pour le partage des richesses de ce monde, et d'autre part dans les déviations de l'idéal lui-même, qui fort souvent s'égare, ou se particularise, ou s'aigrit. L'exemple des guerres de religion ou de prestige est là pour nous montrer que l'idéalité ne travaille pas toujours à la paix. Peut-être la catholicité a-t-elle ici des reproches à se faire. Mais fidèle à son principe de justice et d'amour, élevant à la fois et unifiant les hommes, comme on se rapproche en gravissant un sommet, l'Église a tout ce qu'il faut pour préparer l'avenir du véritable genre humain, de la définitive société humaine.

En bref, l'Église fait partout dominer l'esprit, et par voie de conséquence l'unité d'esprit, en nous reliant à l'Esprit suprême. Or, c'est une vérité essentielle, trop méconnue de nos fièvres soi-disant réalisatrices : tout travail civilisateur prend origine dans l'esprit. Les techniques seules, nous savons ce qu'on en fait ; elles donnent force à la barbarie tout autant qu'aux valeurs humaines. De nos foules matérialisées, elles tendent à faire une masse d'*individus* qui ne sont plus, spirituellement, des *personnes*. L'Église voudrait en faire des personnes sacrées, volontiers elle dirait avec Bergson : des dieux.

Et ce n'est pas une raison pour qu'elle méprise les techniques. On ne l'entendra jamais médire des inventions, des organisations, des machines, des procédés et des

engins quasi miraculeux qu'elle aime au contraire glorifier en les bénissant. Mais elle sait et répète que toutes ces valeurs, servantes de l'esprit, et de l'esprit sanctifié, ne le remplacent point ; leurs effets dépendent de lui plus que d'elles-mêmes ; car sans lui, à travers la ruine de l'homme, elles n'aboutissent qu'au néant de soi. Elles divisent l'individu d'avec lui-même en le corrompant ; elles le divisent d'autrui par l'envie, alors même que ce n'est plus par le besoin.

Qu'on ne dise donc pas que, par sa mission, l'Église, à supposer qu'elle fasse un travail utile, ne le destine qu'au salut éternel. Il est vrai que l'Église a ce but et n'a pas de secrets pour l'organisation de ce monde ; mais l'organisation de ce monde dépend d'elle parce qu'elle dépend des hommes et, chez les hommes, précisément de ces vertus, de ces valeurs morales qui doivent les mener au salut éternel.

« *Les choses que l'on voit n'ont pas été faites de choses qui se voient* », dit l'Épître aux Hébreux (XI, 3). La civilisation visible a des sources invisibles ; elle gît dans les cœurs ; la forme de nos pensées, de nos désirs, de nos actions individuelles, de nos rapports, de nos réactions mutuelles dans tous les ordres et sur tous les théâtres, sera sa forme à elle. L'Église, qui agit sur tout cela dans la mesure où on lui est fidèle, travaille à tout, bien qu'elle se tienne d'elle-même en dehors de nos travaux. Elle est l'éternité dans le temps, disons-nous sans cesse, l'éternité qui anime le temps, sans que nos horloges la mesurent.

En nos jours de trouble et de progrès matériels en si violent contraste, il n'est pas inutile de rappeler ces choses. Le monde moderne est un admirable instrument, mais désaccordé ; les sons individuels demeurent beaux et puissants, mais la musique pèche.

Beaucoup ne voient pas la cause de nos maux et l'attribuent à quelque erreur de méthode ou d'organisation. Ils font appel aux experts, et souvent ceux-ci cherchent simplement des moyens pour favoriser et exaspérer la folie des hommes. Il y a sans doute chez nous des défauts d'organisation, des défauts de méthode; mais derrière cela, et du fait même qu'il y a cela, il y a autre chose. Il y a les appétits déchaînés, une fièvre absurde de vie à toute vitesse, comme de qui se persuade n'avoir qu'un court instant pour jouir. Il y a nos liens distendus par l'absence des vertus sociales : justice, amour, qui dépendent elles-mêmes de nos vertus individuelles.

En devenant bon, on devient un bien de tous; la solidarité, qui s'établit par le bon vouloir mutuel, n'est plus alors une chaîne d'anneaux creux, elle prend valeur en même temps que cohérence. Il ne sert de rien d'être lié à autrui sans rien lui apporter de bienfaisant — peut-être en lui infligeant des tares! ni d'aimer le prochain comme soi-même, ainsi que veut l'Évangile, si l'on n'a en soi rien à aimer.

Abdication ou absurde présomption, c'est-à-dire abdication retardée et cataclysme : telle est l'alternative imposée à un monde qui refuse les lois de la vie, et, par une extension que le fait consacre autant que la foi l'atteste, ses lois surnaturelles elles-mêmes.

A mesure que le sentiment de Dieu et le sentiment de notre unité spirituelle en Dieu, telle que la conçoit et l'organise l'Église, va s'affaiblissant, on voit s'abaisser proportionnellement le sentiment de l'homme, de l'unité intérieure et de la communauté morale. Il n'y a plus, au dedans et au dehors, que des forces éparses ou bloquées pour des fins utilitaires. Il n'y a plus que des *fonctions*.

C'est en Dieu créateur que se trouve originairement l'idée de l'homme, l'idée de l'humanité, l'idée de l'univers,

territoire et matière des civilisations : c'est là qu'il faut aller les retrouver, et le chemin normal de cette ascension, de ce retour spirituel, c'est l'Église. Le regard vers la matière vient après. Le statuaire pense au bloc ; mais il pense tout d'abord à la forme d'art de la statue et à la forme du monument qu'elle décore.

C'est pourquoi le Christ homme, initiateur et chef permanent de l'Église, le Christ dans sa personne et dans la doctrine qui l'exprime en la proposant, est le point de départ idéal de la civilisation ; sa perfection la domine toute dès les plus anciens âges ; elle est sa règle aussi pour l'avenir. Grâce à l'Homme-Dieu, l'Église marie en soi l'idéal et le réel, le terrestre et le céleste. Elle oblige selon Dieu et invite selon l'homme, dont elle présente l'image authentique ; elle est ainsi l'inspiratrice parfaite du travail humain et son plus efficace recours. Il faut du ciel et de la terre pour la germination de quoi que ce soit, plante ou homme.

A leur tour, ces miroirs vivants du Christ qui s'appellent les saints sont en son nom des modèles et des agents de civilisation qu'on ne devrait pas méconnaître. Que ne doit pas l'humanité à des hommes comme saint Paul, saint Augustin, saint Bernard, saint François et saint Dominique, saint Ignace et saint Jean-Baptiste de la Salle, saint François de Sales et saint Vincent de Paul ! Ce qu'ils apportent n'est pas toujours éclatant et mesurable à titre immédiat ; mais c'est un travail de source, et dans la mesure où l'on reçoit leur message, on devient, à égalité de valeur innée ou technique, un élément de vraie civilisation.

Les chefs d'État qui ont été des saints, comme saint Louis, ou des chefs militaires comme Sonis, comme Foch, des philosophes comme Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, des artistes comme Haydn, des savants comme

Linné ou Newton, n'ont-ils pas été surélevés, à égalité de génie ou de puissance, par leur foi agissante et la haute rectitude de leur vie? Ainsi, en généralisant, une société chrétienne est surélevée dans toutes ses valeurs de civilisation temporelle, outre la sauvegarde procurée à ce qui constituait cette mise.

Heureusement, il nous reste beaucoup de ce que l'Église versa dans les âmes de nos pères. Notre civilisation est une nappe d'eau dont la surface montre une triste écume et qui aura toujours ses bas-fonds; mais entre les deux, un courant pur et fort circule formé des hautes consciences chrétiennes et des héritiers peut-être inconscients du passé chrétien.

C'est pourquoi il n'y a nul lieu de désespérer; mais il faut réveiller les dormeurs et ramener les égarés, pour que le miracle de Dieu au milieu de nous ne soit pas vain, juste au moment où son opportunité et ses possibilités de manifestation éclatent davantage.

Plus l'humanité dure, et plus elle a besoin de ce qui lui permet de prendre valeur, en commençant par se défendre d'elle-même. Plus il y a de temps, plus il y faut d'emprunts à l'éternité; plus il y a d'humanité, et plus il faut de divinité pour l'envelopper de haut, la garder et lui fournir les moyens de se parfaire. L'Église est donc beaucoup plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Il faut qu'elle nous baptise, si nous ne le sommes pas, qu'elle nous confirme, nous communie ensemble et avec Dieu, nous *ordonne*, nous pardonne aussi, nous marie d'un mariage pur et fécond avec la nature sanctifiée, et au besoin, puisque les nations et les civilisations meurent, nous oigne avant la paix de la tombe et la venue au jour des siècles nouveaux.

Mais aussi, toujours plus nécessaire, l'Église est-elle toujours plus disponible. Elle est forte; elle peut porter

les malheurs du monde et ses fautes, autant que ses vertus et ses bonheurs.

Bon gré mal gré, il en faut donc convenir, ses affirmations relatives à elle-même sont justifiées; elle est « l'étendard levé sur les nations » dont parle le Concile de Trente, et par qui la bâtisse divine se reconnaît. Le dogme de l'Église explique seul le fait de l'Église. Hors de là, il n'y a pas de pertinente explication. Les gens des premiers siècles en étaient sûrs. Quand il arrive que nous en doutions, c'est que nos yeux sont moins frais. Dieu veuille que de plus graves événements ne les rafraîchissent point en nous montrant tragiquement ce qui nous manque après que nous avions cru l'avoir! Nos pères, plus humbles, comprenaient qu'ils ne l'avaient pas.

A.-D. Sertillanges, O. P.,
Membre de l'Institut.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les négociations concordataires de la Yougoslavie

Le gouvernement de Belgrade, bien que comptant plusieurs francs-maçons authentiques, n'est pas du tout anticlérical au sens laïciste du mot. Au contraire, il se donne souvent des allures fort religieuses. Il est en effet *orthodoxe*, ce qui veut dire *joséphiste*, dans ses conceptions de politique religieuse. Quand il entre en relations avec les autorités catholiques et avec le Saint-Siège lui-même, le gouvernement reste fidèle à ces conceptions, qui lui font désirer une organisation de la hiérarchie catholique analogue à celle qui règle la hiérarchie de l'Église serbo-orthodoxe. C'est précisément cette attitude du gouvernement yougoslave qui rend très difficiles les négociations concordataires. Nous tâcherons d'esquisser le point de vue des deux pouvoirs qui se trouvent en face l'un de l'autre dans les négociations actuelles et, pour en rendre plus facile la compréhension, nous préciserons les principes de l'organisation hiérarchique de l'Église serbo-orthodoxe.

Étant donné que les Églises orthodoxes représentent aujourd'hui une simple confédération des Églises dissidentes d'Orient, chaque Église se donne dans les détails une organisation plus ou moins originale. En Yougoslavie l'influence du pouvoir séculier sur la composition de la hiérarchie est caractéristique. Cette influence se traduit d'abord par la façon dont on élit le patriarche, dans une assemblée demi-laïque, demi-cléricale, où le nombre de voix laïques représente la majorité et où siègent tous les conseillers de la Cour de Cassation, de la Cour des Comp-

tes, du Conseil d'État en exercice, bien entendu orthodoxes. C'est ainsi que le pouvoir séculier élit pratiquement par l'intermédiaire de ses fonctionnaires le patriarche serbo-orthodoxe ; or, comme c'est le seul prélat qui soit stable dans le gouvernement central de l'Église serbe, — puisque son Synode est soumis à des élections partielles et annuelles devant le Concile des Évêques —, il est très clair que les affaires de l'Église sont en réalité dirigées, d'une façon déguisée, par le gouvernement. La nomination des évêques est théoriquement libre, mais en fait le gouvernement exerce là une influence morale d'une extrême importance. L'Église serbe est un puissant artisan de l'unification du pays : elle s'est donné une organisation tout à fait centralisée, soumettant les évêques à une discipline très rigoureuse et uniformisant la législation ecclésiastique jusque dans le détail.

Tous les concordats commencent par affirmer la liberté de l'exercice de la religion catholique, mais en général on insère ensuite des règlements concernant les ordres religieux et les nominations aux dignités ecclésiastiques. Le Saint-Siège et les catholiques yougoslaves désirent voir consacrés dans le concordat les principes de liberté complète, — qui sont ceux de la législation civile en vigueur dans toutes les parties du Royaume, — en ce qui concerne les religieux et religieuses et l'organisation des diocèses et paroisses ; quant à la question des nominations ecclésiastiques, ils veulent aussi qu'on accorde ici à l'Église une entière liberté, mais en admettant un droit d'objection politique du Gouvernement, tel qu'il est défini par le *modus vivendi* tchéco-slovaque, qu'il existe dans tous les concordats de l'après-guerre et qu'il était inclu dans le concordat serbe de 1914. Le gouvernement, au contraire, semble-t-il, voudrait se servir du Concordat pour acquérir une influence décisive sur les fondations et déplacements des ordres religieux et n'accorder liberté absolue de créer de nouvelles résidences qu'aux Franciscains, considérés comme un ordre national. Cette mesure

est dirigée particulièrement contre les Jésuites et les Lazaristes, mais elle frappe naturellement les ordres et congrégations en général. Évidemment le Saint-Siège ne peut accepter ces conditions. La divergence est pareille dans la question des nominations ecclésiastiques, le gouvernement désirant un droit de veto proprement dit et non un simple droit à objection politique ; il espère en effet, grâce au droit de veto, former une hiérarchie catholique assez souple pour suivre toutes les évolutions du pouvoir séculier, se soumettre à ses exigences changeantes et servir ses buts politiques. Cette exigence encore est, de toute évidence, inadmissible.

La question scolaire constitue le point névralgique de la politique religieuse en Yougoslavie. C'est en somme le gouvernement du général Zivkovic qui a récemment aboli la liberté d'enseignement, car elle était en usage jusqu'alors dans tout le Royaume. Seules les écoles catholiques déjà existantes en 1931 ont été maintenues. Le gouvernement souhaite que cet état de fait soit reconnu par l'Église, et il espère y arriver en passant cette question sous silence dans le Concordat. Le gouvernement craindrait la propagande « minoritaire » exercée dans les écoles par certaines puissances voisines ; mais il est très évident que ces craintes ne pourraient pas offrir un obstacle sérieux sans les passions anticatholiques qui animent les bureaux du Ministère de l'Instruction Publique : il y a en effet mille moyens juridiques de rendre la liberté scolaire inoffensive à l'égard de cette propagande.

L'Action Catholique représente aussi un des points sensibles dans l'ensemble des problèmes ecclésiastico-politiques. Du côté gouvernemental on désire que l'A.C. se borne à une action purement religieuse, car il craint qu'une action catholique laïque sur le terrain culturel n'amène les groupements d'opposition en Croatie et en Slovénie à se servir de l'Église pour leur propagande politique. La solution adoptée par les concordats italien et allemand exclut cette possibilité : or les craintes qu'on

exprime pouvaient jouer davantage en Italie et en Allemagne où existait un « catholicisme politique », c'est-à-dire un parti politique catholique, bien plus développé qu'en Yougoslavie ; en ce dernier pays une formation de ce genre n'a aucune tradition en dehors de la Slovénie, et aucune raison d'être politique. La juridiction directe de l'Église sur ces organisations en garantit la neutralité politique, et pourtant c'est cette juridiction qui peut-être donne ombrage aux milieux gouvernementaux, car ils voient toutes les Églises, autres que l'Église catholique, se faire les agents dociles de leurs propres plans politiques.

Enfin il y a la question de la langue liturgique. Certains diocèses yougoslaves jouissent d'un privilège qui, dans sa forme légale, date du pape Innocent IV (1248), et qui, comme usage, est encore plus ancien : ils se servent du paléoslave dans la liturgie. Or le gouvernement souhaite pour des raisons politiques voir ce privilège étendu à tous les diocèses du Royaume. C'est inadmissible, puisqu'il y a des minorités nationales qui ne veulent pas du paléoslave ; même parmi les populations slaves où la langue liturgique est le latin, certaines ne le désirent pas non plus. Ce sont des questions très délicates et qui peuvent être beaucoup mieux réglées par des privilèges apostoliques que par un concordat. Le concordat en effet donnerait un droit de regard au gouvernement dans les questions liturgiques et ce serait l'occasion d'innombrables immixtions dans le domaine ecclésiastique. Cette question, à première vue si simple, deviendrait donc, dans les négociations concordataires, très épineuse.

La question de la juridiction matrimoniale ecclésiastique se prête beaucoup plus facilement à la discussion. Aujourd'hui, dans la plus grande partie du royaume (ancienne Serbie, Monténégro, Croatie et Slovénie, Bosnie et Herzégovine) les Églises exercent la juridiction matrimoniale et, en ce qui concerne les musulmans, la Yougoslavie est obligée par les Traités de paix de la leur laisser. De ce fait la juridiction matrimoniale

s'impose comme une conséquence logique du principe de la parité confessionnelle. Néanmoins la commission pour la réforme du Code Civil désire introduire la juridiction de tribunaux civils en cette matière, ce qui suffit pour rendre le gouvernement assez intransigeant sur cette question, bien qu'il ait reconnu à l'Église orthodoxe son privilège. Mais précisément ces juridictions parallèles des Églises, avec des lois matrimoniales passablement diverses, rend très problématiques la valeur sociale et l'effet pratique d'une telle juridiction reconnue à l'Église catholique; car on peut toujours éluder l'indissolubilité du mariage catholique en passant à l'orthodoxie et en se procurant une sentence de divorce dans l'Église serbe. Ce divorce peut avoir des effets civils, au moins pour les autorités administratives selon la jurisprudence du Conseil d'État.

Ce qui est enfin tout à fait inadmissible, c'est le désir du Gouvernement, inspiré par la maçonnerie, de voir s'établir en Yougoslavie un forum ecclésiastique qui d'une part rendrait les évêques moins indépendants et d'autre part affaiblirait l'influence pontificale, jugée antinationale. Ce forum consisterait en des Conférences épiscopales, institution connue du Droit canon et déjà éprouvée en plusieurs pays, mais auxquelles le Gouvernement yougoslave veut donner des attributions qui ne sont pas conciliables avec le rôle des évêques ou avec celui du Pape dans la hiérarchie catholique. C'est sur ce point que l'inspiration orthodoxe et maçonnique se manifeste le plus clairement. Elle se montre aussi dans l'intention qu'a le gouvernement d'interdire l'action politique aux prêtres catholiques, tandis que les prêtres orthodoxes sont libres à cet égard.

La principale difficulté pour le règlement des questions ecclésiastico-politiques a été, depuis la formation de l'État yougoslave, l'ignorance profonde des milieux dirigeants de Belgrade, en ce qui concerne le catholicisme. Étant orthodoxes, ils ne connaissent pas et ne peuvent

pas comprendre le souci de l'indépendance du pouvoir spirituel si familier aux catholiques ; en outre ils comprennent si mal les questions essentielles touchant à l'éducation et à la liberté religieuse individuelle, qui n'ont jamais donné place à discussions et encore moins à conflits en Serbie, puisque l'Église orientale dissidente ne s'en occupe pas. Aucun des concordats d'après-guerre n'a ravi aux catholiques des droits déjà acquis, et il est impossible que cela soit admis par l'Église dans la seule Yougoslavie. S'il y a une volonté sérieuse de conclure un concordat de la part de la Yougoslavie (et il semble que la Cour au moins le désire vivement pour des raisons intérieures et extérieures), une tactique assez différente s'impose. Ce que pouvaient reconnaître à l'Église des gouvernements « totalitaires » peut beaucoup plus facilement être accordé par un gouvernement qui se dit parlementaire et attaché aux traditions démocratiques du pays. En concluant un concordat satisfaisant à tous égards, le Gouvernement contribuerait largement à stabiliser la situation politique du Royaume et à éliminer les causes de ces conflits ecclésiastico-politiques qui à la longue desserviraient la réputation non seulement du Gouvernement actuel, mais aussi de la Yougoslavie en général, dans le monde catholique. Cela d'autant plus que faute d'un concordat il est impossible de consolider définitivement les limites des diocèses catholiques dans les provinces ci-devant hongroises et d'assurer définitivement les relations interconfessionnelles par une loi interconfessionnelle qu'accepteraient toutes les Églises.

M. E.

Révolution ou conversion ?

On peut ne pas goûter le style de M. de Chateaubriant ou regretter certaine imprécision de pensée, on ne saurait lui retirer la noblesse d'esprit et le goût des hautes méditations. Dans *La Revue Universelle* du 1er octobre, il nous donne des fragments de son journal intime, où il recherche, selon son expression, « l'acquisition de la spiritualité comme étant l'unique solution au grand drame de la vie moderne ».

Cela seul est nécessaire en effet. La misère de qui l'ignore est affreuse, même et surtout s'il n'a pas conscience de ce qui lui manque — et qui est tout. Le bonheur de M. de Chateaubriant fut d'en avoir longtemps souffert. Heureuse souffrance, qui l'a guidé vers la lumière après de longues années d'attente de la loi de Dieu,

longues années de silence, d'espérance, d'activité permanente, d'efforts sans cesse recommencés, d'acquisitions perpétuelles dans les mondes jusqu'alors inconnus de la révélation et du discernement de la vraie vie; lente, patiente, ténébreuse, accidentée mais sûre accession à une âme nouvelle.

Une âme nouvelle. C'est, en effet, l'impression de résurrection, au sens le plus strict du mot, que tout converti ressent lorsqu'il rencontre enfin Celui qui est la Vie. Les chrétiens sont des ressuscités. Leur vie est déjà dans les cieux. La terre n'est, si je puis dire, que le prétexte à leur ascension divine. Qui a goûté de cette vie divine et terrestre à la fois ne peut s'empêcher de clamer ce qu'il a entendu, de Dieu, à l'oreille. *Credidi propter quod locutus sum.* Émouvant, cet aveu de l'homme qui, ayant trouvé la paix, n'a pas fermé l'oreille aux appels de désespoir de ceux qui cherchent encore ou qui souffrent sans chercher.

Alors l'homme qui entend ces cris se retourne et dit : « C'est bien

cela ! — ces cris, je les reconnais, ces cris, ce sont les miens, mes propres cris, ceux que je poussais jadis dans ma solitude, quand j'étais plein de mes ignorances, et aveugle de cette terrible cécité qui ne se connaît pas elle-même. »

Qui convaincra les aveugles de leur aveuglement? Drame de toute apologétique. Ce sentiment de certitude invincible que donne la foi, on voudrait le communiquer aux autres : il est incommunicable.

M. de Chateaubriant malgré tout s'y obstine. Qu'il soit entendu. Pas de remèdes à notre misère ailleurs que

dans une autre compréhension et une autre pratique de la vie; dans une transposition totale des valeurs sur lesquelles notre vie est édifiée.

Appelons cela une révolution, si l'on veut, pour sacrifier à la mode qui gagne même les milieux catholiques. Le vieux mot de conversion a bien pourtant son charme, et lorsqu'on parle de la conversion du monde païen au christianisme, on signifie bien, que je sache, une révolution — et la plus totale qui fut.

Nous assistons donc, nous dit-il, à une révolution de l'esprit, et cette révolution sera d'autant plus douloureuse que le nombre des spirituels sera moins grand.

Là est la vraie solution de la crise, dans la transformation des esprits, dans le bouleversement intérieur qui seul rendrait possibles et efficaces les mesures humaines, sociales ou autres, proposées. Ce qu'il faut, c'est retrouver la confiance en la force de son esprit.

Les hommes de ces temps modernes ont le sentiment que les choses existent d'une certaine façon et qu'ils n'y peuvent ou n'y pourront rien changer. Le cadenas a été mis à des formes de fer. Et cependant quelqu'un dont il a été dit : « Ecce homo », est venu montrer qu'il *y a* une force délivrante au-dessus de la résistance de ces formes.

Il est vrai que notre erreur et le danger, c'est de s'accoutumer aux cadres existants des institutions et des mœurs, de ne plus croire, d'une foi vive, à la possibilité et peut-être à l'obligation de les transformer, voire même de les briser, s'ils nous empêchent d'être chrétiens. Un seul remède : prendre conscience, au plus profond de nous-mêmes, de notre responsabilité de créateur, auxiliaire de Dieu et dépositaire de la force divine. *Savoir qui nous sommes.* La misère est que nous avons un être d'emprunt qui nous cache notre vrai moi. Un moi social a été forgé par la contrainte et les habitudes extérieures. Calqués sur ce que les autres pensent ou veulent de nous, nous cessons d'être nous-mêmes pour devenir l'image que les autres ont façonnée de nous en eux : une image sur de l'eau qui fuit.

Comme des voyageurs dans le monde des apparences, à force de vivre dans l'irréel nous finissons par oublier, en attendant de nier, la vraie personne que nous sommes et qui n'est point encore révélée. Un goût délicat, un esprit orné, l'amour des choses de l'intelligence, on croit que c'est la vie, cela. Et on ignore le mystère même de la vie. L'homme, disait Schopenhauer, est un animal qui a la faculté de s'étonner d'exister. Nous avons perdu cet étonnement, et avec lui nous avons tout perdu.

Retrouver son vrai moi, celui que Dieu a connu et prédestiné de toute éternité, c'est l'œuvre décisive de toute vie.

B. P.

DOCUMENTS

Lettre pastorale des Évêques d'Autriche

A l'occasion de la fête de Noël, les Évêques autrichiens ont publié une lettre pastorale commune qui constitue un très important document. Dans cette lettre, les évêques prennent nettement position pour l'indépendance autrichienne, pour le gouvernement Dollfuss et contre les erreurs du national-socialisme. Nous en citons ci-dessous les principaux passages. Les sous-titres que nous avons ajoutés ont pour but d'en faciliter la lecture.

Après avoir rappelé le congrès catholique qui s'est tenu à Vienne au mois de septembre dernier, les évêques d'Autriche mentionnent les paroles prononcées par le Président et le Chancelier fédéral, et les éloges que le Saint-Père a plusieurs fois décernés aux courageuses professions de foi catholique faites par le gouvernement Dollfuss.

Le gouvernement actuel de l'Autriche est approuvé par le Saint-Siège

Rarement sans doute le Chef de l'Église a prononcé des paroles de si complet éloge et de si joyeuse approbation à l'adresse des membres d'un gouvernement... Nous, catholiques d'Autriche, nous en sentons profondément honorés et remplis de joie, mais nous y trouvons aussi un encouragement, et le devoir de soutenir avec une fidélité inébranlable ce gouvernement, notre gouvernement, que le Pape a si ouvertement comblé d'éloges. Cette fidélité nous est dictée par notre conscience catholique elle-même.

Source et légitimité du pouvoir temporel

Tout pouvoir et toute autorité sur la terre est un reflet de l'autorité divine. Aucun être humain n'est, par sa nature, plus ou plus haut que son semblable. Par conséquent, aucun ne peut par soi-même revendiquer une autorité sur un autre : ce serait une prétention contraire au droit, une atteinte injustifiée à la liberté et à l'indépendance des autres, une violence abominable faite par le plus fort au plus faible. Ce serait la violence remplaçant le droit, la tyrannie et le despotisme se substituant à l'autorité, et un indigne esclavage remplaçant l'obéissance. Alors, c'en serait fait de la libre personnalité humaine, de la dignité humaine et du bien de l'humanité tout entière. L'autorité de droit sur ses semblables ne peut être donnée à un homme par la violence brutale : seule l'autorité divine peut faire d'un homme le maître qui commande.

Or une société, si petite qu'elle soit, est impossible sans autorité. Tout pays, si petit soit-il, a besoin d'un chef que les autres suivent. La même règle s'applique à l'autorité des parents dans la famille, à l'autorité religieuse dans l'Église, et à l'autorité temporelle dans l'État.

Le peuple et l'autorité

Les peuples aussi doivent obéir et servir, mais il ne leur appartient pas de disposer et d'agir à leur gré. Dieu n'est pas seulement le Maître absolu de chacun des hommes, il est aussi le Maître suprême de la collectivité, par conséquent aussi des peuples et des États. C'est pourquoi aucun peuple n'est souverain, n'est son propre maître vis-à-vis de Dieu. Dans chaque peuple, le pouvoir et le droit, la constitution et le gouvernement proviennent en définitive de Dieu, et sont soumis à la loi divine. Parler de la souveraineté d'un peuple mal comprise, c'est prononcer des paroles non seulement vides de sens, mais anti-chrétiennes, et même, au fond, athées, c'est-à-dire qui nient Dieu, car la vie publique, la vie de l'État, est placée sous l'autorité de Dieu tout comme la vie privée. Même ce qu'on appelle la volonté d'un peuple ne fonde pas une autorité indépendante de Dieu, et aucune légalité ne naît et n'existe sans ni contre Dieu. La volonté du

peuple ne peut créer de droit ni imposer de devoirs qu'en accord avec la volonté divine.

L'autorité de l'État, qui, au fond, s'appuie sur Dieu lui-même, doit donc être reconnue comme représentante de Dieu. C'est pourquoi la révolution doit être très nettement condamnée, et, de même, tout acte public de violence qui cherche, par des attentats et des assassinats politiques, à éliminer ceux qui sont dépositaires de l'autorité de l'État, et les organes réguliers de cette autorité. Un meurtre politique reste toujours un crime abominable qu'on ne doit justifier d'aucune manière, et encore bien moins magnifier... L'autorité de l'État a donc le droit de punir la violence injuste par une juste répression, et, s'il en est besoin, par la peine de mort, afin de protéger efficacement la vie et la sécurité de la population paisible...

Nous prions et exhortons tous ceux qui, dans notre peuple, sont clairvoyants et pacifiques, et particulièrement la jeunesse, de ne prêter l'oreille ni accorder créance à tous ceux qui veulent l'entraîner à la désobéissance et à la résistance contre l'autorité, mais de revenir au calme et à la réflexion, de respecter dans tous les cas la vie, la sécurité et la propriété du prochain, et de donner ainsi au gouvernement la possibilité de travailler sans entrave à la reconstitution de notre patrie, à la rénovation de la société, et au bonheur d'un meilleur avenir...

Le rôle de l'Autriche et les sentiments de la nation autrichienne

L'Autriche est actuellement pour ainsi dire au centre de l'intérêt du monde, comme modèle et exemple d'un régime politique chrétien, et d'une sincère politique de paix. L'Autriche veut redevenir ce qu'elle a été pendant des siècles : un rempart de la paix entre les peuples, un centre de culture occidentale, et un soutien de la foi chrétienne. C'est pourquoi nous espérons et nous demandons par nos prières un heureux avenir pour notre patrie, mais aussi pour tous les États et tous les peuples qui marchent avec nous la main dans la main, qui veulent partager nos principes et favoriser nos desseins.

L'Autriche et l'Allemagne

Tels sont nos sentiments aussi à l'égard du peuple allemand, notre voisin et notre frère. Une malheureuse querelle a créé entre les deux peuples une séparation artificielle. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment on en est arrivé là. Mais une chose est certaine : ce n'est pas nous, Autrichiens, qui avons suscité la querelle; la guerre fratricide nous a été imposée, nous avons à maintes reprises tendu la main pour la paix, et nous la tiendrons prête, jusqu'à ce qu'elle soit acceptée dans un esprit conciliant.

Sans doute, une vraie paix durable ne peut reposer que sur le droit, et quand notre gouvernement réclame la pleine indépendance politique de l'Autriche et son autonomie entière, il ne fait qu'exiger des droits que tout État souverain est obligé d'exiger, des droits auxquels il ne peut renoncer sans s'abandonner lui-même, sans trahir les intérêts propres et légitimes de l'Autriche, et sans méconnaître le passé historique et les conditions de la vie nationale.

Le national-socialisme et la religion catholique

Sans doute ce différend n'a pas seulement un caractère politique, il a ses causes profondes dans les idées religieuses du national-socialisme. C'est un fait incontestable que, il y a des années déjà, les évêques allemands ont unanimement repoussé et condamné le national-socialisme du point de vue religieux et du point de vue de l'Église. Il est un autre fait tout aussi incontestable, c'est que la condamnation des erreurs du national-socialisme touchant la religion et l'Église a été par eux expressément maintenue, même lorsque, après l'établissement du nouvel ordre de choses en Allemagne, et à la suite des assurances officiellement et solennellement données au sujet des rapports entre l'État et l'Église, ils purent prendre une attitude conciliante. Et même le concordat entre l'Allemagne et le Saint-Siège ne concernait que les rapports entre l'État et l'Église, mais ne constituait pas le moins du monde une reconnaissance et une approbation des erreurs du national-socialisme dans le domaine de la religion et de l'Église. Quant à savoir si et comment ce concordat est effectivement observé et appliqué, c'est au Saint-Siège apostolique

qu'il appartient d'en juger. Mais le monde entier sait quelle tension règne dans le Reich allemand entre l'État et l'Église, et quelles graves inquiétudes cette tension justifie.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'un souci analogue et justifié emplisse nos cœurs de catholiques autrichiens pour la religion, au cas où le national-socialisme arriverait au pouvoir chez nous. Le gouvernement chrétien d'Autriche, dans sa lutte de défense contre le national-socialisme, non seulement sauvegarde ses droits et ses intérêts politiques légitimes, mais en même temps élève une puissante digue contre la pénétration de telles erreurs religieuses.

Nous aussi, évêques autrichiens, avons déjà mis en garde contre le national-socialisme dans notre lettre pastorale commune du 7 février 1932. Entre temps, plusieurs évêques ont à maintes reprises pris position contre ses erreurs religieuses, et, en présence des périls religieux qui surgissent de plus en plus grands, nous considérons comme un devoir de conscience de notre charge pastorale d'indiquer, sous une forme brève et résumée, ces erreurs fondamentales.

Réfutation des erreurs du national-socialisme

Nous opposons à la doctrine du national-socialisme quatre vérités fondamentales. Voici la première : l'humanité est une seule et même famille, établie sur la justice et l'amour. C'est pourquoi nous condamnons l'erreur raciste du national-socialisme, qui conduit et doit nécessairement conduire à la haine de race et aux conflits entre les peuples. De même, nous condamnons la loi de stérilisation, qui n'est pas chrétienne, et qui se trouve en opposition inconciliable avec le droit naturel et le christianisme catholique.

Deuxième vérité fondamentale : le vrai nationalisme chrétien est voulu par Dieu et approuvé par l'Église, car l'amour du peuple auquel on appartient et le dévouement à la patrie ont leur fondement dans la nature humaine. C'est pourquoi nous prêchons la vertu du patriotisme chrétien, et condamnons la trahison envers la patrie, ainsi que l'antisémitisme extrémiste.

Troisième vérité fondamentale : la nation et l'État sont distincts, et l'État est au-dessus de la nation. C'est pourquoi nous condamnons le principe des nationalités poussé à l'ex-

trême, nous défendons les droits historiques de notre patrie, et nous approuvons que l'on cultive l'idée autrichienne.

Quatrième vérité fondamentale : au-dessus de tout nationalisme se trouve la religion, qui n'est point nationale, mais supra-nationale. La religion est capable d'ennoblir toute nation : par conséquent elle est un bienfait pour chaque peuple. Elle est dans chaque peuple source et facteur de développement d'une civilisation vraie. Mais elle n'est point limitée à tels ou tels peuples : elle est appelée à apporter à tous les peuples le message du salut, et en même temps à contribuer au bien-être terrestre. C'est pourquoi nous condamnons toutes les idées et les efforts qui logiquement conduiraient à la création d'une Église nationale, et finalement à la rupture ouverte avec l'Église catholique.

Nous prions et invitons tous les catholiques à ne point prendre à la légère ces exhortations que nous leur adressons dans les meilleures intentions, mais au contraire à les méditer. Nous savons très bien que les erreurs religieuses du national-socialisme ne sont point partagées par tous ses adeptes, mais notre regard va plus profondément et plus loin, et nous redoutons à bon droit que la logique des idées et des faits, ainsi que la force matérielle des influences externes, n'aboutissent finalement à un résultat que tous les catholiques convaincus seraient obligés de réprouver avec nous.

Les évêques d'Autriche affirment ensuite qu'ils sont au-dessus de toute politique de parti, et citent comme preuve la mesure récente qui a interdit à tous les membres du clergé d'exercer aucune activité politique, mais ils déclarent que cette mesure n'aura qu'un caractère temporaire. La lettre se termine par un appel à l'union en vue de préparer un avenir heureux et pacifique.

(*Reichspost* et *Neue freie Presse*, 23 décembre 1933.)

ST. ALBERTS COLLEGE LIBRARY

A TRAVERS LES REVUES

Le Père Lagrange

Le 22 décembre dernier, le P. Lagrange célébrait à Jérusalem ses noces d'or sacerdotales. Écoutons, à cette occasion, M. Ryckmans, professeur à l'Université de Louvain, nous parler, dans la **Revue catholique des idées et des faits** du 22 décembre, « de celui que l'on doit saluer comme le premier des exégètes catholiques ».

Une fois terminées ses études dans l'ordre des Frères Prêcheurs, où il était entré déjà docteur en droit et ancien élève du Séminaire d'Issy, le P. Lagrange eut une exacte compréhension de l'indiscutable médiocrité des études scripturaires chez les catholiques. Tandis que les protestants, n'ayant pas d'autre aliment à leur foi, reviennent sans cesse à la critique textuelle de la Bible, les catholiques ont tendance à s'en tenir au texte latin de la Vulgate, et à résoudre les questions d'authenticité d'un point de vue uniquement doctrinal et dogmatique, en recourant à l'argument d'autorité, le seul d'ailleurs qui entraîne notre foi. Mais, à l'époque de la jeunesse du P. Lagrange, la crise devenait grave : les écoles mythiques déniaient à l'Ancien et au Nouveau Testament leur valeur historique; Renan était à son apogée. Quelques rares apologistes, ayant à leur tête M. Vigouroux, faisaient de leur mieux pour parer les coups. Mais

la grande faiblesse de Vigouroux et des « apologistes » de son époque, le P. Lagrange la signalait dès 1892 : elle résultait de l'attitude purement défensive dans laquelle ils se cantonnaient. « Rien de plus fâcheux, dira-t-il plus tard, quand il s'agit de la recherche de la vérité, que ces allusions plus ou moins voilées à une consigne, que les mots de *concession* et surtout de *tactique*, comme si nous occupions une position qu'il faut défendre par d'habiles dispositions et par tous les stratagèmes » (*Revue Biblique*, 1905).

Et encore :

De toutes façons une défense perpétuelle de la Bible ne rend pas justice à sa dignité. Elle est l'œuvre de Dieu, le trésor sans prix confié à l'Église, une source de lumière, un principe d'action morale et religieuse. Elle doit être étudiée en elle-même, dans son texte primitif, dans son milieu, avec le concours de la philologie, de l'archéologie, de l'histoire (*M. Loisy et le Modernisme*). C'est là toute la raison d'être et aussi le programme d'une École Biblique, en même temps que le motif de son établissement à Jérusalem.

L'École Biblique fut fondée à la fin de l'année 1890.

La voie de son fondateur était tracée : voici quarante-quatre ans qu'il la suit sans dévier. Appliquer aux problèmes d'exégèse et de critique biblique que la théologie ne résout pas la méthode scientifique dans le respect absolu de l'autorité de l'Église : « former des spécialistes qui ne soient pas des tributaires de sciences qu'ils combattent » (*Revue Biblique*, 1902), qui deviennent eux-mêmes des maîtres et travaillent au même titre que les savants indépendants, au progrès de la science à laquelle ils ont voué leur activité, voilà ce qui conférera aux exégètes l'autorité, et à leurs travaux un prestige jusque-là compromis.

Il recruta aussitôt une admirable pléiade de jeunes auxquels il distribua, selon les aptitudes, des lots du terrain à défricher.

L'École rayonna bientôt au loin par la *Revue Biblique* et cette remarquable collection d' « Études Bibliques »

qui allait donner aux catholiques un droit de cité définitif et incontesté dans le domaine de la Bible et de l'orientalisme.

C'est dans cette collection que le Père publia ses commentaires sur les quatre Évangiles et sur les Épîtres aux Romains et aux Galates, ainsi que de nombreux ouvrages, entre autres l'admirable étude sur L'*Évangile de Jésus-Christ*.

Si l'œuvre du P. Lagrange n'échappa pas à la loi de toute entreprise grandiose, si elle connut des heures sombres et difficiles — et nous pensons à la guerre et surtout à la crise moderniste —, elle réalisa cependant le but qu'elle s'était proposé : la restauration des sciences bibliques dans le respect de la Révélation et de la Rédemption. C'est que ce religieux et ce savant sut mettre au service d'un très grand amour de Dieu et de son Église une recherche passionnée de la vérité, dans un travail opiniâtre et acharné.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Les mots qui sont dans l'air.*

JEAN DURIAU. *Les mouvements d'idées dans le Brésil contemporain.*

Quelle est l'explication profonde des crises récentes qui ont agité l'immense pays sud-américain? Et quel est le principe toujours vivant de sa foncière unité?

A.-D. TOLÉDANO. *Réalités internationales.*

Suggestion hardie, inadmissible, utopique? — Mais préférez-vous la guerre?

M. LALOIRE. *Lettre de Belgique : Un plan socialiste de transformation économique.*

Celui de M. Henri de Man, présenté et discuté au Congrès de Noël du Parti ouvrier belge.

Manœuvre opportuniste peut-être, mais significative, et qui mérite toute l'attention des Travailleurs chrétiens.

DOCUMENTS

L'Église et le Prolétariat.

Discours très significatif du T.R.P. Wiesinger, abbé de Schlierbach.

A travers les revues.

Disparition du B.C.I. — L'enseignement social. — Capitalisme.

Billet de Civis

Les mots qui sont dans l'air

Le philosophe Gabriel Tarde, on nous le rappelait récemment (1), *a montré dans « l'imitation » la loi fondamentale de la vie en société.*

La politique n'est pas pour contredire la justesse de cette observation. On y aperçoit de véritables épidémies de mots et d'idées. La contagion a vite fait de gagner les cœurs, et singulièrement dans les périodes d'inquiétude. Les hommes sont alors prompts à accueillir toute idée qui promet de les délivrer d'eux-mêmes. Que cette idée soit également porteuse de désastres, il n'en ont cure. Il suffit que la drogue offre quelques chances de guérison. On évite même d'y regarder de trop près, et nous savons le prestige des recettes de bonnes femmes, dont on dit merveille sous le manteau. Et puis c'est déjà quelque chose d'endormir le mal, même si on ne guérit pas. On l'endort en s'étourdissant avec les mots.

Cependant nous ne croyons pas qu'il soit sage de jouer avec eux sans les peser avec soin. Le spectacle politique du monde laisse apercevoir, sous les mêmes mots prestigieux, tout autant de dangers que d'espoirs. Il nous paraît raisonnable de n'en courir l'aventure qu'après avoir examiné leur contenu.

Il y a un autre péril dans l'abus inconsidéré des mots dont les événements assurent la fortune. Et c'est qu'ils soient usés avant d'avoir utilement servi.

Le nouveau parti socialiste de France a tenu récemment son premier congrès. La pompe de cette inauguration évoquait les cérémonies en usage pour la pose d'une première pierre. Il s'agissait d'enraciner dans le sol un des moellons de la cité future, après l'avoir arraché de l'édifice branlant du marxisme. On avait retaillé hâtivement les angles et accusé les arêtes. Ainsi rajeuni, le vieux système apparaissait aux regards complaisants des nouveaux parrains tout embelli

(1) *Dossiers de l'A. P.*, 10-12-33.

par la grâce de la première enfance. Une ferveur presque mystique accueillait l'entrée dans le monde du nourrisson rouge.

On entendit de beaux discours. Ils sont, comme on sait, la forme préalable de l'action, et souvent aussi sa forme définitive. Après un bref rappel des principaux moyens de transformer la planète, et le serment de renouer la tradition de Babeuf, de Saint-Simon et de Fourier, M. Marquet annonça que, selon le conseil de son maître Jaurès, il allait avoir le courage qui est le vrai courage, celui de chercher la vérité et de la dire. Après cette déclaration qui tenait haletants les auditeurs, on entendit tomber dans le silence religieux les mots : Autorité, ordre, nation.

On applaudit, comme on avait applaudi les noms de Babeuf, de Saint-Simon et de Fourier. Il y a dans la jeunesse un charme irrésistible.

A quelque temps de là, nous avons eu l'occasion de connaître le programme d'action d'un autre groupement, tout frémissant aussi d'une ardeur que les ans n'ont pas encore glacée. M. Jacques Kayser a fait une conférence pour exposer « ce que pensent les jeunes radicaux ». Il s'en faut que tout soit négligeable dans les résolutions, verbales jusqu'ici, de ces nouveaux venus, et nous aimons les entendre affirmer la solidarité qui, par dessus les partis, créent entre les jeunes générations des liens plus étroits encore que celle d'une même politique adoptée et servie. M. Kayser a résumé le dessein de son groupe dans les formules suivantes : « Autorité en haut, hiérarchie des responsabilités, démocratie aux postes de contrôle, technicité aux postes créateurs. » Pour la nation, on sait assez ce que peuvent en penser les héritiers de la pure doctrine jacobine. Ils souscriraient sans doute volontiers aux propos de M. Emmanuel Berl, naguère encore marxiste militant. Ce dernier déclarait hier dans une conférence sur « La Crise de la Liberté » que le nationalisme consiste pour un peuple, non pas à suivre les exemples de l'étranger, mais à retrouver ses traditions les plus profondes, c'est-à-dire, pour la France, « le respect de l'individu ». Si « le respect de l'individu » signifie ici « le respect de la personne », de ce qui constitue l'être raisonnable et spirituel, libre et responsable, nous reconnaissons que ce n'est pas si mal dit.

Quant aux partis modérés, il serait superflu de leur demander s'ils sont favorables à l'autorité, à l'ordre, à la nation. Nous pensons qu'ils ne doivent pas entendre sans étonnement l'écho des mots qui sont l'objet de leur culte, aujourd'hui répercuté par le mur d'en face.

Et nous aussi nous y applaudissons volontiers, mais à la condition de connaître les doctrines qui sont derrière les

mots. A dire vrai, l'accord d'éléments si disparates nous inspire au moins autant d'appréhension que de contentement.

Nous voulons bien noter que ce concert des peuples trahit une aspiration générale, née d'un malaise universel. Le monde est témoin d'un nouveau tournant de l'histoire, comme on dit. Mais en notre temps les tournants sont si nombreux et si précipités qu'on risque de perdre toute direction. On voit bien que les divinités d'hier ont cessé de plaire, mais s'il s'agit d'une nouvelle dévotion idolâtrique, à quoi bon? Ce n'est pas la peine de changer d'idoles.

Ni l'autorité, ni l'ordre, ni la nation, ne sont le but. Elles n'ont droit qu'au titre de moyens. Quel est le but? Ne pas le déterminer d'abord c'est marcher dans la nuit.

On nous dira : marchons d'abord, car on attribue au mouvement, comme aux mots, je ne sais quelle vertu magique. Et secrètement on pense à la force, qui serait le remède à tous les maux. Une autorité forte, un ordre fort, une nation forte, une technique imposée par la force.

Nous ne rejetons rien, pas même la force, mais, encore une fois, à son rang de moyen pour un but, soldat de la justice, auxiliaire de la charité.

En juillet 1925, le Cardinal Gasparri écrivait au Président des Semaines Sociales de France : « Pour avoir nié ou faussé le concept de l'autorité, nous voyons la société humaine se débattre entre les conséquences contraires de l'erreur, entre le désordre de la licence et de l'anarchie, et le recours désespéré à la violence, suprême expédient pour maintenir un ordre quelconque quand la force morale a cessé d'exercer son empire bienfaisant. La doctrine catholique garde entre ces deux extrêmes son équilibre inébranlable : elle ne cesse de préconiser et de soutenir l'autorité bien comprise qui est, par le fait même, toujours conciliable avec la saine liberté et la prospérité publique. »

Nous avons notre doctrine qui assure aux mots leur sens et leur efficace. Ne les séparons pas de cet appui nécessaire. Nous ne voulons pas d' « un ordre quelconque ».

Qu'on y songe. L'unanimité, autour de certains vocables, est encore plus complète qu'on n'imagine. Staline lui-même est prêt à déclarer : Autorité, ordre, nation, technique!

Cela mérite réflexion.

CIVIS.

Les mouvements d'idées dans le Brésil contemporain

Nous aimerions pouvoir faire une synthèse de l'origine et des manifestations de l'intense mouvement de rénovation catholique qui se propage au Brésil. Mais une étude de ce genre dépasserait le cadre d'un simple article. En effet, aucune de nos communes mesures habituelles ne peut servir en l'occurrence. L'extension considérable de ce pays, grand à lui seul comme l'Europe entière moins la Russie, les conditions particulières dues à son climat, à ses productions spécialisées, à ce contraste extraordinaire entre les régions côtières et l'hinterland, font que chacun de ces facteurs nécessiterait une étude approfondie et, forcément, très longue. Il semble donc plus expédient de préciser, suivant les circonstances et pour autant que nous en serons informés, quelques données fondamentales; elles aideront à l'étude du problème.

La superficie totale du Brésil est de 8.511.189 km², il représente donc 6,14 o/o de la superficie totale de la terre, évaluée à 132.667.000 km² (1). Mais ce pays, si étendu, n'est peuplé seulement que de 40.272.650 habitants (recensement de 1929).

Le Brésil n'est pas un pays, mais bien un *continent*. Cependant, ce qui vaut pour une de ses parties constituantes, vaudra également pour l'ensemble du territoire. Ce point doit être souligné en premier lieu. Il existe donc au monde un pays grand, à lui seul, comme l'Europe entière et qui a réussi ce miracle étonnant de posséder une unité réelle, unité solide en dépit des bruits tendant à représenter certains états

(1) F. R. Salgado, *Le Brésil et les Colonies portugaises*, Lisbonne, 1930.

de la Confédération comme séparatistes — unité de langue, de coutumes, à quelques différences près naturellement entre le Nord, le Centre et le Sud, unité administrative et, surtout, unité morale. D'où vient que cette Société des Nations, irréalisable actuellement en Europe, ait pu se constituer dans le nouveau monde et conserve un caractère de permanence?

Nous posons là une question qui nous paraît extrêmement difficile à résoudre exactement. En tout cas, un fait existe, indiscutable. Le continent brésilien, malgré son étendue formidable, malgré les conditions précaires de son organisation matérielle, forme un tout unique qui pense et vit suivant un rythme unanime. Il se différencie très nettement du reste de l'Amérique du Sud, espagnole d'origine, de mœurs et de culture. Est-ce à dire que le Brésil soit plus particulièrement portugais? Non, il est nettement brésilien. La langue est portugaise, mais différenciée de celle qu'on parle à Lisbonne. L'accent n'est pas le même : la langue portugaise a, en outre, pris la livrée du climat en s'adjoignant des mots, d'origine indienne pour la plupart et qui désignent des objets ou des choses particulières au pays.

La marque, l'impulsion primordiales, qui ont fait l'unité du Brésil, nous les trouverons dans ce fait qu'il est un pays essentiellement et profondément catholique depuis sa naissance à la civilisation.

On nous objectera, non sans raison, que d'autres pays d'une extension territoriale considérable jouissent également d'une parfaite unité sans qu'ils soient catholiques. On nous citera l'exemple des États-Unis de l'Amérique du Nord, de religion protestante, de la Russie, de religion anti-chrétienne. Les États-Unis sont, en fait, unis et protestants. Mais et en dehors de toute considération d'ordre physique, relative soit au pays lui-même, soit à ses premiers occupants, ne pouvons-nous pas admettre que la religion qu'ils pratiquent ait donné naissance à une communauté d'idéal qui a pu jouer un rôle important dans la formation de l'unité? Pour la Russie, ne voyons-nous pas que son unité existe cimentée par un idéal commun, anti-chrétien, mais idéal mystique aussi bien pour

les chefs de cette foule égarée que pour les malheureux fanatisés qui la composent? (1)

« Des informations officielles, il ressort que, en 1929, le nombre de naissances *acatholiques* représente à peine 1 o/o de la natalité brésilienne. La famille brésilienne, les statistiques le prouvent, est foncièrement catholique; et, comme la famille et non plus l'individu est actuellement considérée, par les sociologues de tous les credos humains, comme la base, le noyau de la nationalité, la nation brésilienne est, dans sa quasi-unanimité, éminemment catholique (2). »

Il convient d'ajouter également, suivant l'heureuse expression du Comte de Keyserling, que le continent sud-américain — ceci nous paraît s'appliquer particulièrement bien au Brésil — est le continent du troisième jour de la création (3).

(1) Un écrivain brésilien et des plus notables, écrivait en 1930 : « Le facteur moral de la religion et le facteur économique de l'agriculture et de l'élevage ont constitué les fondations du futur Etat. » (Ronald de Carvalho, *Estudos Brasileiros*, t. I, p. 24.)

Au moment même où nous émettions cette hypothèse qui nous paraissait assez fragile, nous recevions de Rio de Janeiro le dernier ouvrage de Tristan d'Athayde, *Politica*, où nous lisons, p. 249-250 : « L'histoire religieuse de notre pays est encore à écrire... Il est à souhaiter qu'elle vienne bientôt et nous permette enfin de contempler la formation de la nationalité brésilienne en ses courants fondamentaux... Nous ne désirons pas simplement une histoire apologétique de la religion qui fit le Brésil ce qu'il est, avec ses qualités et ses défauts. » Plus loin, p. 253, il ajoute, rappelant la contribution du grand Oratorien Julio Maria dans le livre du centenaire (1900) : « L'unité politique n'est pas née d'autre chose que de l'unité religieuse... Ceux-ci (les missionnaires) furent les grands formateurs du Brésil colonial où leur mission peut être considérée sous un triple point de vue : *l'œuvre d'humanité* : la défense de l'indigène; *l'œuvre politique* : tentative de formation d'un peuple aborigène; *l'œuvre catholique* : la catéchèse... Matériellement et formellement, les jésuites donnèrent au Brésil ce qu'il a de meilleur jusqu'à présent. Son unité politico-géographique et sa spiritualité d'âme » (p. 255).

(2) H. da Silva Costa, *A maioria catholica da populacão brasileira*. — « *A Ordem* », 1932, XII, 32.

(3) H. de Keyserling, *Sudamerikanische Meditationen*, Stuttgart, 1930.

De plus, le type ethnique brésilien est encore en formation. Les courants immigratoires qui le renouvellent incessamment et le constituent sont infiniment divers. L'étude du substratum racial mènerait à de bien curieuses constatations. On peut donc, comme Keyserling, admettre que l'homme qui, au Brésil, fait l'expérience de la terre et de l'exercice de la pensée y est aussi le jouet de « l'obscure tempête biologique qui forgera des hommes neufs (1) ».

On comprendra donc aisément pourquoi nos communes mesures sont inapplicables en l'espèce et que, pour juger objectivement des mouvements d'idées ayant pris corps au Brésil, nous soyons obligés de nous dépouiller de nos idées préconçues.

A cet égard, on pourra se reporter avec profit aux études publiées ici même sur Jackson de Figueredo (2), sur le centre Don Vital de Rio de Janeiro (3).

Rappelons encore les études publiées par la si excellente revue *A Ordem* (L'ordre), dirigée à Rio de Janeiro par Tristan de Athayde et Perillo Gomes. A côté de ces animateurs, un grand nombre de collaborateurs de talent luttent pour un retour à l'esprit dans un pays qui, bouleversé récemment par une crise affreuse, cherche désespérément à créer une élite dirigeante dont la nécessité s'impose plus que jamais en cette période angoissante.

***

Cette révolution qui, prolongement de celle de 1930, a ensanglanté le Brésil l'an dernier, nous voudrions tenter d'en élucider ici les origines et les causes. Cela est assez malaisé : les très rares renseignements parvenus en France sont extrêmement tendancieux et des moins facilement vérifiables. D'autre part, nos amis brésiliens eux mêmes sont infiniment réticents à ce sujet. Du reste, l'agitation, calmée

(1) Elie Faure, *Les trois goulles de sang*, Paris, 1929.
(2) *La Vie Intellectuelle*, 1930, t. IX, n° 1, p. 475.
(3) *Ibid.*, 1931, t. XI, n° 2, p. 111.

actuellement, est trop proche d'eux pour qu'ils aient eu le loisir d'en analyser objectivement les motifs; ils souffrent cruellement de ses conséquences et ne se sentent pas encore délivrés de toute anxiété. Mais, depuis une dizaine d'années environ, nous avions été frappé, à la lecture de nombreux documents, de l'impression de malaise qu'ils dégageaient, malaise indéfini et qui ne tenait pas uniquement à l'aggravation des conditions économiques. Nous avons donc repris livres et documents de toute nature dont nous disposons (1) et croyons maintenant pouvoir considérer les troubles brésiliens récents comme la manifestation d'une crise de croissance inévitable et dont l'explosion a été provoquée par le marasme général. Tôt ou tard, elle se fût produite, moins violente peut-être, moins évidente peut-être aussi, mais également réelle. Nous allons essayer de justifier notre opinion en tentant de définir ce que nous appellerons le climat moral du Brésil contemporain.

Tenu jalousement en tutelle par le Portugal jusqu'en 1822, date de son indépendance, le Brésil n'est venu en somme à la civilisation qu'à partir de cette époque. Les idées nouvelles qui avaient bouleversé le vieux monde déferlèrent alors tumultueusement sur un peuple mal préparé à les recevoir, — peuple peu homogène, en voie de constitution physique et morale. Des essais furent tentés : Empire, puis République au cours de laquelle toutes les théories trouvèrent des disciples. Rappelons que l'emblème de la République fédérale du Brésil porte en exergue cette maxime comtienne : « *Ordre et progrès* ». Le positivisme a encore de nombreux adeptes là-bas, surtout dans les campagnes. On se rend assez bien compte,

(1) Afin de ne pas alourdir cet exposé de notes et de références bibliographiques, nous croyons utile de donner dès l'abord l'indication des multiples sources qui nous ont servi pour cette étude : toutes les œuvres de Tristan d'Athayde; La collection du journal l'*Ordre*, organe du centre don Vital; les ouvrages d'Oliveira Vianna, un des plus remarquables sociologues contemporains; les essais de Ronald de Carvalho, de Renato Almeida, les récents travaux d'Octavio de Faria, pour ne citer que les plus importants de l'abondante littérature consultée.

en lisant l'histoire brésilienne, d'une sorte d'engoûment pour toutes les idées neuves, engoûment déclenchant un enthousiasme inconsidéré pour des doctrines mises en pratique, tout de suite, sans examen préalable. Il s'agit là d'un caractère particulier à une adolescence généreuse, avide de s'offrir aux essais et aux tentatives les plus diverses sans discrimination préalable. Puis, la guerre mondiale ayant séparé le Brésil des liens puissants qui l'attachaient à l'Europe, occupée à d'autres soins, le pays fut obligé, pendant quatre ans, de fonder sur ses seules ressources morales et de s'adapter à un genre de vie pour lequel il n'était pas armé. Émancipation peut-être trop rapide mais, d'autre part, fructueuse si, par exemple, nous considérons l'évolution des lettres brésiliennes à partir de ce renoncement obligatoire aux modèles européens (1).

Depuis la signature de la paix, le Brésil subit l'invasion de nouvelles théories, en particulier du communisme, d'une part, et du pragmatisme américain de l'autre. Il vit naître le fascisme, l'hitlérisme, cela tandis que la crise économique le ravageait terriblement, plus encore que tout autre pays puisque son économie repose presque exclusivement sur la culture du café. Enfin, le désarroi moral, excusable peut-être en une certaine mesure chez les survivants de l'effroyable tuerie, le désarroi des mœurs et des coutumes, le bouleversement des valeurs, devaient se manifester, puissamment aussi, dans toute l'étendue d'un pays où les habitudes tiennent à la fois, d'une part, de la féodalité, dans l'immense hinterland à peine desservi par des routes, et, d'autre part, de la civilisation la plus trépidante, dans les ports ouverts sur la rive océane à toutes les influences venues de l'étranger.

Une situation aussi complexe, un tel chaos justifient peut-être notre opinion attribuant les troubles récents à une crise de croissance; sans chercher et probablement aussi même sans pouvoir discerner les causes profondes d'un malaise évident, les dirigeants, effrayés par l'allure catastrophique du

(1) Nous avons étudié cet aspect du problème dans la *Revue de l'Amérique Latine*, juillet 1932.

mouvement de dépression des prix qui menaçait de ruiner le pays, y cherchèrent une origine qui n'était pas la véritable. D'autant que démocratie signifie là-bas aussi démagogie et que les excès des partis au pouvoir, se lançant à la curée de la *Res Publica*, ne sont inférieurs en rien à ceux qui nous sont familiers.

Un autre point est à considérer également. Nous avons insisté sur un caractère très particulier : la formidable extension territoriale du pays. Cette condition physique détermine des conditions morales très différentes de celles des pays européens. Si, d'une part, les ports brésiliens et Rio en particulier ne surprennent que très peu le voyageur arrivant d'Europe, de l'autre, l'incommensurable hinterland qui s'étend au-delà de l'étroite plaine littorale offre un aspect des pius saisissants. Il constitue ce qu'on appelle là-bas le *sertan*, mot dérivé du terme portugais « *desertâo* » qui signifie « *grand désert* ». Grand désert, mais non pas au sens que nous attachons à ce mot. Grand désert surtout de vie humaine. Le *sertan* c'est l'étendue illimitée, traversée de pistes, quelquefois de routes et, mais rarement, de voies ferrées. Soudain, au milieu du moutonnement infini des collines, entre les taches sombres des forêts gigantesques, un village, ou ce que l'on croit en être un. C'est la « *fazenda* », la grande exploitation rurale qui constitue « quelque chose d'intermédiaire entre la famille et un royaume. Le *fazendeiro* y est maître. Comment ne jouirait-il pas de sa puissance? Cette autorité, je ne sais pas si elle n'a pas disparu de la plus grande partie du monde; elle subsiste encore au Brésil et elle y forme un lien puissant entre les hommes et la terre (1). »

Donc, d'une part, les ports et les capitales des vingt états fédérés en une union et, de l'autre, les domaines quasi féodaux des propriétaires de *latifundia*. Dans les centres urbains, la vie est trépidante, tout y subit l'empreinte, soit de l'Europe (Rio est une ville très cosmopolite), soit de l'Amérique

(1) P. Denis, *Le Brésil au XXe siècle*. Paris, A. Colin, 1921, Introduction, p. 7.

du Nord (São Paulo par exemple). Les grandes villes attirent à elles les éléments intellectuels doués soit pour les activités de l'esprit, soit pour celles du négoce. Mais, dans le fond, le Brésilien n'a qu'un désir : retourner à la *fazenda* (1). Là, la vie est large, libérée des besoins factices créés par la civilisation. Là, l'homme respire dans la profonde paix des champs. Là, il se sent en communauté intime avec la terre qu'il aime profondément. Là, c'est la puissance réelle sur un nombreux personnel, sur des étendues de champs où poussent en abondance : café, riz, canne à sucre. Là, le Brésilien est seigneur et maître. Isolé de tout, mais se suffisant à lui-même dans cette autarchie qui n'est comparable à rien de ce que nous connaissons, le *fazendeiro* se cultive, étudie les faits dont il a connaissance avec un retard suffisant pour que les plans s'organisent nettement dans son esprit; de plus, il est si loin de tout dans le temps et dans l'espace, qu'il a le loisir de réfléchir longuement avant d'être obligé, par l'irruption soudaine d'un nouvel événement, de réformer son jugement. A la *fazenda*, le maître jouit d'une autorité incontestée. Il l'exerce, en général, paternellement. Et, autour de lui, s'assemble la famille qui constitue la base de l'organisation sociale. Du reste, cette agrégation familiale est tellement dans les mœurs qu'elle se retrouve même dans les grandes villes. Les familles y sont très nombreuses. Celles de dix à douze enfants ne constituent pas des exceptions. Autour du père et de la mère, et souvent aussi du grand-père et de

(1) ... Ce fait et cent autres analogues prouvent que le Brésilien s'il peut suivre ses tendances ou son instinct, est, avant tout, un homme des champs comme le Romain du temps de Cincinnatus. *C'est là le trait réellement national de son caractère...* Nous dirons que la plus grande partie des populations de nos villes, où n'existent pas encore de grandes masses étrangères, est formée d'éléments sortis du monde rural qui les entoure et les développe; et que les populations urbaines du Sud et du Nord, dans leur ensemble, constituent un total d'environ trois millions et demi d'âmes, ce qui revient à dire que les vingt-sept millions restant (à peu près 90 o/o), appartiennent à la masse rurale. (F. J. Oliveira Vianna, *Pequenos estudos de psycologia social*, 1re édit., São Paulo, 1927.)

la grand'mère, s'ils vivent encore, les descendants s'assemblent, mariés ou non. Ces communautés familiales vivent dans la plus grande harmonie, témoignant aux ancêtres de l'affection la plus sincère et la plus respectueuse. Ces groupements ont reçu une empreinte très puissante, celle de l'éducation qui leur est donnée, pour les femmes dans d'admirable institutions pour la plupart françaises (les Dames de Sion, les Dames Augustines, les Dames du Sacré-Cœur) et pour les hommes par des Pères Maristes, des Dominicains, des Lazaristes, des Franciscains et tant d'autres encore qui entretiennent là-bas le culte et l'amour de la France et dont on a dit : « Ce sont des éducateurs et des apôtres hors de pair. Leur valeur morale est au-dessus de toute comparaison et va de pair avec leur autorité intellectuelle (1). »

Nous avons insisté aussi sur le caractère essentiel, à notre avis, de l'élément formateur de l'union : la religion catholique. Nous sommes donc en présence d'un pays qui n'a que de lointains rapports avec les nôtres, du moins en profondeur. Étendue immense, population encore peu homogène, noyau central encore à demi féodal avec prééminence de la famille, grandes villes hypercivilisées. De nombreux observateurs, voyageurs ou philosophes, ont noté ces traits distinctifs et particuliers. D'autre part, les intérêts ne sont pas les mêmes d'une extrémité du continent brésilien à l'autre. Au Nord, la sylve amazonienne, caoutchouc surtout, puis, au Nord-Est, sucre. Au Centre, café. Au Sud, élevage. Et toute une région très riche en minerais, l'État de Minas Gerâes. Tous ces éléments économiques disparates constituent un ensemble régi par les mêmes lois. Si la crise brésilienne actuelle dépend évidemment de celle qui angoisse notre monde tout entier, elle comporte cependant aussi des traits qui lui sont propres.

La constitution républicaine de 1891, inspirée de la nôtre à beaucoup d'égards, comporte un article 70 libellé comme suit :

(1) L.-G. de Prémartin, *Visions du Brésil*. Paris, 1912, Aillaud.

Sont électeurs les citoyens majeurs, âgés de 21 ans, qui se sont fait inscrire sur les listes électorales.

Ne peuvent être inscrits sur les listes, en vue des élections fédérales ou des États :

1° Les mendiants;

2° Les illettrés (analphabètes);

3° Les soldats, à l'exception des élèves des écoles militaires d'enseignement supérieur;

4° Les religieux de tous ordres monastique, compagnies, congrégations ou communautés, de quelque manière qu'elles soient dénommées, soumises à des vœux d'obédience, comportant le renoncement à la liberté individuelle, etc...

Donc une certaine catégorie de citoyens entre autres est tenue à l'écart des décisions à prendre qui concernent le pays : celle des illettrés, ou, plutôt, des analphabètes. Nous ne disposons pas de chiffres nous permettant d'établir le rapport de cette classe de Brésiliens à la population totale, mais il est considérable. En effet, l'instruction n'est et ne peut être donnée obligatoirement que dans les centres. Dans le *sertan* aux distances infinies, une impossibilité matérielle s'oppose à sa diffusion. Dans ces conditions, seule participera au gouvernement une sorte d'aristocratie, celle de la culture — si, toutefois, c'est être cultivé que savoir lire et signer son nom.

Ce fait implique donc un système électoral extrêmement particulier. Ce sera seulement dans les grandes villes que les citoyens seront appelés à faire connaître leur volonté; en effet, l'homme instruit, ou plutôt l'alphabète, s'y trouvera en plus grand nombre que partout ailleurs. Mais si peuplées qu'elles puissent être, les grandes villes ne représentent qu'une partie de la masse. Dans le *sertan*, ou bien le *fazendeiro*, et c'est la majorité des cas, se désintéressera de la question électorale, ou bien, au contraire, il mènera une lutte acharnée pour le triomphe du candidat de son choix. Autres latitudes mais mêmes turpitudes, bien entendu. Le nombre des « *âmes mortes* » est extrêmement considérable, et l'on assiste, aussi bien là-bas qu'ailleurs, à des scènes dignes de

toute démocratie bien organisée, à cette différence près que le communisme est, pour l'instant, à peu près inconnu dans le *sertan*. Jusqu'à présent, le travailleur rural n'y a pas été malheureux et les conditions de vie retirée qui sont les siennes le mettent à l'abri de la contagion. Cela durera-t-il? Aucun élément ne permet de conclure.

D'autre part encore, parmi les États brésiliens qui concourent à la grandeur du pays, grandeur économique et spirituelle, il en est un avant tous les autres qui occupe une place proéminente : l'État de São Paulo. Centre du café, principale richesse du Brésil, il comporte non seulement une capitale puissante, mais une infinité de petites villes, de villages même où nombreux sont les citoyens remplissant les conditions nécessaires pour être électeurs. On comprend, dans ces conditions, que cet État se soit cru lésé par le restant de l'Union ou, comme on le dit au Brésil, « qu'il en ait eu assez de remorquer derrière lui vingt wagons vides », d'où son opposition violente au gouvernement fédéral dont le siège est à Rio de Janeiro. D'où les troubles et la terrible réaction qui prit fin seulement dès le moment où les dirigeants de l'État rebelle se furent rendu compte du mal que leur attitude pouvait causer à l'unité.

Nous pensons que le caractère très particulier de la situation du Brésil, au point de vue social et politique, apparaît ainsi dans sa complexité. Il ne s'agit nullement d'un pays arriéré, mais d'un pays différent des nôtres. Sa masse profonde, son cœur, pour ainsi dire, est très loin des agitations tumultueuses de la politique dont elle se soucie peu. Son élite, le cerveau de cet organisme puissant, doit être éduqué afin qu'il puisse coordonner utilement les mouvements et les réactions du peuple. Tout est remis en question là-bas comme chez nous : l'économie, la morale. Mais il faut des bases solides pour reconstruire d'une façon durable. La catastrophe révolutionnaire a avivé un certain nombre de plaies douloureuses qu'il importe de guérir pour éviter la propagation d'un mal qui pourrait devenir funeste. Des hommes au grand cœur — des hommes lucides et pro-

fondément conscients du grand rôle qui peut être dévolu à leur patrie, ont élaboré un programme dont nous donnerons ci-après les lignes principales; nous voulons parler de l'action exercée dans la préparation des élections par la « *Ligue électorale catholique* », émanation du Centre d'Étude Don Vital, dont le directeur est Tristan d'Athayde. Cette ligue a les origines suivantes :

Les catholiques brésiliens ont décidé, non d'organiser un parti politique que les circonstances ne comportent pas, ni de plaider l'union de l'Église et de l'État — mais d'enrégimenter leurs forces électorales en dehors et au-dessus des foules, pour agir de manière efficace sur le choix de nos dirigeants. Telle est l'origine et la raison d'être de la ligue qui naquit dans le Brésil tout entier avec le dessein *d'éveiller la conscience civique* (1) des catholiques et de l'orienter harmonieusement dans le sens correspondant le mieux aux exigences des principes que nous défendons et dans la réalité que nous représentons... Le programme pour lequel nous luttons est exprimé dans le décalogue suivant d'action immédiate :

1° Promulgation de la constitution au nom de Dieu.

2° Défense de l'indissolubilité du lien matrimonial, assistance aux familles nombreuses et reconnaissance des effets civils au mariage religieux.

3° Incorporation légale de l'enseignement religieux facultatif dans les programmes des écoles publiques primaires, secondaires et normales de l'Union, des États ou des Municipes.

4° Réglementation de l'assistance religieuse facultative aux classes armées, aux prisons, aux hôpitaux, etc...

5° Liberté de la constitution de syndicats, de façon que les syndicats catholiques, légalement organisés, jouissent des mêmes garanties que les syndicats neutres.

6° Reconnaissance du service ecclésiastique, de l'assistance spirituelle aux forces armées et aux populations civiles comme équivalents au service militaire.

7° Organisation d'une législation du travail inspirée des préceptes de justice sociale et des principes de l'ordre chrétien.

8° Défense des droits et des devoirs de la propriété individuelle.

9° Publication d'une loi de garantie de l'ordre social contre toute

(1) C'est nous qui soulignons.

activité subversive, tout en respectant les exigences des libertés politiques et civiles légitimes.

10° Lutte contre toute législation quelconque qui contrarierait expressément ou implicitement les principes fondamentaux de la doctrine catholique.

L'ensemble du programme est certainement modeste dans ses revendications. Il fait état des conditions particulières du Brésil et souligne ce que nous avons déjà eu l'occasion de dire par ailleurs, que le Brésil est un pays essentiellement et profondément catholique dont l'unité repose uniquement sur cette donnée.

Il nous faut attendre maintenant le résultat des élections. Nous saurons alors si le Brésil, ce grand pays, s'est lancé enfin dans la voie des reconstructions et de quelle manière. Mais nous souhaitons vivement que l'action de la « ligue catholique » soit des plus efficaces. L'expérience serait intéressante à étudier et à imiter. Après avoir subi la contagion pernicieuse du Nord du continent américain, l'Europe aurait alors avantage à chercher des modèles au-dessous de l'Équateur et à se remettre résolument à l'ouvrage en vue d'un rétablissement des valeurs.

30 novembre 1933.

JEAN DURIAU.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Réalités internationales

Plaçons-nous devant les *faits* et, sans nous laisser intimider par la gravité des déductions qu'ils commandent, tentons d'en dégager, si possible, une politique hardie, constructive, orientée vers l'avenir... mais ne tournant pas le dos au passé. La tentative ne laisse point de présenter bien des difficultés : est-il, dans ce monde, des démarches intellectuelles qui se fassent sans effort?

Un premier fait s'impose à notre attention : l'Allemagne réarme. Il ne s'agit plus d'une revision pacifique du traité de Versailles, issue de négociations avec ses signataires — rappelons en passant que ceux-ci sont au nombre de vingt-huit, y compris le Panama, le Siam, le Hedjaz et l'Uruguay —, revision prévue d'ailleurs par l'article 19 du Pacte de la Société des Nations; s'agit-il d'une violation formelle de ce traité?

Pas absolument, puisqu'en novembre 1932 l'égalité théorique des droits en matière d'armements fut accordée à l'Allemagne. Celle-ci peut donc arguer qu'elle ne fait que réaliser dans la pratique ce qui lui a été concédé en théorie.

Laissons de côté ces distinctions juridiques, qui ont certes leur valeur, mais qui passent au second plan devant l'importance des problèmes politiques.

Qu'allons-nous faire? La guerre préventive? Personne en France n'y songe sérieusement. Et pourtant, si l'on rend la bride à la course aux armements, qui a grandes chances de mener à un conflit, la guerre préventive serait de beaucoup la meilleure solution pour nous. Notre supériorité militaire actuelle sur l'Allemagne est incontestable; nos effectifs sont

encore nombreux : ce n'est qu'en 1936 que nous entrerons, au point de vue recrutement, dans les « années creuses », triste conséquence de la guerre.

Un obstacle se dresse devant une action préventive : les accords de Locarno, qui donnent la garantie anglo-italienne à la frontière franco-allemande, *que l'agression vienne de l'est ou de l'ouest.* — Un second obstacle s'oppose à une telle action : le pacte de la S.D.N., dont l'article 10 prévoit que « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'*intégrité territoriale* et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société ». — Un troisième obstacle vient s'ajouter aux précédents : le pacte de Paris, plaçant la guerre hors la loi, et n'admettant plus comme légitime que la résistance à une agression.

Nous ne pouvons pas à la fois nous réclamer de Genève, invoquer les procédures pacifiques, insister pour que l'Angleterre garantisse de façon effective notre sécurité, et d'autre part violer le pacte constitutif de l'organisme genevois, le pacte solennel signé *à Paris* et le pacte liant l'Angleterre au maintien de notre frontière orientale actuelle.

Il est un *second fait* dont nous devons tenir compte ; depuis 1919, la situation a changé. Un des signataires du traité de Versailles ne l'a jamais ratifié : les États-Unis. Un autre signataire, l'Italie, est résolument et activement revisionniste. Un troisième, la Grande-Bretagne, n'est point antirevisionniste. Un quatrième, le Japon, a quitté la Société des Nations et se désintéresse des affaires européennes pour poursuivre sa politique panasiatique. Nous restons seuls, avec les nouveaux pays bénéficiaires des traités de paix — Pologne, Petite-Entente —, à défendre l'édifice de Versailles. Voulons-nous résolument défendre jusqu'au bout cet édifice — ou plutôt ce qui reste de cet édifice ?

C'est là une politique très soutenable ; je dirais même qu'elle a une haute valeur non seulement nationale, mais même internationale. Les traités constituent une des chartes du droit public ; alors que les tendances anarchiques préva-

lent dans la communauté des peuples, un rappel à l'ordre écrit — qui, tant qu'une autre convention, consentie par toutes les parties intéressées, ne sera pas intervenue, reste la loi internationale, — est éminemment salutaire. La question se ramène à savoir si nous avons la volonté de maintenir *seuls* désormais, et non plus avec nos alliés de 1919, l'ordre institué depuis cette date — c'est-à-dire, en dernière analyse, si nous voulons l'imposer par la force, par la guerre préventive, puisque, dans peu d'années, la supériorité ne sera plus de notre côté.

On comprend donc les efforts que fait notre diplomatie pour amener l'Angleterre dans la lice. Non pas que nous songions à entraîner ce pays à une guerre préventive, mais une attitude résolue du grand empire modérerait l'Allemagne, et l'arrêterait même peut-être, dans son entreprise de réarmement. Seulement l'Angleterre est encore un pays parlementaire, où l'opinion publique reste puissante... et divisée. Si de larges éléments du parti conservateur se déclarent favorables à une alliance formelle avec nous, les travaillistes et la plupart des libéraux ne veulent pas en entendre parler.

De quelque façon qu'on examine le problème, — et cet examen sincère est bien angoissant, tragique même, — on se heurte sans cesse au dilemme : guerre préventive ou établissement de la politique européenne sur une nouvelle base.

Quelle peut être cette base? On ne saurait, en un court article, même l'esquisser, mais seulement en indiquer un ou deux éléments.

Le premier semblerait de *légaliser* l'ordre de choses actuel. La façon dont procède actuellement l'Allemagne est contraire à la loi internationale, au traité de Versailles; le Reich a jeté bas une poutre maîtresse de l'édifice : la partie V concernant son désarmement. La revision, déjà entamée, par consentement mutuel, par l'évacuation de la Rhénanie, la suppression des réparations et l'octroi à l'Allemagne de l'égalité des droits, s'est poursuivie de façon unilatérale, donc anarchique et beaucoup plus dangereuse à tous points de

vue. Je concevrais aujourd'hui une politique hardiment novatrice, qui accepterait de faire jouer l'article 19 du pacte de la Société des Nations et s'efforcerait ainsi de vider une fois pour toutes la querelle harassante que nous fait l'Allemagne à propos du « diktat ». Le réarmement du Reich une fois légalisé par une revision *négociée*, et non imposée, comme elle l'est maintenant, et négociée par tous les signataires européens du traité de Versailles, il s'agirait de neutraliser les conséquences de ce réarmement, et ce par tous les moyens, y compris la formation d'un *embryon de force internationale* obtenue grâce à l'internationalisation non plus seulement d'une partie des effectifs et des armements français, comme le proposait le plan Tardieu de février 1932, mais aussi d'une partie des effectifs et des armemente allemands, celle qui est en excédent des quantités autorisées par le traité de Versailles, — *de lier ainsi militairement les deux pays au maintien de la paix et du nouvel ordre international établi du consentement de tous*.

Cette proposition peut faire sourire et être taxée d'utopique. Celle qui consiste à laisser l'Allemagne se réarmer, alors que jamais plus nous n'aurons sur elle la supériorité militaire d'aujourd'hui, m'apparaît par contre comme singulièrement dangereuse. Si nous ne cherchons pas à faire du neuf en vue d'obtenir que *la volonté de paix de la France coïncide avec la volonté de paix qu'affiche l'Allemagne*, il vaudrait mieux nous débarrasser du danger allemand, par la guerre, quand il en est temps encore.

Qui peut envisager de sang-froid cette solution?

André-D. Tolédano.

Lettre de Belgique

Un plan socialiste de transformation économique

Le parti ouvrier belge a consacré les travaux de son Congrès de la Noël à l'examen d'un « plan du travail » élaboré par M. Henri de Man.

M. de Man a enseigné longtemps à l'Université de Francfort ; il est, à présent, professeur à l'Université de Bruxelles ; on le considère généralement comme une des plus brillantes intelligences du socialisme belge, et les études qu'il publie dans des revues financières et économiques, en Belgique et à l'étranger, sont toujours très remarquées. On lui doit encore cet ouvrage qui fit sensation par son titre peut-être davantage que par son contenu assez touffu : *Au delà du marxisme*, publié d'abord en allemand. De Man y faisait une critique serrée des dogmes marxistes dépassés par les événements. M. Vandervelde eut bien de la peine à démontrer que les idées de son jeune ami se pouvaient concilier avec la conception orthodoxe du marxisme. Depuis lors, H. de Man s'est plus spécialement attaché à l'étude des divers aspects de la dépression économique, tels que le chômage technologique, l'évolution des classes moyennes.

Le plan qu'il a proposé à l'examen des organismes directeurs de son parti, puis aux délibérations du Congrès général, est le résultat de ses longues études. A suivre les articles qu'il donne à la presse socialiste, on retrouve aisément le point de départ de ce plan dans l'aveu de

l'impuissance où se trouvent les socialistes d'atteindre les objectifs traditionnels de leur parti. H. de Man a assisté, en Allemagne, à la naissance, puis au prodigieux développement du mouvement hitlérien, et, parallèlement, à l'effritement et à l'effondrement du parti socialiste. Recherchant l'explication de ce double phénomène, il reproche au socialisme allemand de s'être placé sur le terrain le plus favorable à l'adversaire, d'avoir négligé, « faute d'imagination et de hardiesse créatrices », le terrain le plus solide pour le socialisme, de s'être limité à faire de l'antifascisme au lieu de faire du socialisme, d'apparaître comme conservateur et non plus comme révolutionnaire.

Il attribue le succès du fascisme à l'habileté de ses meneurs qui ont su utiliser le mécontentement social de la population, organiser l'anticapitalisme des classes moyennes. Anticapitalisme dirigé aussi bien contre le grand capitalisme que contre la classe ouvrière. De Man a poussé plus à fond l'examen critique de l'anticapitalisme des classes moyennes. Les classes moyennes ne comprennent plus uniquement des artisans, des petits boutiquiers vivant, indépendants, de leurs moyens de travail ; elles comprennent essentiellement les personnes exerçant des fonctions dépendantes mais intermédiaires : ce sont des gens qui vivent de traitements, d'honoraires, de commissions, des capitaux qui ne leur appartiennent pas. Ces classes moyennes nouvelles sont opposées à la tendance monopolisatrice du capitalisme financier ; elles s'élèvent contre les entraves mises à leur indépendance et au libre exercice de la concurrence par la haute banque et le grand commerce. Les classes moyennes se prolétarisent, mais cette prolétarisation s'opère non par glissement individuel, mais par glissement social : toute une couche sociale tombe dans un état de dépendance. Les éléments qui la composent ne perdent cependant pas leur cohésion et leur esprit de classe ; tout au contraire, on les voit réagir et veiller au respect scrupuleux des distances et des apparences, au maintien de leur « rang » social ; ils sont

révolutionnaires, mais leur adhésion se porte sur les partis révolutionnaires de droite. La crise, ainsi, travaille pour la réaction bien plus que pour le socialisme.

Pourtant, les aspirations et les intérêts des ouvriers et des classes moyennes se rencontrent sur le terrain de l'anticapitalisme financier. Dès lors, la nouvelle stratégie socialiste doit se porter vers des réformes radicales du régime économique, contre la position centrale du capitalisme : les monopoles financiers. Au lieu de poursuivre des réformes de répartition, il faut exiger des réformes de structure, secouer tout l'édifice économique, mais en respectant ces formes de la propriété privée en quoi se concrétisent les aspirations des classes moyennes. Il faut aller assez loin pour éliminer les causes essentielles de la crise, mais sans aller trop loin, ce qui risquerait d'effaroucher ceux-là même qu'il faut convertir.

A la base de ce plan de réforme économique susceptible de satisfaire aux intérêts communs de la classe ouvrière et des classes moyennes, se trouve la *nationalisation du crédit.* Cette réforme doit aboutir à un régime d'économie mixte : à un régime dans lequel un secteur économique serait nationalisé, tandis que subsisterait un secteur d'économie privée. Seraient nationalisés : le capital financier et les formes dites monopolistes du capital industriel, c'est-à-dire la production charbonnière, l'électricité, une partie de la grosse métallurgie. Les industries où domine la libre concurrence, telles l'industrie textile et l'industrie du bâtiment, l'agriculture, le commerce, l'artisanat, resteraient dans le secteur libre. Le secteur nationalisé serait entièrement et directement dirigé par l'État ; le secteur privé serait soumis à une direction par des voies indirectes : par la politique commerciale, fiscale et sociale de l'État et par le contrôle que l'État exercerait sur le crédit et sur le régime monétaire. Le problème essentiel serait d'adapter la capacité de consommation à la capacité de production : c'est le problème que s'efforcent de résoudre tous les régimes d'économie dirigée. De Man en

indique une méthode : la maîtrise du crédit par l'État.

Nationaliser le crédit, c'est « créer, et mettre au service d'un organisme qui représente l'intérêt commun, un pouvoir de direction unique, pour l'organisation et la distribution du crédit (dans le sens le plus large de ce terme, qui englobe le drainage et la mobilisation des capitaux disponibles, l'émission et la circulation de la monnaie, l'escompte, la direction du commerce extérieur au point de vue de la balance des comptes, et enfin la distribution du crédit proprement dite) ». Cet organisme représentatif du bien commun, c'est l'État : l'État qui exerce déjà une influence considérable sur l'épargne nationale, l'émission et l'escompte, la circulation de la monnaie, le commerce extérieur et le mouvement des prix, et la fixation des conditions du travail. L'État établirait un *Institut de crédit*, organisé en régie coopérative autonome, qui transformerait en monopole d'intérêt public le monopole de fait actuellement laissé aux banques privées. L'organisation du crédit ainsi nationalisée devra s'assigner pour objectif de distribuer le crédit de la manière la plus propre à favoriser l'adaptation de la production aux besoins d'un marché intérieur élargi.

Le plan comprend, en dehors de cette proposition essentielle, des réformes intéressantes, mais qui n'ont rien, à proprement parler, de socialiste : constitution d'un Conseil économique consultatif appelé à soumettre au pouvoir législatif des propositions relatives à l'activité économique du pays, protection de l'épargne, politique des prix, réduction de la durée du travail et normalisation des salaires par l'établissement d'un régime contractuel légal du salaire, politique commerciale adaptée aux besoins nouveaux du pays, diminution des charges fiscales, système complet d'assurances sociales, urbanisme, perfectionnement de l'outillage économique, élévation de l'âge scolaire, etc. En matière politique, renforcement et réajustement de la démocratie par la simplification du travail parlementaire, la suppression du Sénat politique, la

remise à l'exécutif des pouvoirs d'exécution « indispensables à la rapidité de l'action et la concentration des responsabilités » : nous voulons un « État fort », a déclaré de Man au Congrès.

De Man se défend de s'être rallié aux conceptions des néo-socialistes français ; s'il accepte et reconnaît la nécessité d'une économie nationale dirigée, il se prononce contre l'idée d'un repli économique national.

Tel est, dans ses grandes lignes, le plan adopté par le parti socialiste belge. Il se présente comme « un plan gouvernemental en vue de la prise du pouvoir ». Vingt-deux commissions spéciales ont été chargées de la mise au point des principaux articles de ce travail ; le Bureau d'études sociales du parti étudie l'élaboration de toutes les mesures que comporte sa réalisation, de concert avec les organisations syndicales. Enfin, le Congrès, dans sa résolution finale, a déclaré qu'il ne prendra en considération aucune participation à un gouvernement qui n'adhérerait pas au Plan du travail comme programme d'exécution immédiate.

On voit quelle est l'importance qu'attachent les socialistes à ce plan et l'ampleur qu'ils entendent donner à leur propagande.

Au surplus, il ne faut pas méconnaître l'habileté de leur tactique. A un moment où la puissance de la finance est passionnément discutée, au Parlement comme dans l'opinion, les socialistes entendent viser « au cœur de l'adversaire : le monopole financier ». A tous ceux qu'étreint l'angoisse du lendemain, aux chômeurs, le parti socialiste annonce qu'il va s'attaquer non plus aux conséquences du chômage, mais au chômage lui-même, honte du régime, et il se propose de mettre en branle les masses des sans-travail contre le chômage, pour le Plan.

***

Quelle a été la réaction de l'opinion en face de ce projet?

Généralement, les milieux non-socialistes ont souligné la manœuvre politique qu'il recèle : les socialistes reconnaissent qu'ils ne peuvent espérer conquérir la majorité absolue, indispensable pour établir le socialisme, avec les seules voix ouvrières ; il leur faut gagner l'aide des couches non-socialistes de la population par une stratégie habile.

La Ligue des Travailleurs Chrétiens, forte de ses 350.000 membres, ne s'est pas laissée prendre au piège : elle a sommé les socialistes de dire nettement s'ils abandonnent les objectifs traditionnels de leur parti, en ce qui concerne, en particulier, la lutte des classes, le droit de propriété et le matérialisme. Au Congrès de Noël, de Man a répondu que le parti socialiste était disposé à collaborer avec les travailleurs chrétiens pour la réalisation d'un programme gouvernemental comprenant l'exécution du plan, rien de plus, rien de moins ; si les travailleurs chrétiens acceptent le front unique, les socialistes seront prêts à discuter avec eux les mesures à prendre pour écarter des questions de doctrine d'importance secondaire.

Il faut reconnaitre que ce travail socialiste ne présente pas ce caractère sommaire et quelque peu ridicule qu'on lui a généreusement attribué. A lire attentivement les études successives de M. de Man, son rapport préliminaire, puis son plan, on aperçoit qu'il y a là autre chose qu'un piège dressé aux classes moyennes, aux bourgeois, aux agriculteurs, aux ouvriers chrétiens.

On peut et on doit discuter toutes et chacune des propositions contenues dans ce plan de transformation économique ; on peut en rejeter la tendance générale qui l'inspire ; on peut et on doit dissiper l'équivoque qu'il contient. Mais il faut prêter une attention particulière à ce travail de revision que poursuivent les socialistes belges.

Le parti ouvrier belge a toujours occupé une position intermédiaire, transactionnelle, entre les tendances diverses qui se sont bousculées si souvent au sein de

l'Internationale socialiste. Nul ne sait si, demain, les travaux des socialistes belges ne seront pas à la base d'un regroupement des différents socialismes et même d'une revision générale du programme socialiste. Les dirigeants de l'Internationale et, en premier lieu, M. Vandervelde, qui en est le Président, paraissent bien décidés à tout tenter pour rétablir une unité bien compromise et à créer, en faveur du socialisme, un dynamisme qu'il a perdu.

Bruxelles, 26 décembre 1933.

MARCEL LALOIRE.

DOCUMENTS

L'Église et le Prolétariat

Ce discours fut prononcé par le T. R. P. Wiesinger, Abbé de Schlierbach, à la réunion du Groupement Catholique Social, qui eut lieu à Vienne au moment du Congrès catholique (Katholikentag).

Ce mouvement a reçu autrefois ses directions du Baron Karl von Vogelsang. Né en Mecklembourg et protestant d'origine, Vogelsang se fixa à Vienne après sa conversion au catholicisme. Il voyait, dès 1848, l'importance de la question sociale, il voulait s'opposer au libéralisme économique et à l'individualisme issu de la révolution. Il désirait une réforme sociale complète sous l'influence de la foi chrétienne et avec l'aide de l'État. De même que les corporations servirent jadis l'ordre économique, ainsi dans la société moderne devraient se former des groupements professionnels comprenant toute l'échelle des travailleurs, des patrons aux ouvriers, pour fonder des caisses de secours, établir un système d'apprentissage, régler les devoirs et les droits réciproques. Vogelsang est parmi les précurseurs qui inspirèrent l'action sociale d'Albert de Mun et R. de La Tour du Pin (1).

Bien que son action lui eût suscité des ennemis dans les partis les plus opposés, l'influence de Vogelsang se perpétua ; il inspira plusieurs lois, et, malgré les difficultés, l'action

(1) Voir : J. Schwalber, *Vogelsang und die moderne christlich soziale Politik*, éd. Leohaus, Munich, 1927.
A. Orel, *Vogelsangs Leben und Lehren*, Vogelsang Verlag, Vienne, 1920.
Fontanille, *L'Œuvre sociale d'Albert de Mun*, Spes, 1926.

actuelle des Catholiques Sociaux rallie un parti peu nombreux, mais très fervent, ayant à sa tête A. Orel (1) *; il est appuyé par le T. R. P. Wiesinger, qui a exposé dans ce discours les fondements religieux de son action.*

P. L.

Le Congrès catholique actuel s'est donné pour tâche de traiter le sujet : « Le Christ et l'Occident » ; c'est-à-dire qu'il faut indiquer les chemins pour ramener l'Occident au Christ Roi. Avant tout, il est nécessaire de reconquérir la grande masse du prolétariat, qui, dans les derniers temps, s'est séparée de l'Église du Christ et par là du Christ lui-même. Oui, voilà bien la grande question à laquelle nous devons répondre : Comment ramènerons-nous au Christ la grande masse du prolétariat, car c'est justement le prolétariat qui constitue la majeure partie du peuple ?

Quand il est question ici du prolétariat ou, pour parler le langage de la Sainte Écriture, « des pauvres », il faut distinguer deux sortes de pauvres :

1) Les pauvres qui, par suite d'un malheur quelconque, à cause d'une maladie ou d'un accident, sont tombés dans la misère et la nécessité. C'est en pensant à eux que le Christ dit : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » Cette sorte de pauvres est une conséquence du péché originel; à cause de l'affaiblissement de notre raison, nous ne pouvons maîtriser les forces naturelles comme il serait nécessaire; aussi, malgré toute la justice possible, et même si ses lois étaient observées très exactement, il y aurait toujours des pauvres, des malades, des infirmes, des veuves, des orphelins. Ils doivent rester confiés à la sollicitude aimante de la charité chrétienne.

2) Mais il y a une seconde sorte de pauvres qui n'existerait pas nécessairement, s'il y avait plus de justice en ce monde. Ce sont les travailleurs qui, malgré une acti-

(1) Ses principes économiques sont exposés dans un important ouvrage : A. Orel, *Oeconomia perennis,* éd. Rauch, Wiesbaden.

vité assidue, malgré le plein exercice de toutes leurs forces, n'obtiennent pas dans la répartition des fruits du travail une part correspondant à leurs efforts et qui, par conséquent, non seulement se trouvent eux-mêmes dans la misère, mais doivent laisser leurs familles dans le besoin. Cette sorte de prolétaires, qui sont sans propriété et n'ont aucun espoir d'y parvenir, est une accusation permanente contre les conditions économiques présentes. Cela montre que la justice est lésée, qu'il faut aider cette catégorie non seulement par des œuvres de charité, mais aussi en suivant et en maintenant les exigences d'une stricte justice.

Si nous observons un instant l'attitude de la Révélation envers les pauvres, envers le prolétariat, nous remarquons certaines expressions et certains enseignements que nous pouvons appliquer aux deux sortes de pauvres ; d'autres, au contraire, qui conviennent seulement à la première et non pas à la seconde catégorie. Venir dire, par exemple, à cette dernière catégorie de pauvres : « Heureux ceux qui sont tristes », serait « une ironie qui crie vengeance, une déformation diabolique du Sermon sur la Montagne (1) ».

Mais, dans toute la Révélation, depuis Moïse jusqu'aux Prophètes, au Christ, aux Apôtres, et ensuite dans toute l'histoire de l'Église jusqu'aux Papes Léon XIII et Pie XI, nous observons ce fait important : d'une part une intervention en faveur des prolétaires, un parti-pris inébranlable pour les petits, les faibles, les opprimés ; d'autre part presque une inimitié contre les riches et les possédants. Cela est si frappant, que l'on a reproché à la Sainte Écriture de ne pas comprendre les nécessités économiques, d'être inadaptable à la vie pratique, partiale envers les pauvres ; et comme on était incapable d'entrer dans cet état d'esprit, on s'est même imaginé y trouver un fon-

(1) *Osservatore Romano*, 3 avril 1930 : « Il paravento ». Voir plus loin, p. 75.

dement pour des conceptions anarchiques ou révolutionnaires et communistes.

Examinons cela de plus près pendant un moment.

1) *La Loi mosaïque*

Déjà des milliers d'années avant le Christ, dès que la loi révélée commence à s'occuper de plus près de régler les rapports des hommes entre eux, apparaît cette intervention en faveur des petits, des opprimés et des pauvres. Outre que Moïse prend partout sous sa protection les pauvres, les veuves, les orphelins, donc le prolétariat d'alors, il cherche avant tout, par sa loi, à empêcher l'accroissement et même la formation d'un prolétariat. Il y a deux mesures qui tendent vers ce but : La défense du prêt à intérêt et l'Année jubilaire. Par la défense du prêt à intérêt, en particulier, il a cherché à éviter que les uns ne tombent dans la pauvreté tandis que les autres s'enrichissent. Mais quand malgré cela quelqu'un perdait tout son bien ou même tombait en la servitude d'autrui, Moïse empêchait un appauvrissement et un esclavage durable en établissant le jubilé, c'est-à-dire, chaque cinquantième année, un an de joie et de jubilation, où tout était rendu au propriétaire primitif. Les économistes ont reconnu avec certitude qu'aucune autre législation n'a pris de mesure de cette espèce et que cela seul prouve le caractère surnaturel de la loi mosaïque.

2) *Les Prophètes*

Constamment les Prophètes répètent leurs objurgations, exigeant que le droit d'autrui ne soit pas lésé, car Dieu le vengerait d'une façon terrible; leurs reproches et exhortations rappellent les menaces de certains révolutionnaires d'aujourd'hui. A cause de cela, on les a appelés les tribuns du peuple et les avocats des pauvres. Isaïe s'écrie :

Malheur à ceux qui rendent des arrêts iniques, et aux scribes qui écrivent des sentences injustes, refusant la justice aux pauvres, et dépouillant de leur droit les affligés de mon peuple, faisant des veuves leur proie, et des orphelins leur butin (x, 1, 2).

Bien connue est cette parole du même prophète :

Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace, et qu'ils habitent seuls au milieu du pays (v, 8). (Voir de même *Isaïe*, 1, 16, 17 ; 10, 4 ; 18, 6-7 ; 22, 3.)

Jérémie dit aussi :

Malheur à celui qui bâtit sa maison par l'injustice et ses étages sans droit, qui fait travailler son prochain pour rien, sans lui donner son salaire.

Les autres prophètes parlent de la même façon, de sorte que Renan dans son *Histoire du Peuple d'Israël* a pu écrire :

« Le premier Code dans lequel on a établi du côté des riches quelques garanties pour les pauvres fut le Deutéronome », et en un autre passage il ajoute : « Les prophètes pareils à d'ardents tribuns du peuple que nous appellerions aujourd'hui socialistes et communistes furent les plus anciens avocats des opprimés. »

L'Évangile

Constamment les législateurs envoyés de Dieu et les prophètes intervenaient en faveur des pauvres et des opprimés. Cette intervention fut poursuivie dans le Nouveau Testament. Il est significatif que le doux Sauveur se comporte d'une façon si sévère et si distante envers les riches, si pleine de sollicitude envers les pauvres. Le terme : « Les riches » est pris dans l'Évangile en deux sens. Cette distinction est déjà indiquée dans l'Ancien Testament : « Quand les richesses affluent vers vous, n'y

attachez pas votre cœur » (Psaume LXI, 11). Être riche est donc autre chose que s'attacher aux richesses.

1) Dans ce dernier passage il s'agit de « riches » plutôt dans un sens spirituel, c'est-à-dire de ceux qui sont attachés aux biens extérieurs, qui s'adonnent à une vie de jouissance et qui, pour dominer et jouir, sont injustes envers les autres ; voilà les *riches* riches.

2) Il peut aussi y avoir les riches qui, il est vrai, sont aussi riches en apparence, mais qui emploient bien leur richesse, ne l'augmentent pas par l'injustice; ceux-là sont pauvres intérieurement (« pauvres en esprit ») : ce sont les *pauvres* riches, qui ne sont pas condamnés par le Sauveur. Quant aux premiers, Il leur annonce par quatre fois leur malheur :

> Malheur à vous, riches, car vous avez votre consolation ! Malheur à vous qui êtes rassasiés, car vous aurez faim ! Malheur à vous qui riez maintenant, car vous serez dans le deuil et dans les larmes ! Malheur à vous quand tous les hommes diront du bien de vous, car c'est ce que leurs pères faisaient à l'égard des faux prophètes ! (Luc, VI, 24.)

Et encore :

> Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux (Matt., XIX, 24).

Il s'agit de celui qui attache son cœur à son bien et qui aussi fait tort aux autres.

Au contraire, on trouve partout dans l'Évangile la défense des pauvres. Déjà Marie dans son chant d'allégresse, dans le *Magnificat*, s'exprime sur un ton qui étonne tout d'abord :

> Il a déployé la force de son bras ; il a dissipé ceux qui *s'enorgueillissaient* dans les pensées de leur cœur; il a renversé de leur trône les potentats, et il a élevé les petits ; il a comblé de biens les affamés; et les riches, il les a renvoyés les mains vides (Luc, I, 51-55).

Précisément ces passages sont si mal compris des sectateurs de Mammon qu'ils appellent ces paroles : « Le Code de l'anarchie ». Ils ne peuvent donc comprendre que l'on prenne parti pour les pauvres, les gens simples, comme cela a lieu dans toute la Révélation.

Les apôtres

L'Apôtre élève avec puissance sa voix dans un même esprit :

> A vous maintenant, riches ! Pleurez, éclatez en sanglots à la vue des misères qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries, et vos vêtements sont mangés des vers. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille rendra témoignage contre vous, et comme un feu dévorera vos chairs. Vous avez thésaurisé dans les derniers jours ! Voici qu'il crie contre vous, le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, et les cris des moissonneurs sont parvenus aux oreilles du Seigneur des armées. Vous avez vécu sur la terre dans les délices et les festins ; vous avez été comme la victime qui se repaît le jour où on doit l'égorger (Épître de S. Jacques, v, 1-6).

Il ressort clairement de ce passage, une fois de plus, que la richesse n'est pas condamnée absolument, mais seulement lorsqu'elle a été amoncelée par l'injustice (« le salaire dont vous avez frustré l'ouvrier ») et quand elle n'est employée qu'à une vie de luxe (« vivre dans les délices et les festins »). Aux riches et aux exploiteurs, l'Apôtre a exactement prédit ce qui est souvent arrivé dans l'histoire de l'humanité, par exemple en 1789 et en 1918; le seul fait remarquable est que l'on ne s'en souvienne pas et que l'on ne parle jamais que des grandes injustices commises par les révolutionnaires.

L'Église et l'esclavage

L'Église a assumé la mission confiée aux Prophètes et

aux Évangiles, elle a pris sous sa protection, malgré les obstacles intérieurs et extérieurs, les pauvres, la foule de ceux qui travaillent dans un labeur continuel et souvent accablant. Trois faits seulement seront relevés ici.

1) *L'abolition de l'esclavage.* Quel mal semblait plus indéracinable, dans l'antiquité, plus lié à toute la vie économique de l'humanité que l'esclavage? Cependant l'Église a lutté contre ce fléau, en se heurtant, il est vrai, à un monde d'obstacles. D'abord elle ne put rien changer à l'organisation existante, mais elle put améliorer la mentalité des hommes, afin qu'ils prissent conscience d'être égaux entre eux, d'être frères dans le Christ; cet état d'esprit amena un grand changement dans le traitement des esclaves. L'esclave Onésime s'était enfui de la demeure de Philémon, un chrétien d'Asie Mineure, pour se réfugier auprès de saint Paul. Que fit saint Paul? Il renvoya l'esclave à son maître en lui donnant une lettre où il écrit :

> Je te le renvoie, lui mon propre cœur... Peut-être aussi Onésime n'a-t-il été séparé de toi pour un temps qu'afin que tu le retrouves à jamais, *non plus comme un esclave*, mais bien mieux qu'un esclave, *comme un frère bien-aimé* (S. Paul, *Épître à Philémon*, 16).

L'Église, au début, ne se composait presque que de pauvres, de petites gens, d'esclaves, d'affranchis. « L'Évangile sera prêché aux pauvres. » Quand de riches Romains s'y agrégeaient, ils avaient affranchi leurs esclaves en entrant dans l'Église. Cette aide aux humbles, l'Église la poursuivit lorsqu'elle fut arrivée à la puissance, à l'influence. Finalement, elle en vint à obtenir que les gouvernements séculiers prissent position contre l'esclavage, et on aboutit ainsi à son abolition générale.

2) *Le prêt à intérêt.* Le second fait important fut l'interdiction du prêt à intérêt, qui est si souvent mal comprise. C'était la défense de s'approprier plus que ce qu'on

a prêté. Tout ce qui dépassait la somme prêtée, toute plus-value était défendue. L'expression « plus-value » n'a pas été inventée par Karl Marx au XIXe siècle ; Moïse l'a déjà employée (*Lévitique*, xxv, 37), de là elle a passé dans le langage des Pères : « Celui qui souille la terre par l'intérêt et la plus-value amasse où il n'a pas répandu, moissonne où il n'a pas semé. » (Grégoire de Nazianze, *Discours*, 16, 18) et dans la Scholastique : « Toute appropriation, selon une plus-value manifeste, est de l'usure, de l'intérêt, est défendue » (Pesch). On s'est approprié cette plus-value de diverses manières, ou bien en payant un prix trop minime pour un bien acheté ou bien en ne donnant pas au travailleur un salaire correspondant au travail effectué ou, avant tout, en réclamant de l'intérêt pour une somme prêtée. Partout la loi de l'égalité était enfreinte en faveur des riches, et celui qui était plus faible économiquement, le pauvre, tombait de plus en plus dans la dépendance et la misère. C'est donc pour la défense de ces derniers que la défense du prêt à intérêt a été établie et soutenue avec une ténacité telle qu'on n'en trouve pas de semblable dans le monde. Ce que Schell (dans sa *Dogmatique*) dit du 10e Commandement est aussi valable dans ce cas :

> Le 10e commandement défend d'utiliser sa propre richesse et sa puissance sociale pour supplanter les propriétaires plus petits dans leur droit de propriété stable et pour les refouler ainsi dans les rangs du prolétariat. « Tu ne dois pas désirer le bien de ton prochain. »

Aujourd'hui on ne comprend plus cette défense du prêt à intérêt ; on a été si loin qu'on a prétendu que l'Église n'avait, somme toute, pas promulgué de défense absolue du prêt à intérêt, et on cherche à l'expliquer et à l'atténuer en se référant à la mentalité d'autrefois, bref comme quelque chose qui ne convient plus à notre temps. Et pourtant c'est une grande action de l'Église en faveur des petits et des faibles, une action qui, dans notre siècle

ou règne le droit du poing et le mammonisme, n'est plus comprise. Il faut remarquer que si, outre le prêt, un autre service est rendu, il est licite de prendre quelque chose de plus que la somme prêtée, cela aussi est appelé « intérêt » actuellement, mais ce n'est pas un intérêt dans le sens réel du terme, par exemple, quand cet intérêt représente un travail social effectué par quelqu'un, ou quand cet intérêt dédommage le débiteur d'une perte matérielle que les conditions économiques lui ont fait subir. Cette question a été traitée d'une façon lumineuse par Orel dans son livre *Oeconomia perennis* (1).

3) *Le droit de propriété.* Le troisième fait est la répression du concept de droit de propriété considéré comme absolument illimité. Qui ne se rappelle les luttes des dernières années où maints fidèles membres de l'Église, qui s'opposaient à cette conception, étaient traités de romantiques par des économistes libéraux, et même considérés comme des gens dont la foi n'était plus intacte? Pourtant le Saint-Père, dans son Encyclique *Quadragesimo anno*, a décidé en leur faveur en accentuant le point de vue social du droit de propriété, à côté du point de vue individuel, et ceci en faveur des petits et des pauvres.

Le Professeur Walter, de Munich, a déjà écrit dans le *Staatslexikon der Görresgesellschaft* (I. SP. 1479) :

> Si les possesseurs méconnaissent le devoir social, la masse des déshérités ne reconnaîtra pas davantage le droit individuel, et, dans une certaine mesure, l'histoire exécute le verdict de la morale et annule la contradiction entre la sentence et la conscience morale.

L'école Catholique Sociale peut se glorifier d'avoir ici agi tout à fait dans l'esprit de l'Église, quand elle rejetait un droit de propriété indépendant des devoirs, tel qu'il est conçu dans le droit païen et romain, et lorsqu'elle insistait au contraire sur une conception de la propriété

(1) Rauch, Wiesbaden.

chargée d'obligation, selon le droit chrétien germanique et en conformité avec l'enseignement de l'Église.

Mais les papes vont encore plus loin dans la protection accordée aux déshérités. Déjà Léon XIII, dans son Encyclique *Rerum Novarum*, a dit qu'un petit nombre de possesseurs imposaient à la masse immense des déshérités un joug presque aussi lourd que celui de l'esclavage et qu'il fallait les « aider vite et bien ». Pie XI poursuit cette pensée et dit :

> Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de cœur, les graves dérèglements (1).
>
> Il faut donc tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure, et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers (2).

Les deux pontifes ont réclamé le salaire familial pour les travailleurs, ils ont montré et hautement proclamé la nécessité d'une propriété pour tous, donc aussi pour les prolétaires.

Dans leur sollicitude pour les prolétaires les papes ne se laissent pas dépasser par les socialistes; au contraire, nous faut-il dire : ce que les socialistes ont de bon, à savoir leur protection des prolétaires, est essentiellement un héritage chrétien; c'est pourquoi, là où il n'y eut jamais de christianisme, il n'y a pas non plus de socialisme. Les papes ont même une sollicitude plus grande pour les prolétaires, en désirant que chacun obtienne une propriété privée, tandis que les socialistes voudraient remettre tous les moyens de production entre les mains de

(1) Encyclique *Quadragesimo anno*, cf. *Les Documents de la Vie Intellectuelle*, t. VII (20 juin 1931), p. 384.

(2) Encyclique *Quadragesimo anno*, *Ibid.*, p. 385.

la collectivité et ainsi tous, à vrai dire, deviendraient prolétaires. On ne veut pas dire par là qu'aucune socialisation ne doive avoir lieu. Au contraire, l'Encyclique *Quadragesimo anno* dit même : « Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité (1) », comme notre mouvement l'a aussi réclamé depuis longtemps (voir Orel, *Christl. Gesellschaftslehre*).

Le pape va plus loin et veut supprimer l'organisation sociale dans laquelle il y a des hautes et des basses classes, pour instaurer des groupements par profession, dans lesquels les travailleurs et les prolétaires seront incorporés comme des membres agissants, vivants, dans lesquels ils cesseront d'être prolétaires parce qu'ils auront une propriété privée et des droits égaux aux autres classes.

Jamais personne n'est intervenu pour les pauvres et les déshérités avec plus de bonté, de noblesse, de sens de la réalité. Que le programme des papes soit donc réalisé ! Nous avons cité seulement quelques exemples qui parlent haut et clair de la protection continuelle que les pauvres, les opprimés, ont toujours trouvée dans l'Église. Nous faut-il encore parler des prédications véhémentes d'un Ambroise, d'un Grégoire, d'un Chrysostome, des décrets des papes, de l'action des empereurs chrétiens pour les pauvres, eux qui recevaient en leurs mains un glaive béni pour la protection du pauvre et de l'orphelin, ou faut-il dire le travail héroïque des missionnaires qui ont toujours défendu les hommes de couleur contre les commerçants rapaces, ainsi que le protestant Erland Nordenskiöld l'expose dans ses livres :

> Comme un vautour épie le carnage, ainsi les propriétaires des baraques de caoutchouc épient les Indiens Guarayos. Ils espèrent expulser les moines qui protègent les Indiens de l'esclavage. Tant que les moines sont là il n'y a pas de rapine possible.

(1) *Ibid.*, p. 408.

Mais nous en avons assez dit.

Église et Prolétariat : Le malentendu

En présence de ce fait que l'Église a protégé et protège encore les petites gens, on ne peut comprendre la scission actuelle qui sépare le Prolétariat de l'Église; on ne peut comprendre qu'on appelle l'Église l'alliée du capitalisme, alliée que l'on devrait attaquer et vaincre afin de pouvoir ensuite subjuguer le capitalisme lui-même. Comment est-on arrivé à ce malentendu ?

1) La première raison en est que nous n'avons pas prêché la doctrine sociale de l'Église dans toute son intégrité et sa pureté. Lorsque le Saint-Père éleva la voix contre la persécution de l'Église en Russie, on publia là-bas une gravure où le Christ est représenté debout entre les pauvres prolétaires épuisés et de riches exploiteurs. Le Sauveur tient sa main devant les yeux des pauvres, afin qu'ils ne remarquent pas que les autres prennent les derniers sous dans leurs poches. Cette gravure était intitulée « le paravent », comme si le Sauveur et l'Église servaient de paravent aux méfaits des capitalistes. Dans l'*Osservatore Romano* parut, le 3 avril 1930, un article, « *Il paravento* », qui atteignit une grande célébrité. L'organe du Vatican, révolté contre cette accusation que l'Église protégeait l'injustice des riches, l'a réfutée, on y lit notamment : « Reconnaissons-le ouvertement : beaucoup de ceux qui se disaient et se disent les disciples de Jésus ne l'ont que trop souvent trahi » ; trahi en particulier dans sa doctrine. On n'a plus osé montrer le parti que l'Église a pris pour les petits, les déshérités. On en trouve un exemple, comme il a été dit plus haut, en ce fait qu'on n'a plus compris la défense du prêt à intérêt, qu'on l'a atténuée, ou même critiquée et combattue. Et pourtant il s'y trouve une sagesse et sollicitude telles qu'elles valent des volumes d'apologétique.

Un autre exemple : Qui ne se rappelle la dispute qui

sévit, il y a peu de temps, à propos de l'interprétation du droit de propriété? Dans un temps où il y a des milliers de déshérités qui ne possèdent rien et qui cherchent à atteindre un petit bien, quelques catholiques, s'appuyant sur le droit romain et païen, exagérèrent tellement le droit de propriété, qu'ils prétendirent que l'abus d'un bien possédé était juridiquement justifié; c'était là le droit, disait-on. Qui peut s'étonner ensuite que les pauvres se détournent d'un tel enseignement, qui permet tout à celui qui possède et qui n'a pas de cœur pour les autres, tandis que nous devrions d'une voix de tonnerre éveiller la conscience des riches?

> Si, dans leur misère, nous abandonnons les pauvres qui voient en nous les héritiers de Jésus et qui jugent le Maître d'après les œuvres des disciples, alors ils se détourneront de nous.
>
> S'il n'est pas permis de prêcher le recours à la force brutale, il faut pourtant appuyer les exigences justifiées, et on ne doit pas dépouiller les pauvres de leurs biens temporels au nom des biens éternels (1).

Ce n'était pas seulement une dispute d'école, mais cela avait des conséquences dans la vie : « Cette fausse doctrine d'une propriété rigide est un péché incessant contre la nature, elle donne toujours naissance au communisme. L'exagération individualiste et libérale d'un côté a toujours comme conséquence un mouvement révolutionnaire contre cette mainmise. Mgr Dr. Mack, actuellement prédicateur à Vienne, écrit (2) :

> Le peuple connaît-il notre conception catholique de la propriété qui implique une obligation sociale? Je réponds : Non. La plupart ne savent pas que le superflu, d'après notre morale, est chargé d'un devoir de justice. La conception libérale d'un droit de propriété absolu est encore

(1) *Osservatore Romano,* article cité.
(2) Dans la revue *Volksseele,* éd. Kanisius werke, août 1933.

aujourd'hui généralement régnante, et c'est pourquoi elle donne lieu d'autre part au communisme.

Le Dr. Mack raconte aussi que le prédicateur espagnol Fernandez, dans une église de Corbona, parla un jour très franchement des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo anno.* Un communiste était parmi ses auditeurs. Il rapporta ses paroles aux camarades de son parti; au sermon suivant, ils vinrent en rangs serrés, interrompirent le prédicateur par des approbations hautement exprimées et lui préparèrent après le sermon une vive ovation. Ils sentent instinctivement que, là, on les aidera beaucoup mieux que par un manifeste communiste. Partout où la véritable doctrine de l'Église est prêchée dans toute sa pureté, elle exerce sur les petits et les déshérités une influence telle qu'ils tournent le dos à toute autre association.

Dans son temps un prêtre de Vienne, Schaurhofer, a exposé cette pensée dans son opuscule : *Quelle position prenons-nous vis-à-vis du socialisme?* Il compte que 50 % des socialistes actuels reviendraient immédiatement à l'Église si la vraie doctrine de l'Église leur était prêchée. Cependant aujourd'hui, dans les revues théologiques les plus estimées, le droit absolu de propriété est défendu avec une rigueur plus grande que jamais. D'une part, on refuse aux travailleurs un salaire équivalent au travail effectué, d'autre part on défend le *revenu de ceux qui ne travaillent pas*, comme s'il s'agissait de défendre ce qu'il y a de plus sacré au monde. Et tout cela au nom de l'Église. Faut-il s'étonner que, chez l'ouvrier, le sens naturel de la justice le fasse douter de la religion? Les pauvres et les petites gens attendent de nous que, comme les prophètes de l'Ancien Testament, comme notre Sauveur et les Apôtres, nous proclamions avec l'éclat des trompettes de Jugement, en toutes circonstances, que les conditions économiques du monde actuel sont bouleversées et crient vers le ciel, que ces conditions méritent

d'être stigmatisées, qu'elles ne concordent pas avec l'enseignement de l'Église. Nous devons, nous prêtres, et tous les catholiques qui collaborent à l'Action catholique, soutenir vigoureusement les revendications justifiées, même au risque de choquer ceux qui doivent apprendre à modifier leurs vues.

Quand autrefois le Dr. Pfliegler, professeur à Vienne, fit paraître ses articles dans la revue *Seelsorger*, où il s'exprimait en termes amicaux pour les ouvriers, le mouvement d'éloignement de l'Église, qui avait été déclenché par l'hostilité venue d'un autre côté, fut immédiatement arrêté. Mgr Seipel a lui-même, avant sa mort, regretté et rejeté sa tendance capitaliste. On s'est habitué aujourd'hui, dans les classes dirigeantes, à laisser passer n'importe quels systèmes économiques et à les juger tous avec bienveillance en s'inclinant devant la majesté des faits; mais dès qu'il est question de socialisme on est étrangement inquiet et nerveux, on croit qu'on doit l'écarter *complètement*. Et cependant le Pape Pie XI n'a pas fait cela dans son Encyclique, mais il l'a seulement repoussé à cause de sa théorie sociale. En ce qui concerne la propriété on pourrait discuter, d'autant plus que le socialisme a diminué quelque chose de ses exigences primitives et que les réformateurs sociaux du côté catholique ont demandé la socialisation de certains domaines nécessaires à la vie économique. « Car il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité » (Encyclique *Quadragesimo anno*). On entend encore dire cette parole de Bebel : « Le socialisme et le christianisme sont l'un par rapport à l'autre comme l'eau et le feu. » Cependant Bebel lui-même, l'auteur de cette parole, l'a répudiée après avoir été instruit de la doctrine sociale de l'Église par le curé Hohoff, et le P. Pesch a par contraste forgé ce mot : « Le capitalisme et le christianisme sont l'un par rapport à l'autre comme l'eau et le feu. » A bon droit, car ce dernier a pour base l'appropriation de la plus-value,

le socialisme et le communisme, la communauté des biens, telle qu'elle est pratiquée dans les ordres catholiques comme idéal de perfection catholique, et réalisée à Jérusalem au début du Christianisme. M. le curé Reichenberger, de Tchécoslovaquie, a écrit une fois :

> Cela n'avance à rien de crier haro contre le socialisme *athée*. L'athéisme du capitalisme est infiniment plus grand et nous ferions bien de le déclarer aussi souvent et avec autant d'énergie. Si cela avait toujours été fait, la séparation entre l'Église et les classes ouvrières n'aurait pas atteint le point extrême où nous la voyons maintenant. L'unité de front des exploités est peut-être beaucoup plus proche que nous ne le croyons. Il est grand temps de créer cette unité de front sous le signe du christianisme. Le seul remède est de rompre radicalement avec le Capitalisme et de reconstruire un nouvel ordre économique chrétien sur les bases de la justice et de l'amour. Notre place est aux côtés des prolétaires. C'est la place que Ketteler, Kolping, Gruscho, Léon XIII, nous ont indiquée. Tout prêtre qui est conscient de ce devoir exerce une action plus grande qu'en publiant des volumes de sermons ; de même que rien n'a fait et ne fait encore autant de mal à l'Église que le parti lié entre quelques-uns de ses représentants et les intérêts du capitalisme (*Schönere Zukunft*, 7-VI-28).

L'Église offre encore au temps actuel des doctrines apaisantes et qui peuvent aider sa misère; mais ces doctrines doivent être connues et honorées dans toute leur amplitude, alors seulement nous gagnerons les cœurs.

2) La seconde raison de l'éloignement des classes ouvrières est certainement celle-ci : bien des chrétiens ne vivaient pas selon les doctrines de l'Église et par conséquent étaient un scandale pour les petits et les induisaient en erreur quant à la doctrine de l'Église. Il y eut des chrétiens qui amassaient des richesses injustement et qui vivaient ensuite dans le luxe et même qui se laissaient embrigader avec les puissants de ce monde en un front

unique (1), de sorte que les meilleurs aussi étaient portés à croire à une alliance entre l'Église et le capitalisme.

Celui qui pense juste au point de vue social, non seulement évitera la jouissance de toute espèce de luxe superflu, mais encore remettra à des temps meilleurs certaines acquisitions pour les Églises. Le Dr. Karl Sonnenschein citait un jour la parole d'un cardinal, disant qu'il ferait de nouveau faire du linge fin pour son église, quand il saurait que tous les pauvres de son diocèse seraient vêtus. Le prédicateur Hungari parlait une fois de la Sœur Marguerite de la Croix, fille de l'Empereur Maximilien II, qui vénérait beaucoup l'Enfant Jésus et qui chaque année se préparait une jolie petite crèche. Une nuit de Noël, comme elle avait déjà tout donné, un enfant vint encore misérablement habillé; elle ôta alors la magnifique robe d'or de son petit Jésus de cire et dit : « Permets-moi, mon beau Jésus, de te prendre ta robe. Tu ne veux pas que tes pauvres aillent nus, car tu souffres avec eux de leur pauvreté. Je sais que tu es content que je donne ta robe à cet enfant » (*Von frohen Leben*, 7, 107).

Mais en dehors de cela, il y a certaines dépenses des catholiques qui appellent les paroles de Ketteler disant :

> Comment est-il possible de voir ceux qui sont riches et qui possèdent de grands biens dissiper leur avoir, au mépris des lois les plus simples de la nature et sans être inquiétés dans leur conscience, tandis que les pauvres sont affamés et que les enfants pauvres grandissent dans l'abandon ? Comment nous est-il possible de trouver notre joie dans la boisson et dans la danse, sans que notre cœur de chair se fende et se déchire, quand nous pensons aux pauvres et aux malades qui dans leur fièvre tendent leurs mains vers un rafraîchissement et ne trouvent personne qui le leur offre ?

(1) A l'instigation de Mgr Dr. Seipel, aux élections parlementaires de 1925, les membres du parti autrichien chrétien social ont voté avec les libéraux pour la liste d'union, ainsi qu'elle fut appelée : *Einheitsliste*.

3) Une autre raison de l'inimitié entre l'Église et le prolétariat est l'excitation à la haine, telle qu'elle est suscitée par les groupes qui y sont intéressés. N'a-t-on pas parlé de la gigantesque fortune de l'Église, qui cependant, en regard de la fortune des Juifs, n'est qu'une petite fraction en train de disparaître et qui, pour la plus grande part (quelques tristes exceptions sont possibles), est employée au bien de la communauté, pour les pauvres ou pour soutenir les églises? Bien souvent n'a-t-on pas peint sur le mur l'ombre de la « main morte » pour que le pauvre peuple ne sente pas la main vivante qui fouillait ses poches?

4) Une autre raison se trouve chez les prolétaires eux-mêmes, qui se laissaient souvent exciter contre l'Église et entraîner à l'hostilité contre elle. Ses défenseurs étaient alors contraints à une attitude de défense. On paraissait alors être contre les prolétaires et ne pas vouloir aider à l'amélioration de leur sort. Ainsi des deux côtés on parlait chacun pour soi, tandis que réunis on aurait fait tant de bien. Il me semble voir un grand drame mondial, ou bien les deux amoureux dans les poésies de Reimmichl, prêtre du Tyrol : ils s'aimaient depuis longtemps mais n'osaient se le dire et faisaient un long chemin séparé l'un de l'autre, et pourtant côte à côte. Le point culminant de ce drame est arrivé, et enfin la solution doit apparaître, les catholiques doivent sortir de leur position ambiguë et se déclarer carrément les amis des prolétaires, alors les deux amoureux se retrouveront et s'uniront en un lien sacré et indissoluble.

Conclusion

De tout ceci ressort nettement ce qu'il y a à faire. Si l'on veut ramener l'Occident au Christ, l'union entre l'Église et les travailleurs doit redevenir un fait; afin que ceci s'accomplisse :

a) Nous devons proclamer toute la doctrine de l'Église,

si bienveillante pour les travailleurs, faire briller l'amour du Sauveur pour les pauvres et les opprimés dans toutes nos paroles, tous nos actes, à l'intérieur, à l'extérieur et partout, quand bien même cela est souvent incommode et mal interprété. Ketteler fut longtemps mis au ban de l'opinion comme « l'évêque rouge », et pourtant aujourd'hui de toute part on s'appuie sur lui. Naturellement, nous aurions eu besoin d'une centaine de Ketteler.

Au temps de l'absolutisme des princes, il passait pour révolutionnaire de parler de constitution. De même, les profiteurs du droit du plus fort prétendaient qu'il était injuste de s'opposer aux brigandages de seigneurs pillards et de les priver de leurs revenus. Aux environs de l'année 1890 on passait encore pour socialiste quand on admettait la collaboration de l'État pour résoudre la question sociale; cependant le pape le demandait expressément et dans l'Encyclique *Quadragesimo anno* il est dit que l'État a le *devoir* d'y contribuer.

Il est possible que celui qui prononce aujourd'hui des paroles amicales pour les ouvriers soit encore traité de « rouge » et de « socialiste », mais il viendra un temps où on sera bien content de pouvoir s'appuyer sur lui.

Il est honteux que l'on ait pu employer les mots si profondément chrétiens de « liberté, égalité, fraternité » comme des mots d'ordre contre le christianisme. Il faut que quelques membres de l'Église aient été bien loin, pour que le mot « liberté » ait été tourné contre l'Église, alors que le Christ lui-même a dit : « La vérité vous rendra libre », et que l'Église a si longtemps lutté pour la liberté des opprimés ; pour que le mot « égalité » soit accentué dans un sens hostile à l'Église, tandis que, selon les préceptes de l'Évangile, elle prêchait cette parole : « Devant Dieu il n'y a pas d'acception de personne. » « Il n'y a pas de différence entre les Juifs et les Grecs. » Il faut que les choses aient été bien loin pour que des ennemis de l'Église écrivent sur leur drapeau le mot « Fraternité », après que le Christ fut devenu notre frère à tous et après qu'il eut placé au centre de sa doctrine cette vérité que

nous sommes tous frères et sœurs : « Ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Nous n'avons qu'à penser à l'Évangile, et nous trouverons là, en des formes beaucoup plus nobles et meilleures, tout ce qu'on peut trouver d'idéal en dehors de l'Église.

Il faut qu'il y ait des martyrs de la vérité, puisque rien en ce monde ne se fait sans souffrance; ne nous étonnons donc pas si notre mouvement, en prenant parti pour les travailleurs, rencontre des persécutions, des fausses interprétations, des hostilités, comme nous le montre la façon dont Orel a été traité, lui qui lutte avec tant de courage pour l'union de l'Église et des travailleurs.

b) Une seconde exigence est d'avoir un grand amour pour le peuple. Le Sauveur a dit autrefois : « J'ai pitié du peuple. » Celui qui a une fois regardé la misère qu'il y a dans les masures des pauvres ne *peut* faire autrement que d'aider les pauvres gens par l'action charitable, et aussi en soutenant les revendications que la justice exige, car c'est bien là le premier degré de l'amour, comme le dit l'article de l'*Osservatore Romano* cité plus haut.

c) La troisème exigence est l'obéissance vis-à-vis de l'Église et des décrets des Papes. Les hommes sont souvent si durs dans leurs préjugés qu'ils tournent les déclarations de l'Église selon leurs vœux; on en trouve un exemple dans la façon dont on a su trouver à tout coup une porte dérobée pour la question du revenu, et dont on a même faussement traduit les Encycliques des papes, pour continuer sa vie bien tranquillement, sans être obligé de modifier ses vues. Prenons le programme du pape dans sa plénitude et sa totalité, tel qu'il est, prêchons-le et cherchons à amener sa réalisation, alors l'Occident sera reconquis au Christ, et par l'Occident le monde entier.

Dr. Fr. Aloysius Wiesinger, S. O. Cist.,
Abbé de Schlierbach.

A TRAVERS LES REVUES

Disparition

Le **Bulletin Catholique International** cesse de paraître. Son directeur, M. Maurice Vaussard, dans le n° de décembre, nous dit sa décision et les raisons qui la motivent. Raisons matérielles évidemment : la vie est si rude aux publications qui ne consentent pas à la médiocrité des exigences de certain public...

C'est avec tristesse que nous voyons disparaître cet organe vaillant qui depuis huit ans faisait de si bon travail. C'est lui qui, le premier, a ouvert la voie que beaucoup de catholiques ont suivie depuis : une certaine conception d'un catholicisme ouvert, soucieux des réalités internationales, vraiment « pacifiques avec le Christ », a trouvé là son expression.

Par la suite, des mouvements, des revues ont surgi, qui se sont situés sur le même plan, et *La Vie Intellectuelle* s'honore de pouvoir être comptée parmi eux.

Aussi bien n'est-ce pas la mort du *Bulletin*, mais plutôt son interruption temporaire. Un successeur est déjà désigné pour reprendre la tâche, et c'est notre collaborateur Joseph Folliet.

Quant à M. Maurice Vaussard, il choisit la meilleure part et se retire dans la prière :

> Le désarroi des esprits autour de nous, les oppositions de tendances et de générations, l'acuïté prévisible des prochaines luttes politiques, s'ils incitent certains à élever la voix et à s'efforcer de faire prévaloir leur opinion, en inclinent d'autres au silence et au recueillement. Nous sommes de ceux-là. A l'approche des tempêtes, la prière est plus opportune encore que la parole.

L'enseignement social

On ne saurait trop dire et redire aux catholiques la nécessité d'avoir une formation sociale et de la faire passer dans la pratique quotidienne de leur existence. Là-dessus, nous recommandons à la réflexion de nos lecteurs l'étude que publie **L'Enseignement chrétien** de décembre sur *La formation sociale dans l'éducation*. L'auteur en est Mgr Richaud, nommé tout récemment évêque-auxiliaire de Versailles, et qui, étant alors chanoine et chargé des questions de l'enseignement à l'Action Catholique, avait donné des directives évidemment très autorisées.

D'abord, le danger franchement signalé :

Quelle responsabilité, si une grande partie des futurs dirigeants sortait de nos maisons d'éducation chrétienne et n'en venait pas à marquer du sceau chrétien les institutions et les organismes qu'ils ont à mouvoir! Une telle carence serait d'autant plus à déplorer que, dans les écoles qui ne s'inspirent pas de nos principes, une impulsion très accentuée est donnée à la formation sociale. Nous savons ce qu'est toute la conception communiste de l'éducation.

Ce qu'il s'agit de réaliser, c'est

un certain éveil du sens social qui consiste dans une ouverture efficace à tout ce qui est autour de soi.

Le moyen, c'est, avec une vie intérieure très intense et l'enseignement *ex professo* de la doctrine sociale de l'Église, de faire que toute l'instruction et toute l'éducation soient données d'une manière sociale :

Qu'est-ce à dire? Sinon que, pour employer des vocables un peu barbares, il s'agit de former des tempéraments « institutionnels », « solidaristes »; plus correctement, plus chrétiennement, disons qu'il faut leur faire vivre la vie de l'Église...

Enfin une certaine participation directe à la vie des organismes sociaux s'impose. Ainsi conclut fort justement Mgr Richaud :

L'enseignement chrétien n'aura rempli toute sa tâche et acquis ou reconquis toute sa raison d'être, que lorsque chacune de ses écoles sera vraiment un « centre social ».

Capitalisme

Nous avons publié dans le dernier n° de *La Vie Intellectuelle* le discours de Mussolini sur les corporations et le déclin du capitalisme. Ce discours déplut fort à tous les champions du capitalisme et, dans **Le Capital** du 12 décembre, M. Lémery, sénateur, ancien sous-secrétaire d'État, se dresse en vengeur :

J'en demande pardon à l'éminent homme d'État italien, mais son exposé n'est qu'une fantaisie favorisée par l'imprécision des termes, et sa conclusion n'est qu'un mot dont la substance logique gagnerait à être plus clairement définie.

Sur ce dernier point, nous sommes d'accord et il nous a semblé ne pas en savoir beaucoup plus long sur la nature des corporations, sur leur but, sur leur agencement dans

l'État, après avoir lu ce discours qu'avant. Est-ce à dire que la critique du capitalisme ne portait pas? Au contraire, et c'est fort heureux, car il serait fâcheux que le système actuel, qui fait tant de misères, fût intangible et parfait. Ce paraît pourtant être l'opinion de M. Lémery :

Le capitalisme est le principe même des civilisations aussi bien modernes qu'anciennes, et ceux qui de toutes parts — car c'est devenu une sorte de snobisme — vont proclamant sa déchéance prochaine, ne savent souvent pas exactement ce qu'ils disent.

Il se peut, car on néglige souvent de définir les termes de la discussion. Quelle est donc la définition qu'on nous propose ici?

Le capitalisme, c'est la propriété que la Déclaration des Droits de 1789 a inscrite parmi les droits imprescriptibles de l'Homme.

Mon Dieu, voilà une définition un peu simplette. D'abord le capitalisme n'est-il que cela? est-il faux de mettre sous ce nom, comme on fait d'ordinaire, ces « procédés de concentration et d'emploi des disponibilités créées par l'épargne », cette « forme d'aménagements monétaires » et cette « règle de droit ou de fait régissant les rapports des possédants et des salariés », que M. Lémery prétend très arbitrairement exclure?

De plus, cette propriété que la Déclaration des Droits de l'Homme garantit, il importerait à son tour de la définir. Pour M. Lémery, elle serait :

la liberté pour l'individu de disposer intégralement du produit de son travail et de son épargne,

Voire! la propriété est un droit personnel, et tout l'enseignement chrétien le reconnaît, mais un droit qui est au service de la communauté et qui est donc intrinsèquement limité par la fonction sociale qu'il est appelé à assurer. Le capital, comme la propriété, revêt un double caractère, individuel et social. Il en résulte qu'il est soumis à l'autorité publique dans une large mesure. C'est elle qui peut, s'inspirant des véritables nécessités du bien commun, déterminer l'usage que les propriétaires pourront ou ne pourront pas faire de leurs biens.

Nous sommes loin, on le voit, du capitalisme intransigeant de M. Lémery...

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

O. Forst de Battaglia. *Le Mystère du Sang.*

Voici la première partie d'une étude scientifique sur cette question des races, si souvent prétexte à simples déclamations, à plaisanteries,... ou à violences.

Elle est l'œuvre d'un spécialiste d'une rare érudition, dont on ne sait s'il faut plus admirer la longue patience ou la rigoureuse méthode.

Étienne de Greeff. *Les Aryens.*

Mythe anthropologique dont on fait une idole... Jusqu'où ne pourront descendre ceux qui lui rendent un culte?

Louis Le Fur. *Races et sélection.*

Il n'y a plus d'Aryens dans le monde, pensait Gobineau. — Mais on peut en fabriquer, croit Houston Stewart Chamberlain, cet autre précurseur du mouvement raciste allemand. Comme les éleveurs créent des races d'animaux supérieurs, ainsi la race humaine de l'avenir serait une conquête à réaliser. Tel est bien le but que semble vouloir atteindre la doctrine hitlérienne. Rêveries qui ne sont pas nouvelles, erreurs anciennes déjà réfutées : M. Le Fur a bien voulu nous permettre de reprendre la magistrale critique qu'il en fit jadis (*Races, Nationalités, États,* chez Alcan) et qui garde toute sa valeur.

Le Mystère du Sang

Pour les nations occidentales et surtout pour les Français, la révolution allemande de 1933 a été un événement déconcertant. Suite logique d'un ordre d'idées qui a créé un ordre politique, les événements d'Outre-Rhin gardent pour le public français un caractère trouble, malaisément explicable. Des observateurs consciencieux, animés de la meilleure volonté, n'aboutissent qu'à une solution commode et superficielle : ils découvrent le vieux mysticisme allemand agitant un chaos d'idées obscures. Ainsi mettent-ils en lumière le fondement de l'édifice hitlérien, la théorie des races, mais ils n'examinent point les données très solides que les chefs du mouvement nazi évoquent en faveur de la doctrine raciste.

1. Querelle d'Allemands et de Français sur la question des races

Le malentendu entre Allemands et Français commence par le sens différent que prennent chez l'un et l'autre peuple des termes en apparence correspondants, c'est-à-dire par l'incompatibilité entre l'humeur des deux langues. Un livre fort intéressant et riche en trouvailles du Dr Schmidt-Rohr (1) insiste longuement sur le rôle de

(1) *Die Sprache als Bildnerin der Völker*, 2e édition, Iéna, Diederichs, 1933.

l'expression verbale dans la formation de l'esprit des peuples. Selon ce fin psychologue le mot engendre les concepts, et le manque d'un vocable dans le dictionnaire national a souvent comme effet qu'une idée ne saurait être pensée ou même saisie par les membres de toute une communauté linguistique.

Ainsi les mots français « race », « nation », « peuple », « tribu », ne correspondent guère aux réalités que l'Allemand désigne par les termes de « Rasse », « Nation », « Volk », « Stamm ». Nous aurions tort de voir une identité où il y a seulement ressemblance ou parenté de conceptions. Le Français, décrivant les défauts de la race germanique ou les vertus de la race latine, pense à tous les individus de langue germanique, de langue latine, sans se soucier de leurs origines. J'ai entendu des discours où des israélites viennois naturalisés italiens célébraient la gloire de « notre race latine », et personne n'a souri, car au-delà des Apennins le mot race a le même sens qu'aux bords de la Seine. Des journaux français invitent la *nation* autrichienne à défendre son indépendance ; voilà qui est clair, car une nation, au sens français du mot, embrasse tous ceux qui appartiennent à un même État. Prononcez le mot peuple : c'est la nation en ses heures tragiques, glorieuses, solennelles, ou encore une « pars pro toto », les vaillants travailleurs, le pauvre Jacques Bonhomme incorruptible, qui pour l'idéologie démocratique représentent la nation. Enfin aucun effort régionaliste ne serait à même de ressusciter parmi les Français le sentiment de *tribu,* fondé sur la notion du sang commun et sur l'attachement au même sol ancestral ; l'Allemand par contre n'a longtemps reconnu que ces liens de voisinage et de parenté, son patriotisme a été très nettement particulariste. L'Allemand distingue dans son histoire, et non seulement dans l'histoire politique, l'œuvre et l'apport des

différents « Stämme », tandis que chez les Français le vocable même de « tribu » évoque un souvenir de barbarie. Dès le point de départ les voies de la pensée bifurquent, ou, comme l'a dit le grand écrivain allemand Fritz Reuter : « Ce qui semble un hibou pour les uns est un rossignol pour les autres. »

Résidu d'époques fort lointaines, d'après l'opinion française, la conscience d'appartenir irrévocablement à une communauté fondée sur le sang et sur le terroir paraît aux Allemands la voix enchanteresse et sacrée de l'instinct. Ils aiment avant tout ceux qui leur ressemblent physiquement. Inductifs, et, en dépit d'apparences contraires, matérialistes (en un certain sens) ou plutôt monistes par nature et, comme tous les peuples relativement jeunes, sensualistes, ils recherchent des liens que leurs propres yeux contrôlent quotidiennement. Le Français, déductif, ami des idées générales, enclin à l'abstraction et désireux de se hausser vers la sphère de l'esprit et de l'intellect pur, demande à une communauté de s'appuyer sur la volonté de ses membres et sur des affinités d'ordre moral.

L'Allemand n'a jamais considéré la nation comme l'ensemble des habitants d'un pays souverain. Ou plutôt, il n'a jamais été profondément imbu de cette conception, que certains de ses théoriciens politiques avaient importée de l'Occident. Pour être Allemand il fallait, il faut appartenir à une tribu allemande, et la tribu comprend des petits groupes réunis par le voisinage ou par la parenté. Pour être Allemand il n'était pas besoin d'un document écrit, d'un acte passé entre l'État et le citoyen ; la nation se composait et elle se compose de gens qui lui appartiennent du fait de leur naissance, sans leur volonté ou même contre leur gré. Une fatalité aveugle, impitoyable ou souriante, indique à chaque être humain le peuple dont il fera partie. Toutefois il y a des arrangements avec

le ciel, fût-il germanique et sombre. Certains individus appartenant à des nations voisines et apparentées par le sang ont le privilège de pouvoir entrer dans la communauté allemande ; certes, ils n'y entreront point par un acte de législation, ni par un papier administratif, ni par une déclaration de foi, mais par la force des choses, plus forte que la volonté de l'homme.

Pénétrés de doctrines « classicistes » et rationalistes, convaincus que l'homme est le même sous tous les climats et en tous les temps, sûrs de la vérité de leurs principes politiques et humanitaires, les critiques français de la thèse allemande ont commis la grave erreur de s'attaquer à une croyance. La conception allemande de la nation n'est pas une théorie scientifique à étudier, à examiner, à vérifier, mais un acte collectif qui procède du sentiment et qui n'admet pas le contrôle de la raison. Nous pouvons rechercher les causes historiques ou autres de ce sentiment qui certes n'est pas le résultat d'un caprice ; nous ne pourrons les négliger. Des sermons aux Allemands pour leur inculquer des idées différentes, engendrées par le développement historique d'un autre peuple ? Cette tentative a été faite, et elle a conduit aux résultats que nous avons vécus. Les Français et tous les peuples du monde ont bien le droit de se définir eux-mêmes. Une communauté nationale posera des règles d'admission, larges ou sévères, elle s'attachera aux apparences physiques ou aux arguments intellectuels, elle pliera devant le sort ou elle fera intervenir les bureaux et les papiers timbrés : elle ne saurait imposer sa loi à une autre communauté souveraine. Le concept allemand de la nation existe. Nous avons à le constater, nous avons le droit de le repousser, de lui opposer d'autres idées, mais nous devons reconnaître sa réalité et sa validité pour le domaine allemand.

Les difficultés surgiront et s'amasseront seulement devant l'idée de la race et devant le rapport établi entre race et nation. Selon une certaine science allemande la race « est un concept de l'anthropologie descriptive ». Elle est « définie par des signes extérieurs, mesurables, exprimables en chiffres ». L'aspect physique des membres d'une race est à déterminer par des données anthropométriques concernant, par exemple, la couleur de la peau, de la chevelure et des yeux, etc. (1). Sans doute, personne ne songe à nier l'existence de groupes humains — plus ou moins stables — réunis par une ressemblance physique extérieure. Mais la théorie allemande des races va plus loin. Elle prétend que la parenté physique se lie à la parenté psychique, que personne ne peut échapper à ses hérédités, et qu'ainsi les parents, en donnant la vie à leurs enfants, leur transmettent non seulement des tares ou des qualités physiques héréditaires, mais aussi une disposition d'âme définitive et inaltérable !

Ces idées, soutenues confusément par Gobineau, Vacher de Lapouge, répétées avec force et sans trop insister sur les preuves par Houston Stewart Chamberlain, défendues avec des arguments sérieux, mais sans méthode, par Woltmann et brillamment formulées par Hans F. Günther, ces doctrines fondamentales de la révolution allemande supportent-elles l'examen scientifique ? La question est fort grave ; elle dépasse le cadre de la politique et ne saurait être tranchée que par l'étude approfondie des faits. Des faits, un matériel pour contrôler une théorie fort concrète et qui est loin d'être aussi « mystique » que le veulent ses adversaires, nous les possédons en abondance.

(1) Hans F. Günther, *Rassenkunde des deutschen Volkes*, 15e édition. Munich, Lehmann, 1933.

Pour découvrir des lois de la nature, le savant observe des événements, puis les provoque avec des desseins précis ; il use de l'expérimentation. Voulez-vous étudier un corps chimique ? Vous procéderez à l'analyse, puis à la synthèse des éléments qui le composent. Une variété du règne animal nous intéresse : nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et à forcer les pauvres bêtes de nous révéler leurs secrets ; la vivisection est la triste station terminus où aboutit le chemin de la science expérimentale. Cette science nous permet de chercher les lois de l'hérédité là où nous sommes autorisés à jouer en quelque façon le rôle de la Providence. Nous croisons les races et les espèces, nous donnons la vie et la mort, et nous arrivons, il faut l'avouer, à des résultats éblouissants. Mais devant le genre humain ce pouvoir magique du savant s'arrête. Le docteur Moreau et ses tentatives hideuses appartiennent au monde imaginaire du roman et du film et, grâce à Dieu, on peut espérer qu'ils ne seront jamais de notre monde. L'expérience préméditée n'interviendra pas pour nous dévoiler les lois de l'hérédité chez les hommes. Peu importe : nous avons derrière nous un immense passé et ses témoignages. Nous n'avons qu'à puiser dans ces expériences involontaires que mille générations nous ont léguées.

2. Le fait primordial de l'hérédité : certaines qualités de l'ancêtre peuvent se retrouver chez son descendant

Nous ouvrons la biographie d'un grand homme, nous feuilletons l'histoire d'une dynastie. Bientôt le lien entre notre héros et ses aïeux, la parenté entre les membres d'une famille régnante, s'inscriront dans notre mémoire ;

peu après, la communauté de traits physiques et moraux entre les ancêtres et leurs descendants nous frappera. Nous regardons les portraits qui ornent le volume : ici et là le même front, le même nez, les mêmes traits ; mieux encore : devant les événements de la vie, père et fils, mère et fille gardent la même attitude, fière ou désespérée, sage ou folle ; nous découvrons des vices et des vertus qui se répètent. Sans nous perdre en des raisonnements théoriques, nous sentons, nous devinons, nous admettons une hérédité pareille à cette autre hérédité que notre législation reconnaît aux fortunes. Une qualité, un défaut, passent d'un homme à un autre, parce que les liens du sang unissent ces deux personnes. Les mêmes faits se dégagent de notre vie quotidienne. François a les yeux de l'oncle Charles, Jean a hérité des accès de colère de grand'maman. Nous nous étonnons que Louise ne ressemble guère à son père, et les mauvaises langues commencent à radoter. Nous regrettons que Marguerite n'ait pas la conduite irréprochable de sa mère, la sainte femme, et nous n'y comprenons rien. Notre théorie, ingénument exprimée dans nos conversations de chaque jour, va plus loin : Voici un Durand qui n'est pas pingre ; c'est bien une Charpentier qui tourne la tête à tous les garçons ! Nous reconnaissons à des familles entières un caractère qui ne varie pas pendant de longues périodes et nous admettons volontiers que « les Habsbourgs » ont de la morgue et que « les Hohenzollerns » sont une race de proie.

Ce que l'opinion publique énonce sans essayer de le comprendre, les savants le confirment en examinant un nombre immense de ces exemples qui ont inspiré les idées populaires sur les traits de famille. La science formule alors un premier résultat de ses recherches sur l'hérédité ; il n'a pas grand air, et pourtant c'est une conquête

précieuse de l'esprit humain : *des qualités physiques et morales de l'ancêtre peuvent reparaître chez son descendant.*

3. Les tables généalogiques comme moyens de présenter les données de l'hérédité

Ayant reconnu le rôle de cette véritable science de l'hérédité — qu'on appelle « généalogie » —, nous devons en signaler la méthode, encore que le Français moyen la raille, quand il ne l'ignore pas. Car le mot de *généalogie* évoque chez la plupart des électeurs souverains de la Troisième République la ténébreuse époque des souverains électeurs du Saint-Empire Romain ; c'est du blason ; c'est moyenâgeux et gothique. Que les fossiles nobiliaires se plaisent à s'enfouir dans leurs vieilles paperasses pour en retirer les pièces justificatives d'un ridicule procès contre notre temps éclairé : MM. Homais, Bouvard et Pécuchet savent que tous les hommes sont égaux et que le culte des pennons messied à notre siècle. La généalogie, une science? Quelle plaisanterie !

En effet la France ne dispose d'aucun manuel universitaire consacré à la généalogie, et les historiens de métier regardent d'un œil méfiant les rares amateurs qui confectionnent des tables ascendantes ou descendantes. Le pays qui a vu naître un d'Hozier, un Le Menestrier et un P. Anselme s'est résolument désintéressé des folies blasonnières. Cependant en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas et dans les États scandinaves, des penseurs éminents ont créé une terminologie et une théorie généalogiques ; ce passe-temps de hobereaux et de panégyristes est devenu une science qui s'est éloignée de son point de départ, comme l'astronomie moderne a dépassé ses origines astrologiques.

On a commencé par fixer quelques concepts fondamentaux. La *généalogie* elle-même a été définie comme *la science qui décrit et qui explique les relations de parenté, spécialement entre hommes* (1). Les faits généalogiques, les dates des trois événements essentiels dans chaque vie humaine : la naissance, le mariage (ou l'union illégitime) et la mort, puis les liens de sang entre plusieurs individus, peuvent être décrits, comme d'ailleurs tout phénomène situé dans le temps et dans l'espace, mais ces faits sont avant tout signalés par des *tables généalogiques*.

Nous y discernons deux groupes principaux. Le premier embrasse les tables qui réunissent *toutes les personnes dont descend un homme déterminé*. C'est la *table ascendante*. Elle nous fournit les éléments les plus précieux pour étudier l'hérédité. Il en sera parlé plus bas. Un second groupe contient les *tables descendantes*. Elles nous présentent *les personnes qui descendent d'un commun ancêtre*. Le premier cas part d'un individu, nous remontons vers ses aïeux, nous rétrogradons dans le temps ; le second cas nous fait avancer d'une époque antérieure vers la nôtre. Les tables ascendantes sont construites avec une régularité qui ne se dément jamais, car chaque homme a deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents, etc. ; à chaque génération le nombre des aïeux sera donc le double des membres de la génération précédente. La table descendante est irrégulière. Le premier membre d'une famille peut avoir engendré dix enfants ; il aura treize petits-fils ; la troisième génération comptera quarante-sept personnes ; à la quatrième génération nous trouvons vingt-cinq descendants, et à la cinquième, par une cruelle fatalité, le sang se tarit. Aucune table descendante n'est pareille à une autre.

(1) Voir pour toute la terminologie mon manuel : *Généalogie*, Leipsick, Teubner, 1913.

Le type le plus souvent employé des tables généalogiques n'est qu'un extrait des tables descendantes complètes : il présente la progéniture agnatique (1) d'un commun aïeul. Les Allemands parlent alors d'une « Stammtafel ». Il conviendrait en français d'être précis et de l'appeler *table descendante agnatique*. Ces généalogies d'une seule famille, nous les rencontrons dans les manuels d'histoire ; le public a coutume de les nommer simplement « arbre généalogique », mais il ne faut pas oublier l'ensemble plus vaste dans lequel elles sont découpées. La science de l'hérédité ne leur doit presque rien ; car elle se documente plus exactement dans les tables complètes où les rejetons des filles apparaissent au même titre que ceux des fils. Une autre variété des tables généalogiques, plus intéressante, semble inconnue des savants français. C'est un extrait de la table ascendante dénommée « *descent* » par les Anglais, chez lesquels son importance pratique est assez grande — ; il énumère les chemins qui d'un ancêtre déterminé conduisent à une personne de sa descendance. Tout le monde a vu des tables descendantes agnatiques : les généalogies de la maison des Capétiens ou de celle des Habsbourgs, celles de notre propre famille paternelle ou n'importe quelle généalogie d'une honorable race de paysans, de bons bourgeois. Cependant les tables descendantes complètes sont extrêmement rares. On n'en publie pas, pour la simple raison qu'il serait fastidieux de les établir. Car il faudrait réunir des centaines et peut-être des milliers de familles où le sang du commun ancêtre est entré par les femmes. Nous possédons une seule tentative sérieuse de ce genre, un gros volume intitulé le « sang royal d'Angleterre ». L'auteur a passé trente ans à rassembler les éléments de son travail ; il a trouvé plus

(1) = en ligne mâle.

de cinquante mille personnes descendant du premier roi anglo-saxon. Soyons toutefois sûrs qu'il y manque dix fois plus de filiations, l'absence de sources n'ayant pas permis de les découvrir. Néanmoins la science généalogique exige impérieusement des tables descendantes complètes pour étudier toutes les voies de l'hérédité. Qu'elle s'arrête alors à une génération qui ne soit pas trop éloignée du premier aïeul et qu'elle choisisse comme objet des familles souveraines ; autrement les lacunes prendraient une étendue inadmissible. J'ai réussi à dresser une table descendante de l'Empereur Ferdinand Ier — qui, comme on sait, a été le fils de Jeanne la Folle d'Espagne —. Grâce à ce travail, on peut suivre à travers les siècles les traces d'une même maladie mentale, chez une progéniture fort nombreuse et connue dans l'histoire. De plus, il serait possible de comparer l'aspect physique de ces personnes et de retrouver ainsi le chemin de l'hérédité inscrit au visage de l'ancêtre et de sa descendance complète. Les portraits conservés aux galeries princières et aux cabinets d'estampes autoriseraient cet essai qui devrait réussir.

Ajoutons que le « descent », quoiqu'il soit un simple extrait de la table ascendante, ne manque pas de valeur scientifique. En effet il importe de savoir si une personne atteinte d'une maladie transmissible par hérédité apparaît parmi les aïeux d'un autre individu souffrant de la même infirmité. Presque tous les fous de naissance illustre se révèlent, par quelques « descents », comme rejetons d'aliénés notoires. Les ducs de Juliers s'éteignent par une pauvre démente : établissons son « descent » jusqu'à la mère de Charles-Quint et de Ferdinand Ier — qui propagea elle-même l'héritage de la morne frénésie des Lancasters — et nous saurons les origines de cette tragédie pareille à tant d'autres. Car le duc Guillaume de Brunsvick et ses

étranges aberrations, les anomalies dans la maison de Wittelsbach, les bizarreries de plusieurs Hohenzollerns remontent aussi à la malheureuse Jeanne de triste mémoire castillane.

4. La table ascendante est la principale ressource des études sur l'hérédité

Cependant ni les tables descendantes, si réfractaires aux efforts de l'historien, ni les « descents » ne nous permettraient de faire des progrès sérieux. Nous aurions, grâce à ces tables généalogiques, des « faits divers » qui n'aboutiraient à aucune solution systématique. Seule la table ascendante pourra servir comme fondement de recherches scientifiques sur l'hérédité. Nous rappelons le caractère merveilleusement régulier de cette table et les chances de n'y négliger aucun élément de l'apport ancestral. Commençant par celui qui « fait ses preuves » — pour employer le terme consacré de l'Ancien Régime —, nous passons par les deux parents aux quatre grands-parents, aux huit arrière-grands-parents, aux seize quartiers de la quatrième génération, puis aux trente-deux, aux soixante-quatre, aux cent-vingt-huit quartiers, et ainsi de suite. Telle une assemblée de tous les auteurs d'un crime ou d'un brillant fait d'armes, les hommes qui à leur descendant ont laissé (ou qui peuvent lui avoir transmis) les qualités nécessaires pour devenir un criminel ou un héros se réunissent ici au complet. Pas d'erreur possible : *toutes les tares héréditaires doivent provenir* des « habitants » de cette immense cité des morts qu'est la *table ascendante* ; il ne s'agit que de lire juste dans un livre riche en mystères.

La structure de cette pyramide renversée qui contient

notre passé et notre avenir est gouvernée par une loi d'une étonnante simplicité. Chaque génération compte le double de quartiers de la génération précédente, et pour savoir immédiatement combien d'ancêtres font partie, dans n'importe quelle génération, de la table ascendante, il suffit une formule $A_x = 2^x$, dans laquelle X indique la génération recherchée et A le nombre d'aïeux que nous voulons trouver. Par exemple la dixième génération d'ascendants à partir des parents du sujet de la table ascendante embrasse 2^{10}, donc 1.024 membres.

Une étude de ces aïeux et de leurs qualités physiques et morales aboutira évidemment à la parfaite connaissance de l'héritage qu'ils ont laissé. Malheureusement, même chez les hommes de la naissance la plus illustre, les sources s'arrêtent à un certain moment et les noms qu'il faudrait inscrire dans tous les quartiers de la table nous restent cachés. Mais ce moment dangereux n'arrivera pas aussi vite que pour la table descendante, et, si la table descendante agnatique nous présente souvent beaucoup plus de générations que la table ascendante, cette dernière offre un immense avantage sur la liste généalogique d'une seule famille, sur l'ensemble de parentés provenant exclusivement de la ligne mâle : elle est complète, elle exclut le hasard, elle se dérobe à la tyrannie du patriarcat et elle sauvegarde les droits imprescriptibles du sang maternel.

5. Les Problèmes de la table ascendante : l'Implexe des ancêtres

La première des questions suggérées par une étude méthodique de la table ascendante est d'ordre logique. Nous nous heurtons à un dilemme qui, par les moyens

qu'offre la pure déduction, paraît insoluble. L'accroissement progressif et régulier du nombre des ancêtres étant une loi mathématique qui ne souffre pas d'exceptions, nous constatons l'antinomie qui existe entre cette vérité solidement établie et le fait qu'à partir d'une certaine époque il n'y avait pas assez d'individus dans le monde entier pour remplir chaque quartier d'une table ascendante.

Reprenons notre formule $A_x = 2^x$ et remontons aux temps de Charlemagne.

Près de douze siècles nous séparent de la naissance de cet Empereur, soit quarante générations, dont la dernière, contemporaine du grand Carolingien, sera de 2^{40} = de 1.000.000.000.000 ancêtres (nous mettons un chiffre rond). Nous savons d'autre part que vers l'an 730 après Jésus-Christ toute la terre hébergeait à peine cent millions d'hommes, donc le dix-millième du nombre de quartiers qu'une table ascendante de chacun de nous devrait compter. Plus anciennement, vers 1000 avant Jésus-Christ, l'impitoyable arithmétique exigerait un nombre d'aïeux qui se composerait d'un 1 suivi de trente zéros! Ces chiffres astronomiques resteraient inexplicables sans une observation, très ingénieuse, quoique assez simple, que les tables ascendantes de quelques souverains, imprimées aux XVIIe et XVIIIe siècles à titre de simple curiosité, avaient suggérée aux savants généalogistes Ottokar Lorenz et Oskar Hager. Oui, disaient ces érudits perspicaces, il est vrai que le nombre de nos ancêtres s'accroît avec chaque génération et qu'il atteint des grandeurs inimaginables, mais il n'y a pas seulement, parmi ces aïeux « déduits », des individus différents les uns des autres. Bien au contraire, à un certain moment, les mêmes noms se retrouvent deux, trois, quatre fois, ils apparaissent dans des centaines, dans des milliers de quar-

tiers. Alors toute difficulté a cessé. Le phénomène constaté par Lorenz et Hager est confirmé par chacune des grandes tables ascendantes publiées depuis la fin du XIXe siècle. « L'implexe des ancêtres », le fait que le nombre théorique de quartiers ne correspond point au même nombre de personnes, mais que ce dernier est souvent inférieur au premier chiffre et que cette infériorité s'accentue avec chaque génération en remontant : cette importante découverte de deux historiens s'oppose singulièrement à une doctrine chère aux naturalistes et spécialement aux médecins : nous pensons aux prétendus dangers de l'endogamie.

Le mariage entre parents compromet la santé physique et morale des descendants de cette union. C'est au moins l'avis de l'opinion publique informée par des théoriciens qui se fient à la déduction. La méthode inductive anéantit ce préjugé qui avait été un vague écho de phobies antinobiliaires. Chaque homme provient d'un mariage entre consanguins ! La plupart des dirigeants, jusqu'au XIXe siècle, sont le fruit d'amours endogames ; le monde n'en allait pas plus mal et lesdits fruits se portaient fort bien. Mais nous ne voulons pas anticiper sur les résultats de notre exposé. Il nous suffit pour le moment de signaler le problème : *l'implexe des ancêtres est un fait commun à toutes les tables ascendantes.*

6. Le Potentiel de l'Hérédité

Certes l'endogamie est un phénomène universel, cependant ses conditions ne sont pas toujours les mêmes. Un mariage entre cousins directs ou bien, selon l'usage de certains peuples antiques (et, dans le temps moderne, de façon illicite), une alliance entre frère et sœur ne sont pas

à comparer avec l'union entre personnes apparentées au dixième, au vingtième degré. Le problème de l'implexe des ancêtres nous amène à la question du *potentiel de l'hérédité*, aux rapports entre la place occupée par un individu dans la table ascendante et l'influence qu'il exerce sur le sujet de cette table.

Le fameux sens commun réclame pour les parents et pour les grands-parents un rôle beaucoup plus grand, dans la masse héréditaire transmise à leurs descendants, que le rôle des ancêtres lointains. Cette logique primitive exige aussi — les suites néfastes de l'endogamie une fois admises comme vérité établie, — que le mariage entre proches parents soit plus nuisible que l'alliance entre cousins au quantième degré. Malheureusement l'induction contredit cette fois encore les énoncés d'une déduction trop hâtive. Nous observerons, grâce aux tables ascendantes, que souvent des qualités visiblement héritées ne proviennent pas des aïeux immédiats, mais d'ancêtres lointains, et que les tares « sautent » plusieurs générations. Néanmoins, et avant d'insister sur ce phénomène assez complexe, il nous faut admettre provisoirement comme hypothèse de travail que *la masse héréditaire provenant des parents est égale*, par son importance, *à la masse héréditaire léguée par toutes les générations précédentes*. Suivant ce principe, l'apport des parents sera deux fois plus grand que l'apport des grands-parents, qui lui-même dépassera deux fois l'héritage des arrière-grands-parents, etc. La probabilité qu'une qualité se transmettra au descendant diminue avec la distance qui sépare l'ancêtre de son rejeton. Par conséquent la formule du potentiel de l'hérédité est facile à établir : Si le père et la mère possèdent la moitié de la masse héréditaire, chacun d'eux laissera au fils un quart de cette masse ; la probabilité d'avoir reçu une qualité de la part de l'un des parents est donc de

1 : 4; aux quatre grands-parents appartient un quart de l'apport héréditaire, chacun d'eux transmettra donc au petit-fils un seizième de cet apport; la probabilité d'être gratifié de tares ou de vertus par l'un des grands-parents est de 1 : 16; les chiffres sont 1 : 64 pour les arrière-grands-parents, 1 : 256 pour chacun des arrière-arrière-grands-parents. D'une façon générale : P^x (le Potentiel de l'hérédité) $= 2^{2x}$ (x indique dans cette formule le numéro de la génération recherchée).

Nous acceptons cette hypothèse de travail sans trop croire à sa valeur absolue, mais aussi sans pouvoir la remplacer par une autre. Elle se complique par le fait de l'implexe ancestral. L'influence d'un ascendant qui paraît deux fois dans une table est-elle aussi deux fois plus grande que la puissance héréditaire d'un autre aïeul de la même génération qui n'y figure qu'une fois?

7. Les lignes de force héréditaire dans la table ascendante

Le mystère s'accentue encore, quand nous envisageons l'importance de la place qu'un ancêtre occupe dans une génération déterminée d'une table ascendante. Jusqu'à présent nous avons fait abstraction de la différence entre homme et femme, nous avons supposé que la force héréditaire du père et celle de la mère sont égales par rapport à leur enfant. Mais si cela n'était qu'une illusion? Il faudrait alors distinguer la ligne purement mâle et la ligne entièrement féminine, puis les combinaisons les plus variées entre lignes mâles et féminines. Nous devrions étudier l'importance des aïeux qui transmettent leur sang à leur rejeton par des filiations dont tous les membres appartiennent au même sexe et opposer ces lignes « uni-

taires » aux lignes « mixtes ». La science est très loin d'avoir approfondi ces questions, elle vient seulement de les effleurer. Toutefois, dès à présent, il semble que les lignes de force héréditaire les plus puissantes passent par des filiations du même sexe ou peu mélangées, donc là où la suite des ancêtres du même sexe n'est pas interrompue par trop de membres de l'autre sexe.

8. Les leçons des tables ascendantes

Dès que nous avons saisi les problèmes fondamentaux des tables ascendantes : implexe des ancêtres, lignes de force héréditaire, la voie qui mène au cœur du mystère nous est ouverte. Il nous incombe maintenant d'examiner l'immense matériel que les siècles passés nous ont préparé. De l'observation des innombrables tables ascendantes fournies par les historiens à l'usage des biologistes, les règles de l'hérédité surgiront l'une après l'autre ; la théorie des races fera ses preuves. Nous présenterons ici les résultats de longues et patientes recherches dans les archives de toute l'Europe. Nous parlerons, avec compétence et en connaissance de cause, de faits multiples là où les politiciens, les journalistes et surtout les « hommes de la rue » jugent, exaltent et condamnent, prophétisent et ironisent sans même connaître leur propre ignorance. Je choisis naturellement les exemples que m'ont fait connaître mes études et qui d'ailleurs, pour les raisons que j'ai dites, se prêtent mieux à un examen scientifique. Je donnerai donc un aperçu de plusieurs tables ascendantes princières (au risque d'être tancé pour mes sentiments réactionnaires).

Ce me serait un grand plaisir d'étudier l'ascendance de MM. Durand, Dupont et Lenoir, de MM. Smith et

Brown, de MM. Müller et Meier et même de MM. Bloch et Lévy. Hélas! Ma volonté ne suffit pas à remplacer les documents qui me feraient défaut. Une seule table ascendante d'un bourgeois a été élaborée d'après les sources, c'est celle de Gœthe, et elle démontre, ce que nous savons déjà, que des lacunes sont inévitables à partir du XVIIe siècle dans les tables de cette catégorie, car hélas, des documents en nombre suffisant, même pour le XVIe siècle et plus loin jusqu'au Moyen Age, n'existent que pour les familles souveraines ou féodales; ils sont moins riches chez la petite noblesse et dans la grande bourgeoisie, et ils font entièrement défaut quand nous approchons des classes populaires.

Notre travail exige un champ d'observations étendu. Ne craignons pas d'entrer dans les palais princiers, dans les châteaux impériaux et royaux! C'est ici que nous rencontrerons les sujets de nos plus fructueuses investigations.

9. Les ancêtres de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche

Parmi nos contemporains, les membres des vieilles dynasties catholiques, les Bourbons, les Habsbourgs-Lorraine, les Wittelsbachs et les Wettins ont les tables ascendantes les plus « sélect », donc aussi les mieux connues et les plus favorables à nos recherches. Les autres grandes familles ne jouissent pas de la même pureté de sang princier. Ainsi l'Impératrice Catherine Ire de Russie a légué l'incertitude de ses origines non seulement aux Romanoffs, mais aussi aux rois d'Angleterre, de Danemark, de Grèce et de Norvège, aux Hohenzollerns et à la branche ducale des Wettins. Les rois de Suède, les grands-ducs de

Bade, les rois de Roumanie, descendent de noblesse napoléonienne et leurs tables ascendantes s'arrêtent par conséquent vers le milieu du XVIIe siècle, époque où les registres paroissiaux de la province française commencent à subir des lacunes.

C'est donc par souci de l'exactitude et pour présenter des résultats très complets que nous choisirons les ancêtres de l'archiduc François-Ferdinand et de Rupprecht de Bavière, d'abord comme exemples de tables ascendantes assez étendues, puis comme sources inépuisables d'observations sur l'hérédité.

Il m'a été donné d'établir, d'après des sources sûres et en grande partie inconnues, toute l'ascendance de l'archiduc-héritier jusqu'à la quatorzième génération incluse, donc jusqu'aux 16.384 quartiers.

La première question qui se pose est celle de la nationalité des ancêtres. Rejeton d'une dynastie d'origine germanique, mais française depuis le Xe et jusqu'au XVIIIe siècle, François-Ferdinand d'Autriche avait une mère italienne; de ses huit arrière-grands-parents deux étaient Italiens, un troisième Espagnol. Ses 64 quartiers se distribuent ainsi : 42 Allemands, 6 Italiens, 6 Espagnols, 5 Français, 2 Hollandais, 2 Polonais, 1 Anglais. A partir d'ici la relation reste la même : un tiers des ascendants appartient aux nations les plus diverses, les deux autres tiers sont allemands. Dans les 4096 quartiers il y a 2676 Allemands, 396 Français, 249 Polonais, 248 Italiens, 205 Espagnols, 139 Danois, 68 Portugais, 44 Hollandais, 26 Anglais, 15 Lithuaniens, 6 Suédois, 6 Tchèques, 5 Russes, 5 Ruthènes, 4 Roumains, 3 Hongrois, 1 Serbe.

Quelles classes de la société figurent dans l'ascendance de l'archiduc? Nous avons déjà mentionné le caractère très aristocratique de son ascendance. En effet nous y

rencontrons surtout les membres des grandes dynasties européennes, les Habsbourgs, les Wittelsbachs, les Wettins, les Guelfes, les Nassaus, les Hohenzollerns, les Oldenbourgs, les Ascaniens, les maisons de Zähringen, de Hesse-Brabant et de Wurtemberg, puis les princes italiens de Savoie, les Médicis, les Farnèse, les Gonzagues et les Estes, plusieurs branches des Capétiens, des ducs de Lorraine, les Jagellons, les ducs de Mecklenbourg et de Poméranie, les descendants des princes de Russie et une infinité de principicules allemands, bref tout ce qui avait régné et gouverné par la grâce de Dieu. Les premiers intrus dans cette illustre société apparaissent à la septième génération. N'ayez crainte! Ils ne sortent pas de la plèbe. Car des magnats polonais tels que les Leszczynski et les Opalinski, de grands terriens allemands comme les Bothmar et les Promnitz ne le cèdent en rien aux princes et aux comtes souverains du Saint-Empire Romain. D'ailleurs, même les 2048 quartiers de François-Ferdinand satisfont encore aux plus sévères preuves de noblesse. Ce n'est que dans la douzième génération que cinq membres du patriciat nous rapprochent des classes moyennes, et il nous faut remonter jusqu'au 16.384 quartiers pour coudoyer un prolétaire authentique, le barbier français Babou qui, par Gabrielle d'Estrées, son arrière-arrière-petite-fille, figure parmi les aïeux de toutes les dynasties catholiques.

10. Les ancètres de Rupprecht de Bavière et de l'Impératrice Marie-Thérèse

Avant de tenter des conclusions plus générales, nous aurons soin de comparer l'ascendance de l'archiduc Fran-

çois-Ferdinand aux ancêtres de Rupprecht de Bavière ; nous ajouterons quelques données sur la généalogie de l'Impératrice Marie-Thérèse. Les chiffres et les indications ainsi obtenus nous permettront des observations importantes. Voici d'abord un tableau comparatif sur la nationalité des 1.024 aïeux de la dixième génération :

	François-Ferdinand	Rupprecht	Marie-Thérèse
Allemands	744	678	641
Hollandais	13	14	7
Anglais	11	15	16
Danois	29	14	11
Suédois	3	2	
Français	64	107	89
Italiens	98	134	19
Espagnols	34	38	75
Portugais			45
Roumains	1	1	
Polonais	26	17	41
Tchèques		4	46
Russes			15
Yougoslaves			2
Lithuaniens			15
Hongrois	1		2
	1024	1024	1024

Comme on le voit, la structure nationale des trois tables est presque la même. Plus des deux tiers d'ancêtres allemands, de 20 à 28 o/o d'origine latine : française, italienne, espagnole et portugaise.

Le milieu social y est également homogène : les maisons souveraines dominent ; la grande noblesse médiate apparaît avec de rares représentants à partir des 256 quartiers (chez Rupprecht et chez Marie-Thérèse) ; il nous faut remonter très loin pour découvrir des roturiers, et leur sang n'a qu'une fort petite part à l'ensemble de ces ascendances princières.

11. Les dynasties catholiques forment un groupe étroitement uni au point de vue de l'hérédité

Les faits que nous venons de constater en étudiant les généalogies de l'Impératrice Marie-Thérèse, de François-Ferdinand et de Rupprecht, sont confirmés par n'importe quelle autre table ascendante d'un membre de maison souveraine catholique, au moins pour les quatre derniers siècles : le « personnel » est partout le même. 90 o/o de ceux qui occupent les quartiers d'un Wittelsbach ou d'un Wettin reparaîtront parmi les ancêtres d'un Bourbon, d'un Habsbourg ou d'un Lorraine. Ce sont les 10 o/o restants qui donnent aux différentes tables ascendantes ce caractère spécial, individuel, sans lequel l'uniformité serait complète. Nous comprendrons facilement que la « famille des princes catholiques » accuse un caractère homogène qui s'exprime dans le physique et le moral de toute cette élite sociale. En voyant que les 64 ancêtres de François-Ferdinand 58 paraissent également dans la sixième génération de l'ascendance du Kronprinz Rupprecht de Bavière, nous ne nous étonnons pas que ces deux personnages s'inspirent à peu près des mêmes idées, qu'ils aient grandi dans les mêmes traditions et qu'ils nous offrent tant d'analogies, mais nous sommes plutôt surpris qu'il y ait entre eux, et entre tous les individus d'une classe si homogène, des différences considérables. Notons ce phénomène pour des conclusions ultérieures.

12. Héritage du passé dans la « famille européenne des princes ».

L'étude comparative de nombreuses généalogies m'a convaincu que l'héritage ancestral est à peu près le même

pour toute cette « famille européenne des princes » que seules l'époque napoléonienne et l'entrée de la Russie dans le monde occidental ont gratifiée de quelques gouttes de sang moins aristocratique. L'apport héréditaire de la haute aristocratie, régnante et détrônée avant 1918, provient essentiellement des dynasties déjà mentionnées parmi l'ascendance de François-Ferdinand et de Rupprecht, puis des grandes maisons historiques, faussement considérées comme « éteintes ». Non, le sang des Carolingiens, des Empereurs franconiens et saxons, des Hohenstaufens et des Luxembourgs, des Comnènes, des Paléologues, des Lascaris et des Cantacuzènes, des Anges et des Ducas, des Plantagenets et des Tudors, des Stuarts et des Folkungs, de Castille et de Léon, n'a point disparu, mais il coule dans les veines de toute la haute société contemporaine.

Les recherches généalogiques nous fournissent des données très précises pour rebrousser chemin jusqu'à l'Antiquité. C'est par soixante-dix générations, bien établies d'après les sources, que nous arrivons de notre époque au temps de Chapor Ier roi de Perse, rejeton des Sassanides, des Arsacides et d'autres dynasties ennemies des Romains. L'un des descendants de ce monarque avait une fille mariée à Guaram, de la maison des Bagratides géorgiens. Une filiation ininterrompue va de Guaram jusqu'à la fameuse reine Thamar de Géorgie († 1212). Six générations la séparent de la princesse Eudoxie, mariée à l'Empereur Manuel de Trébizonde, dont la petite-fille Irène épousa Georges Brankovitch, despote de Serbie. Elle fut la grand'mère de Marie, femme de Boniface marquis de Montferrat, grand-père lui-même de Marguerite duchesse de Mantoue. De là, par les Gonzague mantouans, nous parvenons aux maisons de Bourbon, de Lorraine et d'Autriche. Ainsi le souvenir deux fois millé-

naire des Sassanides revit dans leurs lointains rejetons d'aujourd'hui.

Les murs que nous avons érigés entre les époques s'écroulent, et des connexes inattendus apparaissent. Il n'en sera pas autrement quand nous examinerons les prétendues limites entre les races. Je citerai des exemples frappants : l'un portera sur un sémite fort illustre, le plus illustre depuis les temps bibliques, l'autre sur le plus terrible conquérant de race jaune.

Nou'aoum al Lakhmi, un descendant de Mahomet, était l'ancêtre d'une famille arabe devenue célèbre par Aboû-l-Quâsim et Aboû-'Amr de Séville. Ximène, fille de ce dernier, transmit le sang du prophète à la maison d'Espagne ; il passa par une branche des rois de Portugal et dans la dynastie de Castille. Isabelle la Catholique, héritière incontestable du sang de Mahomet, est par son petit-fils, l'Empereur Ferdinand, l'aïeule de toutes les maisons souveraines encore florissantes.

Djingis-Khan, le fléau de la Chrétienté, avait un arrière-arrière-petit-fils Nogaï dont la fille épousa le prince Fédor Rostislavitch de Iaroslav. Ce dernier est d'un côté l'ancêtre de plusieurs maisons de haute noblesse russe et polonaise qui se retrouvent dans l'ascendance de la reine Marie Leszczynska ou de la princesse Louise-Charlotte Radziwill : de ces deux dames descendent les princes catholiques nos contemporains. D'autre part Fédor Rostislavitch fonda une branche ducale dont une héritière, Xénia Chastoukhov, devint la femme du patriarche Philarète, bisaïeul de Pierre le Grand ; c'est par lui que les dynasties protestantes remontent à Djingis-Khan.

La race jaune s'est faufilée un peu partout. Sainte Élisabeth de Hongrie est la plus charmante des saintes ; toutes les familles princières allemandes sont fières de la compter parmi leurs aïeules. Mais il y a quelques raisons

de croire que la ci-devant dame de la Wartbourg serait aujourd'hui exclue des congrès que les nazis allemands ont coutume de célébrer dans ce superbe château. N'était-elle pas la fille du roi André de Hongrie, Arpade et par conséquent rejeton de Mongols? Et, si nous admettons que les Magyars ont épuré leur sang par le contact avec les peuples « aryens », André n'était-il pas le descendant au quatrième degré de Tougor Khan, chef de tribu tartare? Finalement (nous avons déjà effleuré la question de la « ligne maternelle pure » : l'ascendance qui va uniquement par les femmes ne joue-t-elle pas un rôle aussi important que la ligne mâle?) : la ligne maternelle de Marie-Thérèse est nettement mongole; elle aboutit au même Tougor Khan que nous venons de citer.

Voici maintenant des exemples qui n'auraient, isolés, qu'un intérêt de pure curiosité; réunis dans une saisissante synthèse, ils nous garantissent cette vérité précieuse que la plupart des grands hommes n'ont pas péri sans laisser des héritiers de leur qualité. L'œil fixé sur la parenté agnatique, nous admettons trop souvent que le *sang* a disparu, tandis que c'est seulement le *nom* qui s'est évanoui au cours des siècles.

Des Papes ancêtres de rois? Certainement. Innocent VIII, de la famille des Cybò, Alexandre VI Borgia et Paul III Farnèse ont laissé une descendance illégitime qui s'est frayé le chemin vers le trône. Un anti-pape, le dernier, Félix V, est l'aïeul légitime de la dynastie de Savoie. Les cardinaux sont légion parmi les ascendants de la famille européenne des princes; presque tous par des amours illégitimes, mais quelques-uns aussi par des mariages en règle : ainsi Nicolas-François, l'arrière-grand-père de l'Empereur François Ier-Étienne.

Foudres de guerre : le Cid, Alexandre Farnèse, Guillaume d'Orange, le prince Constantin Ostrogski, le

maréchal Trivulzio, l'amiral de Coligny, les Guise et quelques douzaines de maréchaux de France, des condottieri italiens, en outre les grands capitaines de rang souverain, tels que Charles le Téméraire ou Jean Sobieski, ornent la galerie des ancêtres princiers.

A côté des héros, les saintes et les saints : Grégoire l'Illuminateur d'Arménie, sainte Birgitte de Suède, saint Étienne de Hongrie, sainte Hedvige de Silésie, saint Léopold d'Autriche, saint Philippes de Gueldres, saint Vladimir de Russie, saint Olav de Norvège.

Les maîtres de la littérature ? En dehors de ménestrels et de *minnesängers* de second ordre comme Guillaume d'Aquitaine, Thibaud de Champagne, Walther von Klingen, Oswald von Wolkenstein, Ulrich von Liechtenstein, de quelques auteurs du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle qui comptent plutôt par leur rang social que par leur talent : le poète tchèque Smil Flachka de Pardubice, Christophe Opalinski, le satiriste polonais, Catherine de Parthenay —, il y a des auteurs du premier rang : le sire de Joinville, Charles d'Orléans, Marguerite de Navarre et surtout Sir Geoffroy Chaucer, qui par sa petite-fille Alice de La Pole et par les Foix devint l'aïeul de la reine Anne de Hongrie, femme de Ladislas le Jagellon, et par eux celui de toutes les maisons souveraines aujourd'hui florissantes.

Le malicieux esprit de l'histoire généalogique se plaît à nous montrer des révolutionnaires ancêtres de rois victimes de la révolution : Louis XVI descend d'Étienne Marcel. Et des maîtresses en titre se trouvent être, après quelques siècles, aïeules de monarques légitimes : Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées et Mme de Montespan embellissent de leurs silhouettes la galerie des ancêtres des rois de France, d'Espagne, d'Italie et des Empereurs d'Autriche... Par elles et par les maîtres-

ses de princes italiens, le sang du peuple s'est mêlé au sang de trente générations souveraines. Nous avons cité le brave artisan Babou qui ne se doutait pas de sa qualité d'ancêtre royal. Il y faut ajouter des ouvriers romains, parents de la belle Vanozza, qui elle-même fut la mère de Lucrèce Borgia, aïeule de la maison d'Este. Des prolétaires italiens se sont faufilés dans la plus haute aristocratie, car les tyranneaux de la Péninsule ausonienne savaient apprécier les charmes de leurs moindres concitoyennes et, en bons princes, en bons pères, ils casaient leur descendance honorablement. Par exception, il se pouvait aussi qu'une route lente et droite conduisît, à travers une vingtaine de filiations légitimes, de la cabane jusqu'au trône : un cultivateur allemand est la souche de la famille Held, patricienne de Poznan et alliée à des nobles polonais, entre autres aux ancêtres de la reine de France Marie Leczinska.

Malgré son homogénéité biologique remarquable, la classe des princes reçoit, de classes et de races étrangères à son milieu accoutumé, quelques gouttes de sang plébéien. Il ne faut jamais jurer de rien : les parentés les plus extraordinaires se dévoilent aux chercheurs méticuleux.

(*A suivre.*)

O. Forst de Battaglia.

LES ARYENS

Chaque peuple de la terre se croit le centre du monde. Dans la mesure où un groupe humain s'organise en personnalité sociale, où une âme collective s'ébauche, apparaît cette illusion de primauté, tellement générale et tellement indéracinable qu'on doit bien la considérer comme une des bases fondamentales de la vie des sociétés. Et tandis que Sieburg se demande de quel droit Dieu serait-il français, là-bas, à l'extrémité de l'Asie, l'on découvre que l'Européen, qui s'est toujours considéré comme plus évolué que les autres hommes, a les artères essentielles moins bien protégées que celles des Japonais.

***

La théorie de l'homme aryen venu de l'Est, apportant avec lui les éléments de notre civilisation, vit le jour vers le milieu du XIXe siècle. On releva d'abord, vers 1880, qu'une raison comme : « c'est de l'Orient que vient la lumière », n'était pas vraiment convaincante, puis l'on démontra que c'était une erreur. L'homme blond, s'il est l'ancêtre des Nordiques actuels, n'a pu naître qu'en Europe. Raison de plus pour le Nordique de s'enorgueillir et de se faire synonyme de l' « Homo Europeus ».

A vrai dire, ce sont les linguistes qui ont parlé d'abord de l'aryen. Pour eux, il existe un groupe de langues utilisant un fonds commun « aryen », et ils divisent les grandes communautés d'Europe en deux groupements fondamentaux : aryens et anaryens. Les premiers com-

prennent : une famille latine dans le sud-ouest de l'Europe ; germanique dans le centre et le nord ; slave dans le sud-est. Ajoutons-y quelques familles plus petites, notamment un groupe celtique dans le nord-ouest du continent.

Le anaryens comprennent entre autres les Basques, les Finno-Ougriens, les Turcs, les Sémites, les peuples Caucasiens. C'est-à-dire qu'au point de vue linguistique la plus grande partie de l'Europe appartient à une communauté unique, purement culturelle et représentée par les types physiques les plus différents. Il est reconnu aujourd'hui comme à peu près certain que les langues aryennes n'ont pas été importées d'Asie, on ne sait par quels conquérants, mais sont nées et ont évolué sur place.

Dès qu'on sort du domaine de la linguistique et notamment dès qu'on veut rechercher à quels hommes on est redevable de cette civilisation, l'on se heurte à l'impénétrable. L'ancêtre, — si réellement il fut un ancêtre unique, — nous est totalement inconnu, et toutes les races européennes contemporaines pourraient le revendiquer avec autant de chances de vraisemblance que les races nordiques.

*
* *

Les crânes les plus anciens trouvés en Europe appartiennent à un type dolicocéphalique ; mais les exemplaires en sont rares. Ces crânes étroits sont en même temps des crânes à front fuyant et ressemblent à ceux de races actuellement considérées (à tort probablement) comme inférieures : australiennes et océaniennes. Le type extrême de ces crânes étroits est celui dit de Néanderthal, dont l'animalité est telle que le vocable « néanderthalien » est le qualificatif le plus injurieux que les anthropologues emploient.

A ces crânes dolicocéphales fait suite, dans les recher-

ches de paléontologie humaine, une invasion de brachycéphales qui paraissent venir de l'Est et s'implantent nettement. Ils avaient domestiqué les animaux et triomphent pendant toute une période, pour être éclipsés à leur tour par une nouvelle race dolicocéphale, mais douée cette fois d'un beau front, d'un grand cerveau. C'est à peu près tout ce que l'on sait pour résumer les dix ou trente mille ans que la préhistoire vraie nous demande. A partir du trentième siècle avant Jésus-Christ, brachycéphales et dolicocéphales, à cerveau égal, sont aussi mêlés qu'ils le sont aujourd'hui. On ne peut établir quelle race prédominait. Si l'on suit la civilisation parmi les peuples contemporains, on constate qu'à mesure qu'elle se développe les crânes larges apparaissent de plus en plus nombreux...

Bien que l'on puisse penser que le cuivre, trois mille ans avant Jésus-Christ, et le fer, du XIIe ou VIe siècle avant Jésus-Christ, aient été découverts sur place, pour ce qui regarde les civilisations européennes (on ne saurait toutefois oublier le rôle possible de l'Asie et de l'Égypte) rien ne permet de croire que ces découvertes furent accomplies par des hommes blonds, au crâne étroit. Ceux-ci ne paraissent pas avoir eu dans le développement de la société européenne d'autre rôle que le rôle anonyme et obscur de toutes les autres races. Bien plus, il n'est pas possible d'établir le moindre décalage entre aryens et non-aryens.

Quant aux invasions dont l'histoire fait mention, elles ne constituent pas, en elles-mêmes, un indice quelconque de supériorité.

Bref, en interprétant le plus favorablement le plus lointain passé, on ne voit pas qu'il soit nécessaire de faire de l'homme blond, au crâne étroit et aux yeux bleus, une divinité quelconque.

C'est bien à tort que l'on veut faire du « dynamisme » du « devenir », de l' « irrationalisme », de la « brutalité » germaniques les caractéristiques du type nordique.

Ce type abonde en Angleterre, en Hollande, en Belgique, au Nord de la France ; il prédomine chez les Suédois et les Norvégiens. Tous ces peuples se conduisent supérieurement. Par contre, la proportion de méditerranéens, de brachycéphales, de types alpins, est très forte en Allegne. Et tous sont malades du même mal.

* * *

Dans une société où l'élément religieux est en décadence, la déification de l'aryen paraît vouée à de grandes destinées. Malgré l'absence de toute preuve scientifique, de toute raison soutenable, on n'éprouvera aucune difficulté sérieuse à faire croire à toute une partie de l'Europe qu'elle est l'œuvre exclusive d'une race, la sienne, et la mythologie des pré-civilisés sera avantageusement remplacée par la glorification du type biologique. Il ne s'agit plus du tout d'un vague rappel spirituel, d'une descendance énigmatique et incontrôlable, mais de protoplasme vivant, de chromosomes, de substance réelle. L'aryanisme présente un mythe anthropologique héritable, un dieu réellement connaissable, susceptible d'inspirer confiance à la foule, capable de la séduire par l'école, l'écran, la T.S.F., un dieu dont le culte découle directement de quelques lieux communs scientistes, ethnographiques, et qu'on honorera le mieux par l'eugénique.

Il n'apparaît pas à priori comme extraordinairement difficile d'utiliser au service de ce dieu nouveau le reliquat religieux d'une population depuis longtemps dépourvue de véritable direction spirituelle. S'il est impossible à l'homme comme aux collectivités de vivre sans un mythe principal, l'aryen peut servir tel quel à la fois de mythe individuel et collectif. Le rêve de domination qui hante stupidement le cerveau de tout homme, et qui doit nécessairement être refoulé par l'individu, renaît et s'organise comme idéal commun de soixante millions d'hommes. De cette concordance terrible des tendances per-

sonnelles et des tendances raciques doit naître une morale sauvage, celle d'un individu multiplié, et non celle d'une communauté d'où les tendances individuelles sont préalablement exclues...

Tandis que dans nos pays latins les extravagances de l'eugénique se heurtent à la personnalité de l'individu, qui est considérée avant tout comme étant d'ordre spirituel, la religion de la race modifie complètement les données du problème. La valeur spirituelle de l'homme passe à l'arrière-plan, et seules sont encore dignes de le représenter sa valeur protoplasmique, sa valeur biologique élémentaire, c'est-à-dire exactement sa valeur d'animal humain.

Le dieu aryen est fait exactement à l'échelle schématique d'un type d'homme, type auquel on attribue à priori, sans aucune raison autre qu'une illusion commune, le droit de prééminence sur tous les autres. Chacun devra se conformer à ce type, tâcher de réaliser en lui autant que possible cet idéal morphologique, lequel est considéré comme entraînant secondairement une perfection intellectuelle et morale certaines. Mais tandis que, pour nous, jusqu'ici, la personnalité était en quelque sorte l'œuvre propre de chacun, sous le ciel de l'aryanisme la personnalité devient surtout fonction de la pureté racique, devient une question d'hérédité, et le but exclusif ou du moins essentiel de l'individu cesse d'être sa propre personnalité pour devenir « sa procréation ». Le culte du dieu aryen devient essentiellement une question d'eugénique. Mais l'Eugénique elle-même, n'ayant désormais pour but que l'amélioration et le triomphe d'une race, obéira à des principes différents d'une eugénique basée sur la noblesse de l'homme et en arrivera forcément à l'emploi des méthodes ordinaires de l'élevage. Il n'existe aucune raison pour qu'elle n'y arrive pas.

Qu'on le veuille ou non, la théorie du type aryen, et sa mythologie nouvelle, nous éloignent d'une manière nette, absolue pourrait-on dire, de l'idéal chrétien.

* *

L'aryen, dieu moderne, création savante, est-il du moins assuré de conduire ses fidèles vers l'état de perfection technique espérée? Les sacrifices qu'il exige vont-ils réellement atteindre le but que ses adorateurs entrevoient?

Il est bien difficile de répondre à cette question.

Lorsque sur une carte d'Europe-Asie on noircit les territoires occupés d'une manière exclusive ou prédominante par les dolicocéphales blonds, on ne peut pas ne pas être frappé de l'infime surface terrestre occupée par cette race. Lorsqu'on sait, de plus, que chaque jour les mensurations et des recherches plus complètes viennent en restreindre encore l'étendue au profit de mélanges méditerranéens et asiatiques, on ne peut vraiment pas affirmer que les Nordiques soient une race envahissante. Enfin, les tableaux anthropométriques nous enseignent indiscutablement que les continents les plus civilisés s'orientent progressivement vers la brachycéphalie. On peut se demander, dès lors, si l'orientation décidée vers le type au crâne étroit constitue en soi un progrès ou une régression. Quand on pense encore que le peuple grec, dont la personnalité intellectuelle et morale fut un des chefs-d'œuvre de l'humanité, était constitué à l'époque de sa splendeur par un mélange inouï de races humaines, l'intérêt, pour un peuple unifié, à mentalité élaborée, se trouve-t-il dans l'évolution vers un seul type physique en excluant tout apport étranger, ou au contraire dans l'assimilation de protoplasmes et d'esprits exotiques? Jusqu'ici de telles expériences d'isolement réalisées çà et là sous l'influence de divers facteurs me semblent amener surtout la stagnation.

Mais en dehors même de cette question, cependant déjà si grave, on ne doit pas perdre de vue que le maintien des types fondamentaux d'une race est un prodige. Il obéit à des lois obscures, dont la statistique nous révèle

l'étonnante complexité. Les unions se font selon un mode fixe et selon des particularités dont les conjoints ne sont pas conscients. Les points essentiels en sont l'âge, la taille — les différences de taille surtout —, le caractère et le tempérament, avec, aux extrémités de chaque type, des attractions aberrantes qui viennent rétablir l'équilibre. C'est sans doute parce qu'elle a des règles immuables que la nature exige que l'amour soit aveugle. La voix des grands nombres nous dit que la couleur des cheveux, des yeux, que la forme du visage, choses auxquelles cependant les êtres épris l'un de l'autre attachent un certain prix n'interviennent pas lors du choix. C'est-à-dire que les éléments par lesquels des « Nordiques » prétendent se distinguer des autres Européens ne sont nullement de nature à les isoler, si on laisse les choses suivre librement leur cours. En introduisant ces facteurs que la nature considère comme accessoires, — et la nature ici s'identifie parfaitement avec la création —, à titre de facteurs essentiels et déterminants dans le choix des conjoints, l'aryanisme n'introduit-il pas des germes d'altération même du type qu'il veut élever à la dignité de premier homme?

Et pour parer aux inconvénients inévitables résultant des perturbations occasionnées par ses conseils même, l'aryanisme ne se verra-t-il pas obligé de diriger d'une manière anthropométrique et administrative les inclinations de ses individus?

En résumé il semble quasi certain que si l'établissement d'un type nordique unique et prédominant n'est pas peu à peu abandonné ou du moins ne cesse pas de devenir une préoccupation obsédante, il en résultera des conséquences sociales imprévisibles et inattendues, dont la tendance commune ne pourrait être qu'un état de domestication progressive de l'être humain.

Quand l'homme se fait Dieu...

ÉTIENNE DE GREEFF.

Races et sélection

La théorie des races exposée par Gobineau, et déjà adoptée telle quelle par beaucoup d'Allemands, a été reprise vers la fin du siècle dernier par un certain nombre de sociologues, dont plusieurs Allemands, et aussi quelques Français et Américains. Ces auteurs en ont tenté une mise au point scientifique qui, elle-même, aurait déjà bien besoin d'être renouvelée aujourd'hui. L'un des meilleurs exposés de cette théorie perfectionnée a été donné par le sociologue français Vacher de Lapouge. Le fond de la doctrine reste le même : la modification la plus importante consiste dans le changement du nom des grandes races humaines. Pour Vacher de Lapouge, les éléments fondamentaux des populations actuelles d'Occident sont les deux grandes espèces du genre *homo* : *homo europaeus* et *homo alpinus*, le premier grand, blond, dolichocéphale, audacieux, épris de progrès, osant tout penser et vouloir ; il habite les plaines et devient rare au-dessus de cent mètres (1) ; le second, petit, brun, brachycéphale, indus-

(1) Vacher de Lapouge, *Les Sélections sociales*, et aussi l'*Aryen et son rôle social*.

trieux, mais timide, se méfiant du progrès, ne pouvant pas plus se passer d'un maître que le premier de sa liberté ; très rare dans la plaine, il prédomine au-dessus de deux cents mètres (1), et il est presque seul au-dessus de cinq cents mètres, parce que l'aryen dolichocéphale dédaigne les régions pauvres ; son domaine s'étend de l'Atlantique à la Caspienne et à l'Euphrate (2).

A ces hypothèses sur la préhistoire de nos régions, qui ont d'ailleurs été immédiatement battues en brèche à la suite de découvertes plus récentes, Vacher de Lapouge ajoute comme arguments nouveaux certaines considérations d'ordre sociologique, complétées par un appel à la théorie de la sélection.

Ses considérations sociologiques sont surtout des affirmations. D'après lui, la race est le facteur fondamental de l'histoire. Son importance est nettement prépondérante à celle de la position géographique (théorie des milieux ou des climats) ; les Phéniciens, par exemple ont joué un rôle prépondérant partout où ils ont passé, à Tyr comme à Carthage ; de même aujourd'hui l'Angleterre : par sa situation géographique, elle est de tous points comparable au Japon, dont le rôle politique est insignifiant (voilà une affirmation qui gagnerait aujourd'hui à être mise au point !)

De même, il y aurait prépondérance marquée de la race sur les facteurs historiques ; seconde affirmation que

(1) Chiffre difficile à concilier avec le précédent : il en résulte que de cent à deux cents mètres, ni l'une ni l'autre des deux grandes races ne prédomine.

(2) A l'exception de l'Espagne et de l'Italie méridionale, habitées par l'*homo mediterraneus* (que de Lapouge appelle « Acrogonus »), encore plus brachycéphale, et probablement origine de l'*homo alpinus* par croisement avec l'*homo europaeus* : on se rappelle le fâcheux résultat de ces croisements d'après Gobineau.

Vacher de Lapouge essaie de démontrer, comme la première, par quelques exemples bien choisis : en Grèce, il a suffi d'une poignée d'hommes hors ligne pour fonder la plus brillante civilisation de l'antiquité, malheureusement de très courte durée. Il en a été de même plus tard pour les Romains et les Portugais. Tous ces peuples ont brillé d'un vif éclat ; mais, sauf pour Rome, leur déchéance à tous a été rapide. Le fait est exact ; mais ne prouve-t-il pas précisément l'influence d'autres facteurs que celui de la race, qui ne se modifie pas si brusquement ? Et le mauvais gouvernement des démocraties grecques par exemple, ou la détestable politique économique du Portugal, ne sont-ils pas beaucoup plus la cause de la prompte décadence de ces pays que des croisements généralisés, qui se sont produits en effet pour la Rome impériale (celle précisément de ces trois nations qui s'est le plus longtemps maintenue !), mais non pour les cités grecques ni pour le Portugal du XVIIe siècle ?

Mais Vacher de Lapouge ne veut connaître aucun de ces autres facteurs politiques ou économiques. Pour lui la race est tout et suffit à tout expliquer. Aussi est-il naturellement amené à la théorie de la sélection. L'homme n'étant qu'un animal un peu plus intelligent que les autres, le seul moyen de le perfectionner encore est de lui appliquer les mêmes règles que celles déjà mises en lumière par les éleveurs pour l'amélioration des races animales. Or le seul moyen d'agir sur la race est la sélection. Du point de vue zoologique, la conclusion s'impose : il est nécessaire de perfectionner (non pas, remarquons-le, toute l'humanité : on n'y arriverait que trop lentement, et d'ailleurs il faut qu'il subsiste des races inférieures pour servir les races maîtresses), mais bien ces races supérieures à l'exclusion des autres, et cela par l'emploi de moyens scientifiques, les seuls adaptés au but à atteindre,

exactement comme les éleveurs perfectionnent une belle race d'animaux. On verra bientôt quels moyens monstrueux les partisans de ces doctrines n'hésitent pas à préconiser dans ce but : logiquement d'ailleurs ; car, si toute l'évolution sociale est dominée par la sélection, à ce point que c'est la sélection qui « produit les événements historiques », tout doit s'incliner devant elle, y compris, ou plutôt au premier rang, les traditions surannées que nous décorons du nom de morale.

Les Allemands, à court d'arguments scientifiques, malgré leur façon tendancieuse de concevoir la science aussi bien que l'histoire, ont immédiatement adopté, pour justifier leur doctrine de primauté, une théorie qui les servait si bien. Historiens et philosophes, publicistes et savants, ont renchéri de leur mieux et surtout ont précisé le système en l'appliquant à leur pays ; ils en ont fait pour lui une sorte de doctrine nationale : les Waitz, les Mommsen et les Lamprecht, dignes continuateurs des Fichte, des Hegel et des Treitschke, heureux de trouver autre chose que les rêveries philosophiques de Fichte, ont affirmé que la race allemande, et elle seule, est une race pure, restée au travers des siècles indemne de toute souillure ou contamination par une race inférieure. C'est là ce qui constitue la base scientifique de son affirmation à la primauté ; c'est le fondement de son droit de domination sur les autres races et par là de la doctrine pangermaniste tout entière.

Il serait facile de montrer (et nous l'avons établi ailleurs) (1) que cette doctrine de la race pure constitue une erreur scientifique. Mais elle est aussi, en tant que liée, comme le font les Allemands, à la notion de culture et de droits spéciaux de la race supérieure, une doctrine de

(1) *Races, Nationalités, États* (Alcan, 1922), p. 22 et suiv.

régression sociale, en ce sens qu'elle est contraire à ce qui fait la grandeur de l'homme, à son caractère d'être moral.

Comment une doctrine fondée sur la notion de supériorité de race peut-elle mener directement à une régression sociale ? Précisément à raison de ce fait que, ne voulant voir en l'homme que les caractères physiques, elle néglige ou nie ce qui le distingue de l'animal, c'est-à-dire justement ce qui le fait homme. La concurrence vitale, le « struggle for life », peuvent être les lois naturelles du monde animal ; mais précisément, en l'homme, il y a autre chose que l'animal, il obéit à une autre loi que celle de la force, aboutissement fatal de la lutte pour la vie. Se refuser à reconnaître l'existence de cette loi morale supérieure à la volonté de l'homme, gouvernants compris, c'est bien une régression morale, au double point de vue historique et philosophique.

Historiquement, c'est régresser au-delà du paganisme antique, dont les grands hommes, un Socrate, un Platon, un Cicéron ou un Sénèque, n'hésitent pas à admettre une loi morale dominant les lois civiles ; c'est en revenir à la vieille doctrine des sophistes grecs, pour qui l'intérêt joint à la force constituait le droit, doctrine avec laquelle les théories allemandes présentent une ressemblance frappante : d'abord par la négation de toute notion de morale et de justice ; et ensuite, une négation ne suffisant pas comme programme de vie, par l'affirmation de la toute-puissance de l'État, sa divinisation même puisqu'on en fait le seul Absolu réel, la théorie de la race n'ayant pour but que de justifier la prédominance de l'État allemand sur tous les autres.

Philosophiquement, la régression n'est pas moindre. En dépouillant l'homme de son caractère moral, elle le découronne, elle ruine les bases essentielles de la civilisa-

tion. D'après les adeptes du système des races, nous l'avons vu, le principe de la lutte pour la vie et celui de la sélection qui en est la conséquence ont révolutionné la biologie et la philosophie naturelle ; il ont transformé la science politique en permettant de saisir les lois de la vie et de la mort des nations. Un coup d'œil jeté sur les progrès à réaliser au gré de ces auteurs nous montre en quel sens ces progrès s'accompliraient, et s'il est possible de concevoir une plus complète régression à la vie animale. L'exposé très clair dans lequel Vacher de Lapouge condense les théories des sélectionnistes contemporains, notamment des Allemands Ammon et Nietzsche, qu'il approuve complètement, permet de s'en rendre un compte exact.

Une observation préliminaire s'impose ici afin de bien délimiter la discussion et de dégager la part de vérité que contiennent à peu près toujours les doctrines même les plus risquées. Envisagée à l'intérieur de l'État et pratiquée sous un contrôle sérieux, la sélection est susceptible de certaines applications utiles. Mais il n'y a aucun rapport entre cet eugénisme limité et les prétentions à la création d'une race supérieure, seule apte à la direction suprême de l'humanité. En tant que doctrine universelle d'une portée internationale, nous sommes ici en pleine idéologie, pour longtemps encore selon toute apparence, et les prétendues conceptions scientifiques des sélectionnistes ont le plus souvent pour but, comme c'était le cas chez les pangermanistes, de masquer des visées impérialistes dépourvues de tout caractère scientifique. Ces points précisés, voici comment se présente la doctrine sélectionniste dans l'application intégrale qui en est proposée par ses partisans.

La sélection étant désormais le grand agent du progrès et de la loi de la civilisation, il faut l'organiser systémati-

quement. Chacun sait que cette organisation systématique est le triomphe des Allemands. Or la sélection systématique comporte deux opérations.

En premier lieu l'élimination des sujets inutilisables, pervers ou dégénérés (il faut espérer que ce mot n'est pas pris ici au sens propre et qu'il ne vise pas tous ceux qui ne sont pas de race pure !). Cette première opération est relativement facile : « On y parviendra en les attirant et concentrant dans certaines villes sacrifiées, où l'alcool gratis, les maisons de tolérance et de jeu largement hospitalières, les retiendront et les feront disparaître *tuto, cito et jucunde*. L'extinction de leur race n'est qu'une question d'argent (1). »

La seconde opération, plus délicate, consiste dans la séparation des éléments utiles « en deux castes fermées : travailleurs intellectuels, travailleurs manuels, les premiers sans cesse améliorés dans le sens psychique, les seconds ramenés sans cesse au minimum mental nécessaire à l'accomplissement de leur fonction économique ». On voit que si cette doctrine est une doctrine de progrès, ce n'est toujours pas dans le sens démocratique ! Et quand Vacher de Lapouge ajoute : « Cette conception aristo-socialiste du sélectionnisme repose sur le consentement de tous et a pour effet direct le consentement de chacun », il y a là une affirmation qui, ou bien rappelle le sophisme de Rousseau sur la minorité, contrainte d'obéir, « ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on la forcera d'être libre », ou bien constitue une cruelle ironie, si le consentement des éléments sacrifiés est obtenu parce qu'on les dégrade assez pour les rendre incapables de désirer un état supé-

(1) Vacher de Lapouge, *Les Sélections sociales*, p. 471. — Les citations entre guillemets qui vont suivre sans indications d'auteur sont tirées du même ouvrage, p. 458 à 490.

rieur. Et si l'on se dit qu'une telle modification psychologique serait sans doute bien longue à obtenir, l'auteur a prévu l'objection : ce délai pourra être considérablement abrégé par la fécondation artificielle, beaucoup plus noble et « scientifique » que « la reproduction bestiale et spontanée » ; on arrivera ainsi assez rapidement à la création du type psychique voulu.

Avec de tels moyens, il n'est pas de programme ambitieux qu'on n'arrive à réaliser. On peut se proposer notamment : « 1° de constituer une aristocratie nouvelle chez un peuple déterminé ; 2° de constituer des castes spécialisées ou séparées ; 3° de transformer intégralement un peuple à un degré déterminé ; 4° de créer une race dominante ubiquiste ; 5° de refondre entièrement l'humanité (!) à l'aide des types locaux les plus parfaits (encore faudrait-il au préalable se mettre d'accord sur un critérium de perfection) ; 6° de substituer à l'humanité actuelle une race unique et parfaite, etc. »

A ceux que l'ampleur de ce programme effraierait quelque peu, Vacher de Lapouge affirme que « la constitution d'une aristocratie naturelle est relativement facile », même sans le concours direct des pouvoirs publics ; quant aux castes spécialisées, elles ne pourraient guère être obtenues qu'avec le concours des pouvoirs publics ; il faudrait presque nécessairement pour cela un régime socialiste ; malheureusement le socialisme jusqu'ici s'est surtout montré niveleur et péjoratif. En revanche « la création d'une race dominante ubiquiste n'est pas sensiblement plus difficile que la constitution d'une aristocratie naturelle dans un seul pays. Le problème est à peu près résolu aujourd'hui par les Juifs ». D'ailleurs, le cinquième des programmes indiqués évite la difficulté de l'acclimatement d'une race unique dans tous les pays ; quant au sixième, il n'est que la généralisation du troi-

sième cas, donc sans doute pas plus difficile à réaliser. L'auteur avoue seulement que ces réformes ne sont possibles que dans de très grandes nations : l'essor prématuré d'un petit peuple pourrait être brutalement arrêté ; il courrait d'ailleurs le même danger en cas de départ trop tardif : la situation du petit peuple dans la politique nouvelle à base sélectionniste n'est donc pas beaucoup plus rassurante que celle des races inférieures !

Dans cette reconstruction générale de l'humanité, un des points importants et délicats est la création de la caste des travailleurs ; aussi l'auteur y revient-il assez longuement (pp. 483 et s.). Nulle société ne peut se passer de travail manuel, parfois pénible et répugnant. Qui en sera chargé ? Car l'instruction en écarte. Mme Clémence Royer, M. Meunier, ont essayé de résoudre par la domestication des anthropoïdes le problème redoutable du travail manuel dans les sociétés parfaites » : ce n'est pas très sérieux (1) ; on se heurte à des difficultés d'acclimatement ; de plus les anthropoïdes ne se reproduisent pas en domesticité et ils sont peu propres au travail de par leur structure. Une sélection prolongée serait nécessaire pour triompher de ces difficultés.

Il est vrai qu'on pourrait recourir à l'hybridation. Ici il faut citer textuellement : « Quant à l'hybridation, je ne regarde pas comme impossible *à priori* d'obtenir des hydrides des grands anthropoïdes entre eux et même avec l'homme (!). L'écart est moindre entre les macaques

(1) Pourquoi cela ? L'homme actuel serait donc inférieur à l'homme préhistorique ? Car, d'après Gobineau, l'état primitif de la race inférieure était un état presque simien, si bien que la race supérieure, en domestiquant et en arrachant malgré lui l'homme alpin à sa dégradation, aurait réalisé plusieurs milliers d'années à l'avance ce difficile problème de la domestication du singe qui se pose à nouveau aujourd'hui.

d'un côté, les papions et les cercopithèques de l'autre (1), et ces singes de famille différente ont plusieurs fois donné des hybrides (2). Avec la fécondation artificielle, on pourrait arriver à créer des demi-hommes, mais il serait peut-être prématuré de tabler sur l'emploi d'hybrides hypothétiques dont aucun exemplaire n'a encore été procréé ! » La phrase finale constitue un aveu, en même temps qu'un retour au bon sens ; mais ce n'est qu'un aveu de difficulté matérielle ; les objections venant de la morale ou simplement de la dignité humaine ne sont même pas envisagées ; ce ne sont pas là sans doute des faits suffisamment positifs pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte !

Il faut donc chercher une autre solution. La question a été résolue chez les anciens par l'esclavage (3) ; chez les planteurs modernes par la création d'une espèce inférieure

(1) Ou bien la morale et l'intelligence même ne comptent pas, ou il est difficile d'émettre sérieusement une assertion aussi foncièrement inexacte. Il faut, pour un sociologue, n'avoir jamais lu les travaux des missionnaires pour ne pas savoir que les enfants de certaines peuplades très retardées, où l'on ne sait pas compter au-delà de dix ou même de sept, élevés à l'européenne, arrivent à un développement intellectuel parfois comparable à celui d'enfants de race blanche. — Quant au moyen préconisé par l'auteur, c'est le *stuprum* flétri de l'antiquité. Ainsi, en même temps que la fécondation artificielle, voici l'acte contre nature expressément encouragé !

(2) Mais chacun sait qu'en général les hybrides cessent d'être féconds. Ce beau moyen ne nous mènerait donc pas loin !

(3) Ceci rappelle le mot attristé de Rousseau : « Quoi ! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude ? Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes ; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité » (*Contrat social*, livre III, chap. xv).

d'hommes. En définitive, « le système des castes fermées, spécialisées, sous-espèces artificielles, est le dernier mot de l'évolution. Il comporte l'adaptation parfaite de chaque groupe à sa fin spéciale, c'est la division du travail sous sa forme la plus adéquate ».

Nous voici donc ramenés au régime socialiste — un socialisme despotique à la Lénine — reconnu nécessaire pour imposer cette spécialisation. Pour lui faciliter la tâche, Vacher de Lapouge établit, en terminant, un plan méthodique et dresse un inventaire des moyens proposés pour arriver à la réforme sélectionniste : « Les méthodes, nous dit-il, ont nécessairement pour but : 1° l'élimination des éléments inutilisables ; 2° le perfectionnement des éléments supérieurs. »

Quant au premier point, en dehors du procédé radical indiqué plus haut, l'internement dans des villes consacrées à l'anéantissement de ces éléments inutilisables, « l'élimination des maladies héréditaires (on sait leur nombre aujourd'hui !), des dégénérés, des vicieux, des incapables (désignés par qui et comment, avec quelle garantie contre l'erreur ou le crime ?) peut être obtenue par un grand nombre de petits moyens » : la pression de l'opinion publique et l'incapacité radicale de contracter mariage. « Un jour n'est peut-être pas très éloigné où il faudra imposer le service sexuel comme on impose le service militaire (1), et alors il y aura lieu de faire un choix... Il est ainsi possible d'éviter les procédés violents préconisés surtout en Angleterre et en Amérique, la castration, la séquestration, la mise à mort (!). La castration est un

(1) Peut-être même est-il déjà arrivé, à en croire certaines informations sur des essais bolchévistes, de « socialiser » les femmes en les mettant à la disposition de la nation.

procédé radical, mais dangereux, surtout chez la femme (1). »

Les progrès de la science ont permis aujourd'hui de trouver mieux. La castration et la séquestration étant reconnues des moyens vraiment un peu radicaux, et la surveillance individuelle des inaptes étant impossible, les eugénistes préconisent un procédé plus acceptable en apparence. De même qu'ils veulent utiliser la fécondation artificielle pour multiplier l'action des bons reproducteurs, de même en sens inverse, ils n'hésitent pas à recourir à la stérilisation artificielle pour se débarrasser des mauvais. Aliénés, tuberculeux, syphilitiques, seraient ainsi traités de façon à les rendre inoffensifs pour la société. Jusqu'ici l'accord est assez général dans les milieux eugénistes. Mais il s'arrête là, certains prétendant aller beaucoup plus loin et réclamant également la stérilisation obligatoire des criminels et des dégénérés de tout ordre. Où commence la dégénérescence, à partir de quel degré justifiera-t-elle la stérilisation obligatoire et qui se prononcera en cas de conflit ?

Malgré ces graves difficultés d'application, certaines de ces propositions ont déjà reçu un commencement d'exécution ; aux États-Unis notamment, un assez grand nombre d'États particuliers ont déjà adopté des lois tendant à l'application plus ou moins stricte de ces principes de

(1) La difficulté pratique est toujours la seule envisagée. Si elle existe à un moindre degré chez l'homme, il en résulte donc qu'en ce qui le concerne, le procédé devient recommandable. L'auteur revient sur l'idée qu' « il est très ingénieux [et tout aussi moral sans doute] d'arriver à la destruction en quelque sorte à l'amiable des dégénérés en leur facilitant l'alcoolisme, la débauche, la vie oisive »; il cite l'exemple des Peaux-Rouges des États-Unis et des nègres d'Afrique.

stérilisation (1). Un point que leurs promoteurs présentent comme un grand avantage au point de vue de leur diffusion — et c'est exact, mais précisément d'autres y verront un grave danger — c'est que certains de ces procédés laissent subsister intact l'appétit sexuel, si bien que des maris aucunement dégénérés s'y seraient soumis de leur propre gré, trouvant ces procédés de stérilisation plus simples et moins dangereux que les pratiques anticonceptionnelles de l'avortement provoqué. On peut seulement se demander si cet « avantage », incontestable en effet au point de vue du maintien de la jouissance sexuelle, ne constitue pas par là même un péril redoutable, spécialement dans les pays déjà durement atteints par la restriction volontaire des naissances !

La probabilité de telles conséquences est de nature à faire réfléchir au danger de théories qui séduisent aujourd'hui beaucoup de personnes. Il y a des esprits simplistes qui ne comprennent pas qu'on ne cherche pas, comme le disait dernièrement un grand quotidien, à faire « pour les hommes ce qu'on fait depuis longtemps pour les chiens, les chevaux, les vaches, les cochons : s'occuper avec science et méthode d'améliorer la race en qualité et en quantité, au lieu de laisser faire le hasard ». Toute la question est justement de savoir si l'homme peut être traité exactement comme les chiens, chevaux, vaches ou cochons, si elle ne se présente pas pour ces derniers d'une façon infiniment plus simple que pour l'homme, organisme autrement élevé dans la hiérarchie des êtres, et pour lequel les qualités de force, rapidité ou aptitude à l'engraissement ne sont sans doute pas les seules dont il y ait lieu de tenir compte. Dès que le double point de vue

(1) C'est précisément aussi ce que vient de faire l'Allemagne par sa loi récente sur la stérilisation obligatoire.

des aptitudes intellectuelles et morales, qui sont justement l'essentiel de l'homme, intervient, il faut bien reconnaître que la solution est autrement complexe que lorsqu'il n'y a à faire intervenir que le point de vue des aptitudes physiques (1).

Voilà donc les objections décisives qui s'imposent en ce qui concerne la première opération, l'élimination des éléments inutiles, dès qu'on veut l'accomplir sur une grande échelle, même par les moyens les plus doux et les plus faciles à faire accepter par le public — facilité qui constituera souvent un danger de plus !

« La seconde opération, le perfectionnement des éléments supérieurs, peut aussi s'accomplir de deux façons, par l'initiative individuelle et par l'intervention de la puissance publique. La propagation de saines notions sur

(1) Sans compter que, même physiquement, l'homme est bien différent de la plupart des animaux, et ces différences sont de nature à beaucoup aggraver encore les difficultés que présentera pour lui l'application des doctrines sélectionnistes. Qu'un éleveur veuille perfectionner ou même créer une race nouvelle de chiens par exemple, il se trouve en présence d'animaux qui se reproduisent en grand nombre et très rapidement. Dès la seconde année, après une première sélection, les produits obtenus sont aptes à leur tour à la reproduction. De sorte qu'avant la troisième année révolue, on pourra sélectionner à leur tour ces nouveaux produits, et ainsi de suite tous les 15 ou 18 mois, 2 ans au plus. Le même éleveur pourra donc suivre et traiter successivement une longue série de générations, ce qui est une condition essentielle pour obtenir de bons résultats. Pour l'homme, au contraire, les délais maxima de 2, 4 et 6 ans, pour la troisième génération, seront remplacés par des délais minima de 20, 40 et 60 ans. Cette simple remarque montre combien la sélection est autrement difficile à appliquer à l'homme et quelle sera pour lui la lenteur des résultats. Ce n'est pas une raison, bien entendu, pour renoncer à rien faire dans ce sens dans les limites des possibilités morales et physiques; mais cela prouve qu'à aucun point de vue, même purement physique, il n'est possible d'identifier l'homme et l'animal, aussi bien quant au but à poursuivre qu'en ce qui concerne les résultats mêmes à attendre de la sélection.

le devoir envers l'espèce est indispensable, et l'accomplissement de ce devoir ne doit comporter aucune faiblesse, aucun sacrifice aux préjugés de la morale ascétique, ni à l'esprit des lois (1). » « Toute autre considération (que le devoir de choisir les plus eugéniques) est immorale, si conforme qu'elle soit à l'opinion et à la foi. » (Il y aura donc encore une morale, et même absolue, nous allons le voir; mais, comme chez Nietzsche, cette morale sera le renversement de l'ancienne.) « Les lois qui régissent la sélection sont absolues; les notions morales et les prescriptions légales varient suivant le pays et se modifient sans cesse. »

Dans l'ordre de l'initiative privée, il existe un moyen très puissant, ce sont « les associations qui ont pour but la production des eugéniques, en mettant les sujets en contact », les sujets d'élite, bien entendu. Mais il faudra toujours en arriver auparavant à une pression sur le législateur, pour faire abroger les lois inspirées par la morale chrétienne, — devenue immorale à son tour, par un juste retour des choses d'ici-bas! Par le législateur seulement on pourra obtenir des mesures coercitives; ces mesures « supposent d'une manière presque nécessaire une organisation socialiste, où la fonction reproductive serait spécialisée, obligatoire comme tout autre travail, et l'élevage des enfants à la charge de la société. C'est seulement dans des conditions pareilles qu'il serait permis d'interdire absolument à la majorité des individus de produire des enfants, en imposant les mesures préventives, l'avortement ou même l'infanticide, selon l'idée de Platon (2).

(1) Le mot « esprit des lois » ne serait-il pas dicté par un certain respect prudent pour le texte même du Code pénal, la vérité légale d'aujourd'hui?

(2) Et la pratique spartiate, pourrait-on ajouter. — Les erreurs

Seul aussi le même régime permettrait d'imposer aux femmes reconnues les plus aptes une fécondité régulière et intensive, et de désigner les sujets masculins hors ligne chargés d'une manière exclusive de fournir les matériaux nécessaires ».

Voilà donc, pour ces prétendus savants, le progrès et la civilisation de l'avenir ! On ne peut penser sans dégoût à ce que donnerait la mise en pratique de semblables théories, à ces haras humains fonctionnant sous la haute direction de médecins tout-puissants (ou simplement de politiciens, car le régime socialiste a toujours une certaine défiance des techniciens), pouvant imposer la fonction de reproduction aux mieux doués et l'interdire à tous les autres ! J'ai tenu à faire quelques citations un peu longues pour qu'il ne reste pas de doute sur la folle idéologie de ce système et la grossière immoralité à laquelle il arrive, et cela logiquement, une fois admis le postulat initial, l'assimilation de l'homme à l'animal.

L'application même des lois de la sélection constitue à elle seule une preuve que cette assimilation complète est impossible. Dans tout centre d'élevage, il peut se trouver

humaines tournent toujours dans le même cercle, et la sociologie actuelle, dans ses rêveries les plus osées, a des prédécesseurs vieux de vingt siècles. A quels résultats n'aurait-on pu prétendre si on les avait écoutés ! Car Vacher de Lapouge affirme qu'en appliquant son système, « au bout d'un siècle ou deux, on coudoierait les hommes de génie dans la vie, et les équivalents de nos plus illustres savants seraient utilisés aux travaux de terrassement » (*Revue internationale de sociologie*, mars 1895, p. 180). — Il oublie sans doute que les travailleurs manuels devront être « ramenés sans cesse au minimum mental nécessaire à l'accomplissement de leur fonction économique » (voir *supra*) ; sinon, en présence de terrassiers de l'envergure de ceux qu'il nous promet, que pourraient bien être les hommes de génie de la future humanité !

des produits manqués. En vertu de la sélection, chez les animaux domestiques, ces produits manqués sont détruits, un veau ou un mouton dégénéré par exemple sont envoyés à la boucherie. Mais que faire pour l'homme? Chez les peuples les plus dénués de scrupules, à Sparte notamment, cette destruction des êtres malingres et chétifs ne s'appliquait qu'aux nouveau-nés. C'était possible — l'idée morale mise à part — à un moment où la force physique comptait seule. Mais aujourd'hui, avec ce système, un Pascal ou un Pasteur courraient risque d'être sacrifiés sans appel. Or, dans les guerres actuelles, un savant ou un général de génie valent des centaines ou des milliers d'hommes. Napoléon était inférieur en taille et en force physique au dernier soldat de sa garde, mais ces qualités sont relativement secondaires pour un grand chef. Même le système de Sparte serait donc aujourd'hui nettement insuffisant ; c'est vers vingt ou vingt-cinq ans qu'il faudrait condamner à mort ceux dont le développement n'a pas donné les résultats espérés, comme l'éleveur envoie à la boucherie les produits inférieurs de ses étables !

De telles divagations, triste résultat de systèmes préconçus, n'ont pas besoin de longue réfutation ; le fait qu'elles se manifestent à découvert, dans toute leur hideur morale, et je dirai volontiers aussi intellectuelle, suffit à les rendre peu dangereuses. Or, ce sont les conclusions logiques de l'idée de race. Si, en effet, l'homme est un animal perfectionné et n'est que cela, il n'y a pas de raison pour ne pas le traiter comme tel et lui appliquer les procédés en usage dans les haras ou les jumenteries. Mais c'est précisément, pour tous ceux qui croient à l' « éminente dignité » de l'homme, une raison de rejeter ce système avec horreur. En réalité, ces prétendues théories scientifiques supposent qu'on a pris parti sur une

conception philosophique du monde ; ceux qui les soutiennent ont opté en faveur d'un monisme matérialiste qui commande tout leur système. Il est curieux de constater que ce sont précisément les mêmes hommes qui, avec leur notion de race supérieure, aboutissent au règne d'une race au sein de l'humanité, et qui ne veulent pas au contraire entendre parler, avec tant d'éminents naturalistes, d'un « règne humain » dans le monde !

Louis Le Fur,
Professeur à la Faculté de Droit
de Paris.

LES LETTRES ET LES ARTS

GILBERT GADOFFRE. *Littérature chinoise.*

Bien peu la connaissent en Occident. Elle vient d'être rendue accessible, même au lecteur pressé, dans une anthologie dont on nous dit ici les mérites et les déficiences : telle quelle, elle permet de prendre contact, au-delà de la Chine de Confucius, cérémonieuse et moralisante, avec la Chine du taoïsme, au pessimisme souriant ou désespéré, mais à tout prendre plus attachante et plus humaine.

M. BORDERIE. *Salavin à la recherche du salut* (suite).

Tentatives de la « sainteté », — de l'action, — du sacrifice.
Mais il n'y a toujours que Salavin.

J. ANCELET-HUSTACHE. *La touffe de gui.*

De l'égoïsme au renoncement ou les exigences de l'amour.

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

Petrus, de Marcel Achard.

M. BORDERIE. *Quelques livres.*

A travers les revues : La Légende de Prâkriti ou une curieuse rencontre.

Littérature chinoise

Les Asiatiques sont souvent étonnés par l'ignorance invraisemblable des Français à l'égard de la littérature chinoise. Ils s'étonnent de voir à ce point méconnue la civilisation qui a toujours joué en Extrême-Orient le rôle d'éducateur que tenait chez nous autres Occidentaux la Grèce. Et s'il est vrai que l'on ne peut comprendre une civilisation sans savoir comment elle s'est incarnée dans les « ouvrages de l'esprit », c'est vrai deux fois pour l'Empire du Milieu qui a toujours fait de la valeur littéraire le suprême criterium, le talisman qui ouvrait à un homme toutes les charges de l'État, tous les honneurs, qui attribuait aux meilleurs d'entre les lettrés le gouvernement des provinces — fait unique dans l'histoire du monde et dont on ne comprendra jamais trop l'importance dans les destinées de la Chine.

Or, ce « fait littéraire », qui seul permet de voir la Chine dans la *perspective chinoise*, était pratiquement inaccessible aux Français. Les traductions latines du volumineux *Cursus litteraturae sinicae* des jésuites de Nankin étaient réservées aux sinologues — et n'embrassaient d'ailleurs que la partie didactique de la littérature chinoise ; le livre d'Hervey de Saint-Denys sur les *Poésies de l'époque des Thang* — introuvable aujourd'hui — ne touchait qu'une seule dynastie ; enfin les traductions

atrocement littérales de M. Belpaire ne concernaient que le seul Li-Po (1).

L'anthologie qui vient de paraître (2) est donc la première de son genre, et elle permettra à ceux qui ne peuvent se reporter aux travaux des sinologues anglais et allemands — particulièrement aux *Chinese classics* de James Legge — de se faire une idée d'ensemble de la poésie, du théâtre, de la philosophie et du roman chinois. On peut reprocher à M. Sung-Nien-Hsu d'être quelquefois arbitraire dans sa façon de choisir ou de laisser de côté tel ou tel poème, on pourrait critiquer certaines de ses traductions et, plus encore, sa façon d'apprécier les textes qu'il présente. Mais ceci n'ôte rien à l'importance de cette œuvre. Si l'on songe que, parmi ces textes, beaucoup sont pour la première fois traduits en français, et que, pour les autres, il a tenu compte à peine des traductions déjà existantes, cet ensemble de 445 pages se présente à nous comme un travail considérable et tout à fait digne d'intérêt.

*
* *

C'était une excellente initiative, aussi, que de faire précéder ce recueil d'une sorte de panorama de la littérature chinoise. M. Sung-Nien-Hsu a fait de son mieux pour faire tenir dans une introduction de 90 pages très serrées l'essentiel de ce qu'il avait à dire à ce sujet. La gageure était difficile, et je crains qu'elle n'ait pas été tenue. La présentation, d'abord, est peu claire, les idées et les faits ne s'enchaînent pas bien, on saisit mal les lignes directri-

(1) Belpaire, *Quarante poésies de Li-Thaï-Po*, Paris, 1921. Ajoutons à cette liste le *Florilège des poètes des Song* de M. Soulié de Morant.

(2) Sung-Nien-Hsu, *Anthologie de la littérature chinoise des origines à nos jours*, Delagrave, 1933.

ces. Et puis, l'attitude de l'auteur vis-à-vis des choses dont il parle est souvent malheureuse.

M. Sung-Nien-Hsu est un de ces jeunes chinois qui, après un long séjour en France et des années d'études dans une Université française, se croient tenus de mépriser Confucius et de se proclamer fils de Voltaire. « Dix ans de séjour en France, dit-il dans son introduction, m'ont appris la valeur réelle de la liberté. Je suis libéré de tout dogme et ne me fais le propagandiste d'aucune école. C'est dans ces dispositions impartiales que j'ai choisi ces morceaux littéraires. » Nous ne demandons qu'à le croire — et pourquoi faut-il que quelques pages plus loin il se démente?

Dès qu'il aborde Confucius, M. Sung-Nien-Hsu perd son sang-froid, et ses belles résolutions d'impartialité le quittent. Il parle du vénérable Sage comme les « philosophes » du XVIIIe siècle parlaient de l'Infâme. Écoutons-le plutôt : « Sa philosophie est impersonnelle et terre à terre,... [elle] conduit tout droit les gens à la lâcheté, à l'hypocrisie, à la perte de leur personnalité. »

Tout simplement. Il ne nous fait pas même grâce de l'argument, cher aux contemporains de Voltaire, de l'obscurantisme-moyen-de-gouvernement et nous apprend que toutes ces platitudes confucianistes « convenaient également à nos souverains qui, avec habileté, les favorisaient : bien propagées, elles entretenaient dans l'ignorance un troupeau facile à diriger ».

Tout cela est un peu simplet, et ces phrases ne vaudraient sans doute pas la peine d'être citées si elles ne caractérisaient que trop bien toute une partie de ces jeunes intellectuels chinois qui ont gagné, au contact de la culture européenne, une incompréhension totale de la vieille Chine. Nécessité politique, peut-être — il est possible que la nouvelle Chine ne puisse naître que grâce à

ces négations — mais ce sont là des conditions peu favorables à l'intelligence critique.

La position littéraire de M. Sung-Nien-Hsu témoigne aussi de ce besoin, parfois assez naïf, de contredire. Je n'en veux pour exemple que son jugement sur Tou-Fou, que les lettrés chinois, grands admirateurs de la perfection formelle, considéraient comme un de leurs plus grands poètes, le seul qui pût rivaliser avec Li-Po. Tel n'est pas l'avis de M. Sung-Nien-Hsu pour qui « Tou-Fou, grand travailleur, n'a pas le génie ailé de Li-Po. Son érudition, son amour du travail, suppléent à l'inspiration... Un grand nombre de ses courts poèmes sont charmants ». Le lecteur français qui ne connaîtrait Tou-Fou que par cette description se le figurerait volontiers comme un poète uniquement amoureux de la forme, une sorte de sonnettiste qui n'aurait su que fignoler de charmantes petites choses.

Il est impossible de donner une idée plus fausse de Tou-Fou qui, au cours d'une existence malheureuse et vagabonde qui fait penser davantage à Villon qu'à Pétrarque, n'a cessé d'écrire des odes âpres et désespérées sur les malheurs du Temps.

Lisez plutôt la fin du magnifique *Cantique des chars de guerre*, ce réquisitoire passionné contre la politique belliqueuse de l'empereur, qu'anime un souffle prodigieux :

Prince, tu n'as pas vu les bords de la Mer Bleue
Où les squelettes blancs gisent abandonnés,
Où les spectres des massacrés pleurent et crient.
Le ciel est sombre, la pluie est froide sur la lugubre plage
Et l'on entend les morts hurler *tsiéou! tsiéou!* (1)

(1) Ce sentiment d'horreur instinctive pour la guerre sous toutes ses formes est un des thèmes les plus fréquents de la littérature chinoise. Sur ce point, confucianistes et taoïstes s'accordent. Voyez dans l'*Anthologie*, p. 96, *Tche-hou*, le beau poème de K'iu P'ing sur la tristesse du départ pour l'armée; p. 179, *le mutilé de Sin-fong*, de

Est-ce là le fait d'un poète qui a moins de génie que de métier? Il suffit de feuilleter l'*Anthologie* pour trouver quantité de passages — ainsi les *Plaintes au bord du fleuve*, le *Village Kiang*, le *Rêve sur Li-Po* — qui révèlent le même désespoir devant le mal, les mêmes révoltes, la même force.

*
* *

Il y aurait beaucoup à dire sur la composition de cette *Anthologie* et sur les versions françaises qu'elle nous offre. Les sinologues pensent généralement qu'elle marque, au point de vue philologique, un progrès très net sur la plupart des recueils de traductions déjà existants, et cela n'est nullement étonnant de la part d'un traducteur aussi distingué que M. Sung-Nien-Hsu. Au point de vue littéraire, son mérite est plus inégal. Quelques poèmes — par exemple : *Les corbeaux croassent le soir...* de Li-Po — sont extrêmement bien rendus dans un français qui a beaucoup d'aisance et de délicatesse; d'autres sont moins réussis, les poèmes longs surtout, dont le style est parfois assez embarrassé.

Les textes en prose conservent, en français, une saveur très particulière. Pour beaucoup, ces romans chinois seront une révélation. Le moins qu'on puisse en dire est qu'ils soutiennent la comparaison avec les nôtres. Les romans de Lo-Pen, chefs-d'œuvre de l'humour chinois, font penser à la fois à Rabelais et à Fielding, tant ils sont riches. Mais il est dommage que le perpétuel présent

Po-Kiu-Yi, dans lequel le héros raconte comment il s'est mutilé pour ne pas aller à la guerre. Il finit par ces mots :

« Les exploits n'aboutiront à rien, mais la haine augmente dans le peuple. Demandez plutôt ce que pense le vieux mutilé de Sin-fong! »

de narration rende monotones certains des récits les plus pittoresques.

On pourrait faire à M. Sung-Nien-Hsu une dernière critique. Il affirme dans sa préface que « tous les morceaux qu'un aspirant à la littérature chinoise doit connaître sont ici ». Certes non ! Ses choix sont souvent judicieux, bien des pages les plus représentatives de la littérature chinoise sont reproduites dans son *Anthologie*, mais encore reste-t-il des lacunes dont quelques-unes sont graves. Que dans ses extraits de Tou-Fou il n'ait pas cité le mélancolique et automnal *Poème du neuvième jour*, c'est grand dommage ; mais beaucoup plus importante est l'omission de la *Lettre à Pa*, ce merveilleux poème de l'amitié et de l'absence qui débute ainsi :

Les hommes passent leur vie sans se connaître
Comme les étoiles qui se meuvent sans se rencontrer.
Ce soir, quel heureux soir est-ce donc
Pour que la même lampe nous éclaire?...

De même, pour Li-Po, on peut regretter l'absence de la *Chanson du chagrin qui arrive* (Peï laï ho !) et plus encore *Sur la tour de Sye Thyao,* autre poème de la séparation « offert à un ami qui partait pour un long voyage ». Ce qui est tout à fait inexplicable, c'est l'omission de la *Pensée dans la nuit*, ce quatrain célèbre à juste titre, et généralement considéré comme une des perles de la littérature chinoise. Jamais on n'a poussé aussi loin la concision poétique. Tous les mots, comme frangés de mystère, sous-entendent plus qu'ils n'expriment, en laissant à peine entrevoir leurs richesses de suggestions. Voici ces quatre vers, qu'il faut lire très lentement :

Devant mon lit la lune resplendit, brillante ;
Est-ce le givre, pour luire ainsi tout blanc?
Je lève la tête et je vois la lune éclatante,
Je baisse la tête et je pense à mon pays...

Il faut féliciter M. Sung-Nien-Hsu d'avoir donné une place importante — pas encore assez importante à notre gré — à Sou Che, le grand poète de la dynastie des Song. Mais pourquoi n'a-t-il pas cité son admirable *Invocation à la musique*, ce chef-d'œuvre unique dont les sonorités claudéliennes sont particulièrement émouvantes ?

***

Ceux qui chercheront à comprendre par ces textes le climat spirituel de la littérature chinoise seront tout de suite frappés du pessimisme, du désenchantement qui y règnent ; pessimisme, ce qui ne veut pas dire tristesse, mais perte de la foi en une amélioration possible de la société. Car ces philosophes, ces poètes, ont vécu dans des temps troublés où le rôle de pur intellectuel était souvent difficile à tenir, et devant cette énorme masse effervescente que représentait la nation chinoise livrée à l'anarchie, ils se sont sentis écrasés, impuissants. Que peut faire un individu contre le nombre ? « Dès que tout l'univers comprend que la beauté est belle, la beauté cesse d'être belle (1). » C'est Lao-Tseu qui parle ainsi. Mais ses craintes sont relatives, car il sait bien, au fond, que l'univers ne comprendra jamais que la beauté est belle. Il est parti à la recherche de la Liberté — quête bien difficile dans la Chine du VIe siècle avant notre ère, bouleversée par une anarchie cent fois pire que l'anarchie actuelle. Comme il sait que la Liberté est refusée au citadin, au sédentaire, il la cherche dans la solitude et les voyages continuels. Au mal, il ne veut opposer que la résistance passive. Il ne veut rien changer au monde, car, pour lui,

(1) *Anthologie*, p. 395.

la nature se gouverne elle-même, et la plus sûre façon de détraquer la grande machine terrestre est de vouloir remplacer l'irrésistible cours du *devenir* par nos raisonnements, nos réglementations. La sagesse consiste à laisser aller le *Tao*. La Nature se révèle toute seule, instruit toute seule par ses contrastes ; elle fait comprendre la beauté par la laideur, le bien par le mal. « La sagesse et l'intelligence font leur apparition au moment où règne la plus grande immoralité ; quand les dissensions déchirent les familles, c'est alors qu'on prêche la piété filiale et la bonté ; dans un pays troublé, on voit des ministres fidèles (1). » Le Sage ne peut mieux faire que de laisser les choses aller leur train, et l'équilibre se rétablira tout seul. « Le Sage dirige le monde par le *non-agir* et l'éduque par le *non-parler* (2). »

Les disciples de Lao-tseu vont encore bien plus loin, et Yang Chou, le plus influent d'entre eux, estimait que, puisque les chagrins et la douleur occupent la plus grande partie de notre vie si courte, puisque le temps nous glisse entre les doigts, mieux valait se libérer tout de suite de ses désirs et de ses ambitions, rompre avec la société, laisser là le souci de la chose publique, pour se retirer en soi-même. Ainsi faisaient les hommes de l'ancien temps, dit Yang-Chou. « Aussi agissaient-ils selon leur cœur ; ils ne forçaient pas leurs goûts naturels, ne dédaignaient pas la *joie de l'instant*, ne se laissaient pas détourner par le souci du renom ; ils suivaient le penchant de leur nature (3). »

Il faut insister sur ces idées, car la littérature chinoise, dans son ensemble, dégage un puissant parfum taoïste.

(1) Lao-tseu, *Anthologie*, p. 396.
(2) *Ibid.*, p. 395.
(3) *Anthologie*, p. 397.

C'est d'ailleurs un des plus grands services que peut nous rendre cette *Anthologie*, que de nous présenter la Chine sous un jour inhabituel. La Chine que nous connaissons en Europe — ou que nous croyons connaître — c'est la Chine officielle de la dynastie mandchoue, la Chine de Confucius, avec sa sagesse prudhommesque, ses servitudes sociales, ses rites qui transforment en cérémonies prévues d'avance les moindres actes de la vie publique et de la vie privée. C'est aussi, ne l'oublions pas, la Chine des classes dirigeantes, des gens de cour, des administrateurs.

Il est assez naturel que la doctrine de Lao-tseu avec son quiétisme anarchisant et la richesse de ses aperçus philosophiques ait eu la préférence des poètes, des philosophes, de tous ceux qui avaient des raisons de ne pas être conformistes. Et ceci, dans toutes les classes. Tao-ts'ien, le grand poète de l'époque des Tsin, était mandarin de classe élevée. Il donna sa démission, dit la légende, pour n'avoir pas à mettre sa robe de grande tenue au cours de la visite d'un supérieur hiérarchique. Il méprisait trop les politiciens pour se mêler à eux et se sentait trop impuissant, devant une société corrompue, pour agir. Il se retira à la campagne pour y vivre en ermite, dans une pauvreté absolue, partageant sa vie entre la poésie et la méditation.

> Nulle poussière n'envahit ma maison
> Et la paix inonde ces salles,
> Depuis longtemps je me sentais en cage.
> Voici que je reviens à la Nature (1).

Et comme un voisin compatissant, étonné de voir réduit à un état si humble un homme de son rang, l'en-

(1) Voir « En retournant à mes champs et à mon jardin », *Anthologie*, p. 128.

gageait à reprendre sa place parmi les hommes qui « entendent agir comme leurs voisins », Tao-ts'ien se récuse. Sans doute il le pourrait,

Mais contraindre son cœur, n'est-ce pas déjà se tromper?

Toute l'attitude taoïste est contenue dans ce vers. C'est bien par là que les plus fortes têtes de la littérature chinoise sont si étroitement apparentées. Le plus grand d'entre eux, Li-Po († 762), n'est-il pas avant tout l'homme qui refuse de « contraindre son cœur »? Étrange poète que cet ivrogne de génie qui, parvenu au faîte des honneurs, conseiller et ami intime de l'empereur Hiuan-tsong, abandonne tout brusquement, et, laissant là sous un prétexte futile position et fortune, se convertit au taoïsme, s'en alla errer sur les routes, traînant de taverne en taverne son ivrognerie et son dégoût du monde :

La coupe que je lève chasse l'ennui, mais l'ennui de nouveau [m'attriste,
La vie de l'homme sur terre n'est pas conforme à mon désir :
Demain, je laisserai flotter ma chevelure, je m'abandonnerai à la [barque dansante (1).

Ce n'est plus le pessimisme souriant de Tao-ts'ien que nous voyons ici, mais un désespoir qui aboutit irrémédiablement au nihilisme.

Si nous quittons la poésie et l'époque des T'ang pour le roman, nous retrouvons les mêmes sonorités. Voyez par exemple le délicieux *Rêve dans le pavillon rouge* de Ts'ao Siue K'in, merveille de finesse psychologique et de poésie. C'est une autobiographie, et l'auteur prend soin de nous en avertir dans un prologue désabusé qui est très beau, très émouvant :

Maintenant que me voici errant sur la poussière que soulève le

(1) Li-Po : *Sur la tour de Sye Thyao*. Voir les traductions d'Hervey de Saint-Denys et de M. Belpaire.

vent, maintenant que j'ai tout manqué dans ma vie, je me prends à penser aux jeunes filles et aux femmes que j'ai connues jadis; j'examine à travers mes pensées leurs gestes, leurs talents, et je trouve qu'elles me sont supérieures... Aujourd'hui, dans mon roman, j'avoue devant le monde entier mes fautes (1).

Le héros de ce récit, Kia Pao Yu, sorte de don Juan asiatique, après s'être blasé de tous les plaisirs défendus, après avoir vu mourir toutes celles qui l'aimèrent, se convertit au taoïsme et au bouddhisme. Après quoi il disparaît mystérieusement.

Lui aussi, le beau Kia Pao Yu, il est de ceux qui refusent de contraindre leur cœur, dans son dernier geste aussi bien que dans sa vie dépravée. Sa rupture avec le monde, comme celle de Tao-ts'ien et de Li-Po, n'a rien d'un *renoncement* au sens chrétien du mot. Ce n'est pas la victoire de l'esprit sur la chair ni la naissance à une vie nouvelle, c'est une abdication devant un monde plus fort qu'eux qui les brise — et les voici, errants à la recherche de la paix sur des chemins aventureux, « cheveux au vent » sur des « barques dansantes », n'ayant plus dans leur perspective spirituelle espoir ni rédemption (car dans l'Univers, dit Sou Che, Bien et Mal, Joie et Douleur sont en réalité du vide), rien qu'un engourdissement de tout leur être et une morne passivité qu'ils opposent au Mal avec un sourire meurtri.

*
* *

En face de ces révoltés, le confucianisme se dresse, solide, bourgeois, prosaïque. Il est paré d'une sorte de prestige national depuis l'unification de la Chine. La

(1) Voir *Anthologie*, pp. 72 et 293.

grande voix de Confucius suppliant les féodaux de cesser leurs querelles n'avait-elle pas été entendue ? La vaste synthèse sociale que le vieux maître avait élaborée dans le silence avait pris chair dans la grande famille chinoise. Elle avait vaincu l'anarchie.

On conçoit la faveur officielle qui pouvait s'attacher à semblable philosophie. Son peu de succès auprès des poètes de marque n'est pas moins clair. Bien peu, semble-t-il, ont subi l'influence de Confucius. Tout au plus peut-on signaler le vieux Han-Yu, réactionnaire impénitent, adversaire de toutes les nouveautés — grand écrivain au demeurant — qui adressa en 819 une supplique à l'empereur pour le dissuader de favoriser le bouddhisme (1). Il n'y gagna que sa disgrâce et un exil forcé dans une province malsaine et infestée de crocodiles. Mais à peine arrivé dans sa nouvelle résidence, le vieux lettré s'empressa de lancer avec un sérieux imperturbable un ultimatum aux crocodiles, leur enjoignant de quitter le pays dans les sept jours. Il paraît que les crocodiles ont obéi.

On se tromperait fort en ne voyant dans cette histoire qu'un simple épisode burlesque. Ces vieux sages avaient une confiance illimitée dans le pouvoir des *mots*. Han Yu n'a jamais douté de l'efficacité de son incantation, et les plus effrayés de l'affaire n'étaient pas les crocodiles, mais l'Empereur et sa cour, qui avaient vu dans la *Supplique contre Bouddha* un maléfice jeté sur la dynastie.

Tout ceci peut donner une idée du prestige presque religieux qui s'attachait à ces poètes. En fait, beaucoup ont joui de la faveur impériale, d'autres se sont enfuis pour échapper aux charges dont on voulait les honorer. Mais jamais ils n'ont été des « courtisans ». On ne voit dans leurs vers aucune trace de ces flatteries qui ont

(1) Voir *Anthologie*, p. 412.

amoindri nos plus grands classiques. Bien plus : ils n'ont jamais hésité à critiquer l'empereur, quand sa politique leur semblait dangereuse. Han Yu n'est pas le seul à avoir eu ce courage, et l'on n'en finirait plus de citer des noms de poètes qui ont ainsi bravé la disgrâce. Lorsque Tou Fou, après quarante ans de misère, se vit attribuer une fonction à la cour, il pouvait se croire au bout de ses peines et jouir en paix de sa nouvelle situation. Il n'en fut rien. Sitôt entré en charge, il prit la défense d'un maréchal que l'empereur voulait injustement condamner. C'était aller au devant de la destitution. Elle ne se fit pas attendre, et Tou Fou revint à sa vie errante. Sou Che, qui participa très activemeut à la vie politique, connut aussi plusieurs disgrâces de ce genre.

Il ne faut pas croire que de telles sanctions venaient toujours frapper les opposants. Les souverains ne réagissaient ainsi que lorsqu'ils ne pouvaient faire autrement, quand le sort de leur politique était en jeu. Bien souvent ils supportèrent sans broncher les blâmes les plus humiliants... L'impératrice Wou, lorsqu'elle apprit que Lo Ping-Wang venait d'écrire contre elle une *Proclamation* qui la dénonçait comme usurpatrice, ne sut que s'en prendre à elle-même et gémir : « Hélas ! On a délaissé un tel lettré au lieu de lui confier un poste impérial ! » Li Po glissait souvent dans ses poèmes de discrètes remontrances, et jamais il n'en fut puni. Il est vrai que Hiuan-tsong le traitait en ami : ensemble ils chantaient des poèmes, et quand Li Po voyait l'inspiration venir, c'est à l'empereur qu'il dictait ses vers. Hiuan-tsong savait à l'occasion faire des poésies, et il s'en tirait même fort bien. Ce n'était pas là un cas peu fréquent sous les T'ang, et les empereurs de la dynastie de Liang (463-549) étaient tous héréditairement poètes, et poètes de valeur.

Étrange pays ! Les poètes sermonnent les rois, les let-

trés gouvernent l'empire (1), les souverains sont, eux aussi, poètes. Les notions que l'Occident distingue, ils les mêlent, et tout va se confondre dans la grande unité de la civilisation chinoise. Je sais bien que Hiuan-tsong perdit son empire pour avoir trop aimé la musique, les concerts de flûte au palais et la belle et intrigante Yang T'ai-tchen ; que l'empereur Tchouang-tsong fut détrôné pour des raisons semblables... Mais ce qui fait la faiblesse de l'Empire du Milieu fait aussi sa solidité. Ce respect pour l'Esprit qui n'a d'équivalent nulle part, pas même en Grèce, a donné à la Chine la civilisation la plus durable de l'histoire universelle, la seule qui ait joui de possibilités indéfinies de renouvellement. Le grand bienfait d'un contact avec l'histoire et la littérature chinoise est de nous montrer une Chine débarrassée de cet exotisme ridicule dont les bourgeois européens l'ont depuis trop longtemps affublée, une Chine vraiment *humaine*, qui a donné au monde quelques-uns de ses plus grands poètes, qui pendant des siècles a pensé, chanté, cherché ; une civilisation qui a mis les valeurs spirituelles au dessus de toutes les autres, et, alors que les civilisations anciennes se sont écroulées complètement, a su, elle, mourir plusieurs fois — et toujours renaître de ses cendres.

GILBERT GADOFFRE.

(1) L'institution du mandarinat, qui confiait les charges administratives par concours échelonnés à ceux qui justifiaient des meilleurs titres universitaires, faisait de la Chine une sorte de république des professeurs.

Salavin à la recherche du salut

(*suite*)

Rejeté par l'amitié, Salavin décide, avec l'infinie solennité dont il est capable, de devenir un « Saint », c'est-à-dire, car il faut s'entendre, de faire de grandes choses, de rénover le monde et de révéler ainsi, aux yeux de l'humanité éblouie et reconnaissante, les richesses intérieures qui sont en lui.

Il quitte sa mère et sa femme et, dans une mansarde de de la rue Lacépède, attend le miracle qui fera de lui un « Saint » à sa manière. Fièvre, douleur, amères délectations, lamentables tentatives d'héroïsme, piteux échecs, grands élans, puis — comme il a un jour d'hiver abondonné son pardessus à un jeune voyou qui semblait douter de lui — la grave maladie, l'hôpital.

Le curieux mélange de tendresse et de cruauté délicate qui prête une couleur si particulière aux meilleurs Duhamel se donne ici un peu trop libre carrière. Il en faut dire autant de ce bon sens où il entre peut-être encore plus de finesse que de simpliciié et qui n'est pas un des moindres charmes de la pensée et de la langue de Duhamel. Peut-être parce que cette tentative de son héros lui tenait un peu plus à cœur que les autres, il la raille un rien de trop, et ses réflexions sur la sainteté de Salavin ou

sur la sainteté en général reçoivent, d'une espèce de sourde animosité, un fâcheux coup de pouce qui leur enlève la justesse et la mesure si nécessaires en ces matières délicates. Pour tout dire, le *Journal de Salavin* présente quelques touches de mauvais goût. Notre propos n'est pas de les relever, mais de suivre Salavin dans cette nouvelle voie d'ascétisme et d'héroïsme d'où le monstrueux amour-propre sortira une fois de plus vainqueur.

Il faut tout de suite s'entendre au sujet de cet ascétisme de Salavin qui se déploie dans le *Journal*, mais dont les autres aventures, et particulièrement dans *Confession de Minuit*, ne sont pas exemptes. Il y entre beaucoup de superstition — une espèce de manière de conjurer le destin —. Salavin s'oblige par exemple à retarder l'ouverture d'une lettre importante jusqu'à ce que ses mains ne tremblent plus ; il se mate en cent petites choses pour s'affirmer plus fort que l'avenir qu'il pense ainsi dominer et façonner par avance. La mortification lui paraît une sorte de rite qu'il suffit d'accomplir dans les règles pour se voir octroyer, *ipso facto*, la sainteté et, bien entendu, la sainteté éclatante, car s'il entre beaucoup de choses dans l'ascétisme de Salavin, on n'y trouverait pas une once d'humilité.

Dès avant de se mettre en route il se souhaite des disciples à étonner et à diriger, des disciples qui l'aiment, le respectent, et lui présentent ce miroir où resplendit le Salavin sublime, qu'il apercevait, il n'y a pas si longtemps, dans les yeux d'Édouard Loisel !

Le premier disciple — la sainteté atteinte — le disciple préféré ce sera ce médiocre chapardeur de J.-B. Tastard. La raison en est délicate :

> J'ai de la tendresse pour Jibé, je me sens toujours prêt à tout lui pardonner. Je ne sais s'il a, comme il le dit, de l'affection pour moi, mais il ne me diminue jamais.

Même délicatesse dans le choix des modèles.

Les saints dont Salavin a lu l'histoire seront ses modèles, mais — attention ! — des modèles revus et améliorés :

Je sais — pour me référer au modèle — que beaucoup de saints se sont humiliés devant des êtres qui ne leur venaient pas à la cheville. Je pense qu'ils ont eu tort. Poursuivant la sainteté, n'ont-ils pas ravalé la sainteté, par excès de zèle? C'est possible. C'est même sûr. En de telles circonstances, des saints fameux se sont comportés comme des égoïstes et des arrivistes. Être un saint! Coûte que coûte! Sans raisonner, fût-ce au détriment même de la sainteté.

Le raisonnement est joli et chacun de nous lui connaît, j'en suis sûr, d'heureuses variantes !

Mais Salavin ne serait pas l'homme-type qu'il est et son aventure ne présenterait plus ce poignant intérêt humain qui lui donne toute sa valeur, si, à côté de cette inlassable vanité, nous ne retrouvions le clair esprit qui sait, qui voit, qui se juge et qui souffre.

Salavin prétend s'habituer à la souffrance en se pinçant le doigt dans une porte, un peu plus chaque jour : il est grotesque. Un matin, Marguerite voit la porte entr'ouverte et la ferme brusquement. Salavin hurle, manque de tomber en syncope, se fâche, accuse Marguerite : il est lamentable. Mais il sait ce que tout cela veut dire, aussi bien que pourrait le savoir un spectateur impartial :

Ce que je peux endurer, c'est une douleur choisie, une douleur que je me donne au compte-gouttes. Tout vrai surcroît me déconcerte et me désarme. Quelle déconvenue!

Salavin est émouvant, il est grand : c'est un pauvre homme à la recherche du salut.

Sa vanité, sa lâcheté, son incessante recherche de lui-même, il les connaît bien ; et je ne parle pas des moments

où il les exagère à plaisir pour y trouver un sujet d'orgueil, mais de ceux où il les mesure tout platement.

Il a même appris quelque chose de plus essentiel : c'est qu'il ne se sauvera pas tout seul :

Je le comprends, maintenant, la tâche que je me suis proposée est surhumaine. Je n'en peux venir à bout tout seul.

Et Celui-là même qui pourrait l'aider, ne l'entrevoit-il pas?

En revenant au gîte, à nuit noire, j'ai pensé tout à coup que l'envie de prier doit être, en quelque manière, une supplication de la chair. J'y ai pensé longtemps, avec force et, chose curieuse, cette espèce de prière m'a soulagé.

Il y a mieux : parce qu'il est si entièrement de bonne foi et si vaillant, il est un moment près du but ; un moment, un court moment, il échappe à lui-même.

Un saint! J'ai vu un saint! Je l'ai vu, entendu, touché. Maintenant, je sais ce que c'est, et je ne me pardonnerai jamais d'avoir cru que je pourrais, moi, misérable, devenir tel. Au fond, ça m'est égal de ne pas devenir un saint, pourvu qu'il y en ait dans le monde, pourvu que je sois sûr qu'il y en a.

Et cependant il échoue finalement car tout était faussé dès le départ. Salavin veut s'échapper à lui-même, mais sans rien abandonner de ce moi dont la plus misérable parcelle lui paraît précieuse. Il veut se dominer mais surtout dominer et que les autres hommes regardent vers lui avec admiration et amour. Lui! toujours lui!

Et ce n'est là que le commencement du commencement. Peut-être, un jour futur, cheminera-t-il au milieu de l'admiration respectueuse du monde, soulageant les uns, éclairant les autres, accomplissant chaque jour une action merveilleuse.

Le contraste entre le but poursuivi et les moyens choisis pour y parvenir, ce contraste qui rend l'échec tout à

fait logique et inévitable, est peut-être plus frappant dans la tentative de la sainteté que dans les autres. Salavin veut devenir un Saint, posséder son âme et, pour cela, accomplir, chaque jour, quelque action d'éclat. On voit d'où souffle le vent et qu'il ne peut mener qu'au naufrage.

Salavin ne réussit pas à intéresser *uniquement* un pasteur fameux mais trop occupé ; il ne parvient pas à étonner un confesseur qui en a entendu bien d'autres, et quant à l'abbé Pradelles, qui prétend souffrir pour le racheter, il le fuit avant d'avoir eu le temps de le haïr.

Dans un autre domaine, il dénonce une fraude de ses patrons et ne parvient même pas à se faire renvoyer. On comprend de reste qu'il s'agissait non point tant de faire cesser la fraude que de souffrir pour la Justice, de même que l'incendie qui éclate dans un cinéma ne doit pas surtout permettre à Salavin de sauver beaucoup de monde mais d'apparaître à la foule comme l'image même du sauveur. — En fait, Salavin se conduit alors comme la première brute venue.

Échecs sur échecs jusqu'au soir d'hiver où Tastard, plus lamentable que jamais, ayant l'air de douter de lui, Salavin lui donne son pardessus et ses chaussures, puis échoue, quelques jours plus tard, à l'hôpital, et côtoie la mort de tout près.

Cette entrée à l'hôpital lui réservait d'ailleurs une étonnante surprise, qui ne portera que beaucoup plus tard (*Tel qu'en lui-même*) tous ses fruits ; une lueur sur le chemin du salut :

Je suis entré dans cette maison sur une civière. Quel souvenir ! On m'a déshabillé, passé le linge d'ordonnance et couché dans un lit propre aux draps rugueux. De toute ma vie, la minute la plus déchirante et la plus belle : sentiment de totale démission. Après, je ne sais plus.

***

Échappé à la mort, Salavin reprend sa recherche.

Elle le conduit d'abord chez Max Aufrère, un jeune ingénieur qu'il a connu dans sa dernière place. Aufrère est intelligent, bon sans le savoir, un peu sot sans qu'il s'en doute, et il se qualifie lui-même de « spectateur pur » ce qui ne veut pas dire grand'chose mais fait joliment bien. Il emmène Salavin dans la boutique du savetier Legrain, un vieil homme de 48, qui donne asile à un groupe de révolutionnaires et à quelques bourgeois « sympathisants », parmi lesquels les deux amis de Salavin : Aufrère et César Devrigny, un joyeux et solide gars, hâbleur, menteur, jouisseur en diable.

Salavin côtoie l'action, le sacrifice, le don de soi. Pour lui, il n'agit guère, mais, comme il s'intéresse à d'autres, sa misère subit quelque rémission.

Par jalousie de mâle, Devrigny trahit. Emprisonnement, perquisition. Presque tous sont inculpés et la mère de Salavin meurt d'anxiété et de saisissement.

Auprès de Devrigny atrocement atteint par une horrible maladie, effondré dans sa misère physique et morale, Salavin entrevoit le salut. Mais Devrigny se tue, et Salavin reprend sa chimère : fuir, recommencer, ailleurs, autrement.

Le personnage important ici c'est vraiment le club de la rue des Lyonnais, et l'aventure de Salavin passe un peu au second plan. Entre la tentative de la sainteté et celle du sacrifice, Salavin est comme en attente, en convalescence pourrait-on dire. Cependant, bien loin qu'il ait abandonné sa recherche, c'est pendant cette époque de quasi-tranquillité — dans la mesure où il peut y avoir quelque tranquillité pour Salavin — qu'il reçoit quelques-

unes des indications les plus sûres touchant le chemin de son salut.

D'ailleurs, nous avons affaire ici à un Salavin mûri par ses douloureuses expérieuses, débarrassé de quelques-unes de ses plus grossières erreurs, moins puéril, un peu plus simple et certainement plus intelligent.

Cependant, l'évolution est si normale, si bien ménagée que pour comprendre tout à fait ce que veulent dire pour Salavin les mots action, dévouement, don de soi, que nous allons rencontrer si souvent dans le récit des deux dernières tentatives, c'est à *Deux Hommes* et au *Journal de Salavin* qu'il nous faut avoir recours.

Édouard Loisel et son ami partent ensemble pour une de ces longues promenades qu'ils affectionnent à travers Paris ou la banlieue.

— Édouard, laisse-moi porter ça.

— Non! Je sais que tu n'aimes pas les paquets.

— Sans doute; mais aujourd'hui, ça me fait plaisir.

— Penses-tu que je vais t'empoisonner notre balade?

Assaut de courtoisie. Pesant et ridicule, le paquet gît, entre les deux hommes, comme l'enjeu d'un tournoi. Édouard avance une main et reprend l'offensive.

— Tu sais, pour moi, c'est une plume.

Un nuage obscurcit le visage de Salavin. Édouard le prendrait-il pour un malingre? Il s'empare délibérément de l'objet :

— Je ne suis pas une femmelette.

— Ah! proteste Édouard, ce n'est pas ça. Assez de blagues! Laisse-moi le baluchon.

— Édouard, tu me désobligerais.

— Bien! Bien! Tu me le repasseras.

— Ça ne vaut pas la peine.

Salavin a donc gain de cause et se met en marche allègrement. En vérité, ce paquet ne pèse rien. Encore serait-il incommode et lourd, Salavin n'entend pas en laisser la charge à son cher ami. Le plus pur esprit de sacrifice durcit les muscles de Salavin. C'est bien son tour de savourer les délices de l'abnégation.

De temps en temps, Édouard jette sur le paquet un regard confus et murmure :

— Allons, à moi! Donne-moi ça!

Salavin feint la fureur :

— Assez! La paix!

Édouard finit par se taire et par oublier le paquet. Salavin le porte longtemps, longtemps. Ce paquet est plus lourd qu'on ne l'aurait cru tout d'abord. Il passe de la main gauche à la main droite et revient à la main gauche. Édouard a complètement oublié le paquet : il parle de la pluie, des voitures, du gouvernement. Salavin pense au paquet avec une insistance croissante. Pour rien au monde, il ne demanderait à Édouard de le prendre. C'est à Édouard de le réclamer.

Édouard ne réclame rien. Une heure s'étire et Salavin songe avec aigreur qu'Édouard n'a vraiment pas assez insisté pour porter le paquet et qu'il est, quand même, un peu mufle.

Autre exemple : Salavin vient de se dépouiller pour Jibé, de risquer sa vie pour lui.

Je me suis sauvé, rasant les murs, et courant à cause du froid.

Je viens de rentrer. J'écris ces choses sans tarder. Je n'en suis pas fier. Je n'aurais pu faire autrement, puisqu'il pensait que je voulais le tromper.

Agir, se dévouer, c'est toujours, pour Salavin, s'affirmer, et non pas seulement s'exprimer, mais se hausser, se tendre éperdûment, essayer tout de suite l'impossible, d'un tel élan et avec un dédain inconscient mais si profond des conséquences de l'action ou de l'objet du sacrifice que la fatigue et le dégoût accompagnent le premier pas, quand, même, ils ne le précèdent pas.

Ayant goûté, à secourir Devrigny, la saveur de la fraternité, Salavin prétend recommencer sa vie sur cette base. Muni d'un faux passeport au nom de Simon Chavegrand, et d'un contrat avec une maison de phonographes, il abandonne une fois de plus Marguerite et part pour Tunis. Dès l'abord, il s'y fait deux chaleureux amis, Louis et Gertrude Dargoult, qui lui seront fidèles et secourables jusqu'au bout.

Dernières épreuves, tentatives désespérées pour se dépasser dans l'héroïsme : sauvetage de la petite Christine, soins donnés à des pestiférés, transfusion du sang pour sauver un misérable, support douloureux et patient de Moktar, l'affreux petit chaouch, et chaque fois, l'échec, la rencontre de soi comme d'un mur, jusqu'à cette heure de lâcheté et à son rachat qui entraîne la mort paisible et très sereine de Salavin.

Le premier pas de Salavin dans la tentative du sacrifice, le bondissement au cri de Gertrude Dargoult, n'est-ce pas Salavin s'échappant à lui-même?

Un long corps maigre sauta, d'un bond, sur la voie. Une longue main osseuse pesa sur le cou de l'enfant. Deux corps, côte à côte, s'aplatirent parmi les galets et les silex du ballast. Il y eut, en ces deux corps, un instant d'immobilité terrible pendant lequel tout fut distinct : Simon Chavegrand, couché par terre, serrait sur le sol, serrait contre soi la petite Christine.

C'est tout spontané, pur de tout alliage, cela compte pour l'éternité ; mais cela n'est rien pour l'homme qui pèse ses mérites, analyse sa spontanéité, dissèque sa bonté. Il ne le faisait pas tout à l'heure : il était dans le bon chemin. Un court instant déjà passé. Maintenant, il va s'ingénier à revenir en arrière, il va se retrouver.

— Si vous saviez comme c'était facile. Oh! bien trop facile, je vous assure.

Il répéta deux ou trois fois : « Bien trop facile. »

Il est bien dommage que les Dargoult soient d'aimables sots qui parlent beaucoup et qu'on est très vite las d'écouter tant est falote leur personnalité et mince l'intérêt de leurs incessants discours. A vrai dire, il serait difficile de leur en trouver d'autre que de soutenir, d'exprimer, d'amplifier même ce qui chez Salavin s'exprime de moins en moins. Il est bien, il est « vrai » que Salavin soit, dans

ces derniers mois, plus amer, plus silencieux. Peut-être, cependant, n'avions-nous pas besoin, pour le comprendre, du bourdonnement explicatif des Dargoult. Il y a là une faiblesse.

Dans sa recherche de l'extraordinaire, Salavin a de la chance. Infirmier bénévole à Sadiki, il est présent dans le cabinet de Sylvain Rude quand le Dr Conseil demande un volontaire pour soigner un pestiféré. Aussitôt, et tout aussi spontanément que lors du sauvetage de Christine, Salavin se présente, est agréé. Il va même plus loin que dans le premier cas : il persiste alors que, tout de suite, il regrette son offre. Et pourtant, là encore il y a quelque chose de vicié. Oh ! pas tout ce qu'il en dit lui-même, ces longs discours pour prouver à son ami qu'il n'a aucun, aucun mérite ; — je ne sais pas si c'est le voisinage des Dargoult, mais le Salavin de *Tel qu'en lui-même* est un peu plus sot et pompeux que celui que nous connaissions jusqu'alors ; rien ne faisait prévoir cette éclipse ; c'est une mauvaise surprise. — Mais tel aveu inconscient est beaucoup plus caractéristique :

— Je pensais vous trouver heureux...
Chavegrand secoua la tête.
— On ne sait pas, on ne sait jamais ce qu'il faut faire pour être heureux.

C'est toujours la même chose : trouver dans un ami un miroir complaisant, soulager l'humanité, redonner à un misérable le goût de vivre ou, puisque décidément le monde se dérobe, être heureux dans le secret, se plaire au moins à soi-même.

Cette dernière réserve, il la sait menacée. La transfusion du sang pour sauver ce jeune voyou d'Hassine c'est, de la part de Salavin, quelque chose comme un acte de désespoir. Hassine sera peut-être sauvé, Salavin sait bien

que lui ne le sera pas. La mort d'Hassine ne l'étonne pas trop. Il n'espère plus se sauver. Il abandonne. C'est alors qu'il commence à trouver. Petites lumières qui ne luisent que si la nuit est bien profonde.

— Simon, pensez à vous.

Chavegrand répondit d'une voix faible :

— J'ai bien peur de ne pas penser à autre chose.

. . . . . .

J'ai conçu de grands devoirs, des devoirs chimériques et j'ai négligé mon petit devoir, mon véritable et misérable devoir.

Non! Décidément, il faut que l'homme reste à sa place.

. . . . . .

Quelle idée vous faites-vous de Dieu?...

— ... Moi, j'ai mon idée, Dargoult : Dieu, c'est celui qui ne s'épuise pas.

Il faut plus ; il faut toucher terre des deux épaules. A celui qui a prétendu se sauver lui-même et se sauver par son héroïsme, il faut la chute en pleine lâcheté et qu'un homme meure parce que le héros est sans courage.

Moktar, le chaouch, se prend de querelle avec le brocanteur italien, le tient, suant de peur, sons la menace d'un revolver, puis le tue sans que Salavin trouve l'énergie d'intervenir. Cette fois, c'est bien le fond. Il n'y manque même pas le coup de pied de l'âne :

— Vous pensez assurément, Dargoult, que j'aurais dû me jeter sur Moktar; enfin le désarmer, essayer quelque chose pour éviter tout ça. Dites, Dargoult, voilà bien ce que vous pensez?

Dargoult fit un grand effort pour regarder Chavegrand en face. Il hochait les épaules et disait d'une voix imperceptible : « Mais non... mais non... »

Chavegrand baissa lentement la tête si bien que son menton touchait sa poitrine.

Salavin n'a plus rien à faire de grand, de gratuit. Du du fond de sa misère pourra-t-il même réparer un peu? Il

en doute. Il va essayer sans espoir. Moktar, réfugié dans une cave, tient la rue sous son revolver. Salavin va vers lui : Moktar tire.

Blessé à mort, Salavin demande Marguerite, qui vient, et le ramène à Paris. Il meurt sur son vieux canapé.

Ses derniers mots sont étranges et... un peu inquiétants :

> Oh ! si je devais recommencer une autre vie, il me semble que je saurais. Comme ce serait simple ! Comme nous serions heureux !

Il saurait... ce serait simple. Quoi ? jusque-là ! le suprême sacrifice serait-il inutile ? et l'abandon dans la mort ne pourra-t-il être pour Salavin que l'abandon du désespoir ? Duhamel le croit, qui prend ainsi congé de son héros :

> Est-ce possible ? Est-ce possible ? Je vais donc te quitter, mon frère, à l'heure où, recru de chimères, j'accepte, avec un calme désespoir, de n'être que ce que je suis.

Et cependant le chemin entier est parcouru. Tout est là, entre ces deux affirmations. Jadis : « Tel je suis et pourtant tel je ne m'accepte pas » (*Journal de Salavin*). Maintenant : « J'accepte avec un calme désespoir de n'être que ce que je suis. » Tout est là, et il n'y a rien parce qu'il n'y a toujours que Salavin : son refus orgueilleux ou son acceptation désespérée. Là même, au bord du salut, il n'y a que Salavin, il n'y a rien, parce qu'il n'y a pas Dieu.

M. Borderie.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La touffe de gui (1)

Cette touffe symbolique, c'est le sentiment qu'on laisse grandir en soi et qui bientôt exigera le don total, de même que le parasite absorbe la sève de l'arbre, jusqu'à le faire mourir.

Mlle de Saint-Ciers est une de ces figures comme l'observation de la vie provinciale en révèle tant, même aujourd'hui. Bordelaise, Jean Balde l'a fait naître vers l'embouchure de la Garonne, mais on trouverait sa réplique dans n'importe laquelle de nos petites villes. Antoinette de Saint-Ciers a connu une jeunesse austère, effacée, entre sa mère et sa grand'mère pauvres. Une seule aventure, d'ailleurs mort-née : elle eût bien épousé le père de la petite Mireille, ce veuf, professeur au collège de la ville, mais, féru de littérature, il n'a rien compris au sentiment de sa voisine, et peu après, la tuberculose qui le rongeait l'a emporté.

Restée seule dans la vie, Mlle de Saint-Ciers a fait un héritage de terres qui lui permet de mener une existence aisée, laborieuse mais indépendante. Cependant elle a vieilli sans que son besoin de dévouement ait trouvé à se satisfaire. Or Mireille, l'enfant de jadis, l'appelle à l'aide : tuberculeuse à son tour, elle a dû demeurer seule avec son bébé pour se soigner dans la forêt d'Arcachon, tandis que son mari allait gagner la vie du ménage en Indochine.

L'amour d'Antoinette de Saint-Ciers va-t-il rejaillir sur Mireille ? La rencontre lui apporte un autre révélation : « Était-ce parce qu'elle avait toujours vécu avec la vieillesse ? La fraîcheur de l'enfant lui semblait une chose miraculeuse. Assise près du lit, elle la contemplait. » Sans doute un légi-

(1) *La touffe de gui*, par Jean Balde. Éd. Plon.

time instinct social la pousse à séparer cette jeune vie de la mère contagieuse qui semble ignorer le danger. Mais son désir va bien au delà : elle veut pour elle la petite Jo. Sans chercher une solution plus humaine, elle l'emmènera chez elle, elle se substituera à la vraie mère. Alors sa vie trouve enfin un sens : comparée à la joie de cette petite fille qui grandit et à la propre joie de son cœur comblé, que pèse la tristesse d'une moribonde?

La mère mourra sans avoir revu Jo. Il est vrai que c'est un accident de la route qui a empêché Antoinette d'arriver à temps, mais même alors son regret est surtout fait d'égoïsme ; elle n'a pu recueillir sur les lèvres de Mireille les paroles qui lui auraient légué définitivement l'enfant. Mais il est relativement facile de convaincre le père que le bonheur de Jo réclame sa présence près d'Antoinette, et même quand plus tard, remarié, il voudra emmener sa fille avec lui, l'amour habile de Mlle de Saint-Ciers saura vaincre ce nouvel obstacle.

Jo est maintenant une jeune fille capricieuse, trop gâtée... Parmi les jeunes gens qu'elle pourrait épouser, elle choisit le plus séduisant, qui est aussi le moins recommandable. Une fois marié, il exploite adroitement l'affection d'Antoinette pour sa femme afin d'obtenir les sommes nécessaires au remboursement de ses dettes. Jo aime-t-elle Antoinette? l'a-t-elle jamais vraiment aimée? En tout cas, qu'est-ce que ce pâle sentiment auprès de celui qui l'attache à son mari frivole? Jo ne gardera son affection à sa mère adoptive que si elle les sauve, autrement dit si elle paye. Antoinette comprend mais ne se révolte pas. « Ou elle était ruinée. Ou elle perdait Jo. » Elle n'hésite pas. Elle accepte la ruine et la souffrance avec le sentiment obscur d'une expiation : elle sacrifie ses réserves, vend ses meubles, hypothèque son bien. Que lui faut-il donner de plus? Elle ne veut sauver qu'un espoir : celui d'épargner encore, de réédifier peut-être une fortune pour l'enfant de Jo qui va naître : « Sur ce bourgeon tout près d'éclore se reformaient son invincible courage et ses espérances. »

*
* *

Il y a dans ce roman de Jean Balde, si savoureux d'ailleurs par l'évocation de la vie girondine, si pittoresque dans le dessin des caractères et des scènes épisodiques, un lourd fond de tristesse. On entend bien que je suis loin de lui en faire un reproche : quelle image vraie de la vie pourrait en être dépourvue ? La destinée de Mlle de Saint-Ciers, c'est plus ou moins la destinée de toute âme. Son drame n'est pas seulement celui de la vieille fille et de la maternité d'adoption : mère selon la chair de la petite Jo, l'eût-elle eue davantage à elle? Possède-t-on complètement et pour toujours un autre être? Seuls Dieu et les morts ne se refusent pas à ceux qui les aiment.

Mais l'amour même déréglé retrouve sa justification, voire sa grandeur morale, quand, dépouillé de ses aspects mesquins, il sait s'élever jusqu'à la vertu de renoncement, comme c'est le cas ici. Et ce renoncement, il sait aussi le transformer en joie :

« ... Comme une promesse de vie éternelle, une joie qui dépassait toutes les autres joies inondait son cœur. »

Voilà qui nous change heureusement des conclusions forcées et mélodramatiques. Au long des pages, c'est le conflit moral chez Mlle de Saint-Ciers qui nous a surtout intéressés; il convenait donc que le dénouement fût tout « intérieur » comme l'aventure elle-même, mais le bel optimisme — l'optimisme chrétien — de Jean Balde a su terminer cette histoire d'un être inquiet, tourmenté, sans doute coupable, qui pose de si douloureux problèmes, par des accents d'une magnifique sérénité.

Tant de romans paraissent qu'on croit les sujets épuisés. En voici un pourtant qu'on n'a guère abordé et que le talent de l'auteur a su étudier avec émotion et délicatesse. Aussi bien, ne s'agit-il pas d'une plume féminine traitant d'un cas essentiellement féminin? On se réjouira donc, sans s'étonner, de la réussite.

JEANNE ANCELET-HUSTACHE.

THÉATRE

N'ayant jamais été très sensible à la poésie de Marcel Achard, ce n'est pas encore *Petrus* qui me fera évoquer Shakespeare et Musset. Charmante soirée, rien de plus. Pour être juste, soulignons toutefois les intentions d'un théâtre auquel on reprochera surtout de ne pas tenir ce qu'il promet. *Petrus* mêle les deux idées qui inspirent les meilleures pièces d'Achard : *Voulez-vous jouer avec môa?* et *Jean de la Lune*; mais le théâtre ne vit pas plus de bonnes idées dramatiques que de bonnes intentions morales; il vit tout simplement de la vie. Ce qui caractérise l'œuvre de Marcel Achard, c'est une absence totale de souffle vital; ses idées dramatiques les plus heureuses font l'objet d'une exploitation habile, d'intelligentes acrobaties, d'ingénieuses combinaisons : elles n'animent rien.

Dans *Voulez-vous jouer avec môa?* Marcel Achard posait avec talent la primauté de la fantaisie; le théâtre rejoignait la signification profonde du cirque; l'homme affirmait son droit au déguisement et à la fuite loin de la nature de tous les jours. *Petrus* exprime la même intention. Qu'est-ce qui peut-être plus loin de la nature qu'un commissariat de police, une chambre de *girls* et l'atelier d'un photographe de Luna-Park? Mais, et c'est ici que notre admiration devient modérée, le commissariat de police est un prétexte à scènes faciles entre sergents de ville philosophes, la chambre de *girls* un prétexte à exhibitions, l'atelier de photographe un prétexte à effets purement décoratifs. Et voilà comment une idée dramatique intéressante retombe platement dans le vaudeville au premier acte, recueille pour le second ce qu'il y a de moins relevé dans le music-hall, se perd enfin au

troisième dans une charmante féerie à laquelle manque pourtant la naïveté du Châtelet.

Dans *Jean de la Lune*, M. Marcel Achard avait donné une transposition psychologique du thème précédent. Un homme trop simple pour ce monde, un vrai poète, une âme assez pure pour recréer le réel en le regardant, quel personnage ridicule aux yeux des « malins » ! Et pourtant la force de la candeur est plus puissante que toutes les combinaisons des « fils de la terre », comme eût dit Platon. *Petrus* est une seconde édition de ce Parsifal d'opérette : la première n'avait-elle pas épuisé le personnage? Ou plutôt, M. Marcel Achard avait-il assez de vitalité créatrice pour ressusciter un nouveau Jean de la Lune ? Il ne l'a pas prouvé.

Petrus est un photographe qui exerce son art sur les plages; il est le seul homme qui ait photographié le président de la République en caleçon de bain, dit-il en regardant avec attendrissement l'image de M. Albert Lebrun qui orne un commissariat parisien. Il surgit au premier acte sous les traits du monsieur qui n'a pas de chance. C'est lui qui, passant tranquillement dans la rue, a reçu la balle de revolver destinée à un danseur mondain; la blessure est légère, mais il n'est pas content; or c'est tout juste si le commissaire, les agents, la victime suppléée, l'héroïne du drame manqué et ses petites camarades ne le traitent pas de mufle. Mais la main criminelle était au service d'une âme-sœur : le photographe reconnaît dans la maladroite enfant une de ces créatures que le monde appelle bêtes, nigaudes, candides, et traite en conséquence. Ils seront très heureux, bêtement heureux, en unissant leurs deux simplicités. Tout est dit au premier acte, et il faut en faire mousser deux autres. Le second nous présente les résistances de la jeune fille et nous prouve qu'un grand amour transforme le photographe le plus idéaliste en policier de roman. Le troisième nous montre le bonheur des âmes pures et la défaite des méchants; un petit mélo dans le plus pur style Ambigu fait rebondir la pièce pour lui permettre de durer une demi-heure.

Dans un article aux allures de manifeste publié dans les

Nouvelles Littéraires, Jacques Copeau a protesté contre la mise en scène excessive de ce dernier acte. « Jouvet court un danger en se laissant envahir par le pittoresque, l'imagerie, la bimbeloterie... Accorder le décor au texte, c'est très bien. Mais il ne faut pas que le décor anticipe le texte. Harmoniser les personnages, c'est parfait. Mais il faut tout de même que la vie brouille un peu la palette. » On ne saurait mieux dire, mais à notre tour nous demanderons à Jacques Copeau : « Quand il n'y a plus de texte? Quand les personnages ont perdu toute aptitude à recevoir la vie? » Remercions au contraire le metteur en scène de se substituer à l'auteur épuisé. A la réflexion, *Petrus* n'est qu'une série de sketches pour music-hall : grâce à Louis Jouvet, *Petrus* retrouve l'apparence d'une pièce. Peut-être joue-t-il un peu trop le personnage du photographe en mouton furieux pendant les deux premiers actes; mais, à la tête de son admirable équipe, il manifeste une intelligence des qualités et des faiblesses de l'œuvre qui la sauve pour la durée du spectacle.

HENRI GOUHIER.

QUELQUES LIVRES

Chantiers Américains, par André Maurois (N. R. F.).

De belles photos. Ceux qui les ont prises avaient du talent. Elles ont été choisies avec goût, parfois avec esprit. La *N. R. F.* en a abondamment orné ce livre de 187 pages.

Reste le texte. Ce qu'on a dit partout — à quelques anecdotes près — y est dit une fois de plus, d'une manière ingénieuse, frappante, et assez agréable. C'est ce qu'on pourrait appeler un succès « journalistique », pour n'avoir pas à le qualifier plus précisément.

Mais... quand André Maurois nous donnera-t-il un vrai livre ?

Histoires vraies, par Jérôme et Jean Tharaud (Flammarion).

On peut, certes, ne pas aimer les morceaux choisis ! Je doute qu'on en puisse trouver de mieux présentés, de plus agréables que ceux-ci. Pourquoi ne peut-on ajouter de plus caractéristiques ? Sans doute parce que ce sont les auteurs eux-mêmes qui ont fait le choix et que, comme tous les hommes, y compris les écrivains, ils se connaissent mal. Il n'y avait que les Tharaud capables de cette hérésie : une anthologie de l'œuvre de Jérôme et Jean Tharaud où n'entre pas une page de *La Maîtresse servante,* leur chef-d'œuvre !

Quand Israël n'est plus roi, par Jérôme et Jean Tharaud (Plon).

Heureux ceux qui aimeront ce livre, cette mesure, ce bon sens, ces vues profondes et vives sur la situation des Juifs en

Allemagne hitlérienne, cette attitude d'honnête homme non pas « au-dessus » mais dans la mêlée !

Ils seront le très petit nombre.

Parler avec conviction et modération, c'est aujourd'hui, choquer tout le monde.

Ciel de suie, par Henri Béraud (Les Éditions de France).

La matière est riche et c'est bien quelque chose. Mais le roman est à faire. Henri Béraud s'y essaie, mais n'y parvient pas, au point qu'il est question à la page 113 du « *drame que nous allons raconter* ».

Les dialogues sont franchement artificiels, les ficelles abondent, le temps est à la merci du conteur.

Le très bon chapitre de la fête de la vieille Brigitte, au retour de Patrice son enfant chéri, donne beaucoup d'espoir ; la toute dernière page l'enlève radicalement. Il faut être bien content de soi pour produire ce tableau des

Origines et filiation des principaux personnages du Bois du Templier pendu, *des* Lurons de Sabolas *et de* Ciel de suie.

Ces grands espoirs de l'auteur n'en laissent guère au lecteur !

Fraîcheur de la mer, par Franz Hellens (N.R.F.).

Le Franz Hellens que l'on connaît : chants de flûte avec de belles images liquides ; matière épaisse à peine modelée, chaude, boueuse, colorée. La première manière est vite banale ; la seconde, plus vite outrée et boursouflée.

Quelques excellentes pages dans les nouvelles intitulées : *Combat de Poux*, *Sylvia et les vers à soie*, *Fella*, par ailleurs assez mauvaises.

Seule, *L'enfant entre deux murs* est d'une allure épique bien venue et bien menée.

M. Borderie.

A TRAVERS LES REVUES

La légende de Prâkriti ou une curieuse rencontre

Prâkriti, c'est l'âme du monde, et sa légende est l'histoire de son travail lorsque, sous l'action créatrice de Dieu, la nature se réalise progressivement. Paul Claudel (sous la simple signature P. C.) nous retrace sa lente évolution dans **La Nouvelle Revue Française** du 1er décembre. Au sixième jour se pose le problème de la création de l'homme :

C'est à la terre, cet ensemble de plasticité au travail (car la matière ne se soustrait au néant que par un mouvement vers une forme), que Dieu, pour couronnement de son activité et de ses immenses études, demande un projet plausible, quelque chose qui soit capable de servir de support à Sa ressemblance, une ébauche, un croquis dont il soit possible de tirer un dessin. Est-il impossible d'imaginer la nature à la fin de la sixième journée présentant à son Créateur une série de propositions et de maquettes? Est-il téméraire de la concevoir, quelle que soit l'hésitation avec laquelle je m'abandonne à cette idée, produisant, au-dessus du singe le plus réussi, une espèce de primate supérieur, capable peut-être d'user du feu et même de manier des instruments grossiers, comme le gorille aujourd'hui se sert d'une branche d'arbre? Qui a vécu familièrement avec certains animaux ne peut leur refuser une espèce d'âme et de personnalité, en dehors de ce qui est nécessaire à leur devoir général de chien et de chat. Après tout ni le feu ni l'usage des pierres n'impliquent absolument la présence de la conscience lucide et des idées générales... Si Dieu a daigné avoir compassion de l'une de ces misérables tentatives, il aura pu vraiment lui dire, ainsi qu'à l'orpheline d'Ezéchiel (XVI) : *Ta racine et ta génération vient de la terre de Chanaan : ton père était Amorrhéen et ta mère était Céthéenne.* Faut-il croire qu'il ait daigné la prendre par la main, la redresser, lui insuffler dans les narines un esprit de vie et d'intelligence et en faire ce fils dont il est écrit : *Voici Adam* qui est devenu comme l'un de nous (Gen., III, 22).

Puisque M. Claudel admet une intervention nouvelle de l'acte créateur dans la production de l'âme, faut-il dire que nous ne répugnons nullement à son hypothèse? Mais nous répugnons beaucoup plus à trouver ces pages de pleine inspiration religieuse dans le cahier où sont réunies la correspondance de M. André Gide et les élucubrations de M. Paul Valéry. Nous savions qui était M. Gide et cette lettre ne nous apprend rien, mais les notes de M. Valéry nous disent trop crûment le monde où vivaient la jeune Parque et le Narcisse.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).